LA TERRE de chez nous

Port payé à Québec — DEUX CAHIERS — Volume 56, numéro 39 — Longueuil, 21 novembre 1985

Bois

Le président de la Fédération des producteurs de bois lance un cri d'alarme. Les forestiers voient fondre leur part de marché, tout en recevant un prix dérisoire pour leur bois. *p. 3.*

Décès de J.-C. Magnan

Le doyen des agronomes québécois, M. Jean-Charles Magnan est décédé la semaine dernière à Québec, à l'âge de 94 ans. Pionnier en enseignement agricole, il a consacré toute sa vie à la cause de l'éducation des cadres ruraux. *p. 3.*

Agriculture écologique

Pour que l'agriculture écologique ait des effets économiques positifs et durables, il faut que ses promoteurs se donnent des objectifs pratiques et mesurables. Une constatation du congrès d'orientation du Mouvement d'agriculture biologique. *pp. 8-9.*

Pesticides

Si les pesticides sont indispensables pour protéger les cultures, le perfectionnement des sciences permet d'en mettre à jour les risques. Le colloque organisé par l'Ordre des agronomes a permis la semaine dernière d'évaluer une approche plus globale. *p. 19*

SOMMAIRE

Actualité.....2-3-7-14-27
Courrier M. Josée.....17
Chronique syndicale.....12-13
Classées.....23-27
Opinion rurale.....5
Marchés.....20
MAPAQ.....20-21
Vie politique.....9



Lors du souper Aliment-Aide qui regroupait la semaine dernière des représentants des principaux organismes du milieu agro-alimentaire à Montréal, on reconnaît ici le président de l'UPA, M. Jacques Proulx et le Cardinal Paul-Émile Léger. *p. 27.* *Photo La Terre*

Le Canada a importé de la poudre de lait

Tandis que le producteur de lait payait 5,14 $ de l'hectolitre pour permettre d'exporter 75 000 tonnes de poudre canadienne, des compagnies d'alimentation importaient de la poudre de lait de l'étranger au tiers du prix international. C'est ce que nous révèle Denis Lessard notre correspondant d'Ottawa en citant le président de la Commission canadienne du lait, M. Gilles Choquette, qui signale que désormais des règles plus strictes seront appliquées. *p. 32.*

DERNIÈRE HEURE

Seul le chef du NPD Québec M. Jean-Paul Harney a répondu à l'invitation lancée aux chefs des quatre principaux partis politiques.

Au moment d'aller sous presse, *La Terre de chez nous* apprenait du PQ que Pierre Marc Johnson ne rencontrerait pas les dirigeants UPA. Les organisateurs libéraux sont à ce moment dans l'impossibilité de dire si leur chef rencontrera les dirigeants. Le PC Québec n'a donné aucun signe de vie. Cette invitation est vieille de deux semaines! Jacques Proulx trouve inconcevable l'attitude des chefs de parti en regard d'un secteur économique des plus importants au Québec.

NOTRE DOSSIER **LE PORC** 2e cahier

Du nouveau dans la fraise

par Victor Larivière

SAINTE-FOY — La culture de la fraise connaîtra un essor important au cours des prochaines années si l'on en croit les vingt-cinq conférenciers au symposium organisé par l'Université Laval en collaboration avec le MAPAQ la semaine dernière. Pour les six ou sept cents personnes présentes, dont un bon nombre de producteurs et de productrices, c'était l'occasion idéale pour savoir où on en est rendu dans la recherche et le développement sur la production de la fraise autant ici, qu'en Ontario, aux États-Unis et en Belgique.

On y a appris qu'il était possible d'étirer la période de récolte pendant une bonne partie de l'année en utilisant différentes méthodes ou des variétés de plants. Ainsi en Belgique, on cultive des fraises en serre et dans de petits tunnels, pour allonger la saison. Au Maryland, on a sélectionné des plants qui produisent toute la saison, on les appelle des plants à jours neutres, parce qu'ils forment leurs boutons floraux pendant toute la saison précédente. En Californie, on développe de nouveaux cultivars de fraises tellement productifs qu'on en est rendu à des rendements dépassant 50 tonnes à l'hectare, soit quatre fois plus que la moyenne américaine et canadienne.

Des recherches menées à l'Université Laval avec les plants à jours neutres Tribute et Tristar semblent prometteuses pour l'avenir. On y expérimente aussi la culture en plates-bandes d'attente qui consiste à garder les fraisiers au réfrigérateur en attendant de les planter à intervalles pour une récolte espacée dans la saison. D'autres recherches menées à la Station de Saint-Jean laissent prévoir qu'on pourra bientôt recommander des cultivars à hauts rendements pour les producteurs et productrices du Québec.

Le marché de la transformation

On n'a pas encore trouvé le moyen chez nous de produire des fraises pour la transformation et cela pour toutes sortes de raisons: prix payés aux producteurs trop faibles, importations massives du Mexique et de Pologne et à moindres coûts, cultivars mal adaptés pour la transformation parce que pas assez fermes et se prêtant peu à la récolte et à l'équesutage mécanique.

Les expériences menées en Ontario depuis quelques années avec des récolteuses laissent présager qu'on est sur la bonne voie. Certains cultivars, comme la Midway, ont donné jusqu'à 37 tonnes à l'hectare et sont adaptés pour la récolte à la machine. Cette machine, mise au point en Ontario, coûte entre 35 000 $ et 80 000 $, selon qu'elle est automotrice ou rattachée à un tracteur.

suite à la page 18

STABILISATION

Un million dans l'agneau

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, a annoncé le versement d'une première avance de stabilisation de 1 228 760 dollars aux 516 producteurs d'agneaux ayant adhéré au régime québécois d'assurance-stabilisation des revenus pour l'année 1985-86.

Ce montant représente une compensation de 20 dollars par brebis pour un volume de production évalué à 61 438 brebis assurées selon un premier inventaire effectué par la Régie des assurances agricoles chez ses adhérents. Précisons également que cette avance intervient près de cinq mois avant la fin de l'année financière de ce régime d'assurance-stabilisation s'étalant du 1er avril au 31 mars.

Une décision controversée

par Louise St-Pierre

S'appuyant sur l'article 99 du Code de procédure civile, le procureur général du Québec vient de demander la révision d'une décision rendue le 5 août dernier par la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Cette décision permet l'exclusion de la zone agricole de la ville de Laval d'une superficie de 501 acres propriété de Monit International Inc. Cette compagnie veut y aménager un nouveau quartier résidentiel et un terrain de golf de 18 trous. La ville de Laval a donné son appui au projet de Monit International Inc. On a d'ailleurs produit devant la Commission une résolution en ce sens du conseil de ville.

Après avoir consulté les documents produits par le demandeur, la Commission dit avoir procédé à l'étude des lieux. Une analyse du potentiel des sols lui aurait démontrer qu'au niveau qualité, ils sont de classe excellente ou organique; de bonnes terres à bon potentiel mais à caractère hétérogène. On y aurait vu des problèmes de drainage et de culture de ces sols en raison d'une composition d'éléments de nature différente. La Commission dit avoir également constaté qu'une partie de la superficie visée a déjà fait l'objet de décapage.

Dans sa décision, la Commission a voulu traiter la demande de Monit International Inc. dans le même contexte et dans le même esprit que si elle avait à renégocier la zone agricole de Laval dans le cadre de la Loi telle qu'amendée en juin dernier. Dans ce contexte, la Commission dit avoir tenu compte de l'équilibre entre le potentiel des sols, les possibilités d'exploitation des lots visés à des fins agricoles et la possibilité de la non-exploitation des terres environnantes, les possibilités de remise en valeur en agriculture et, d'autre part, les conséquences économiques qui découlent de ces possibilités sur la région.

C'est dans le même contexte et le même esprit que la Commission ordonnait l'exclusion de deux blocs de terrain de la zone agricole dans la municipalité de Repentigny, peut-on lire dans le texte de la résolution du 5 août.

Le procureur général du Québec n'est pas le seul à exiger une révision de cette décision de la Commission. La Fédération de l'UPA des Laurentides et son Syndicat de base de Laval considèrent inacceptable que l'on dézone cette superficie de 501 acres. À leur avis, les sols en question sont en plein milieu d'une zone agricole et sont à potentiel agricole.

En ce qui a trait aux problèmes de drainage soulevés par la Commission, les organismes de producteurs soutiennent qu'ils sont faciles à résoudre. "Il suffirait tout simplement de faire des fossés et d'implanter un drainage souterrain," ont-ils souligné dans la lettre adressée à la Commission.

Un autre des arguments invoqués par la Fédération et le Syndicat pour demander une révision est que l'on trouve à l'intérieur des zones blanches de ville de Laval bien des sols disponibles pour de telles constructions. On rappelle à la Commission que le zonage agricole a pout but d'éviter le gaspillage des bons sols agricoles. "Nous soutenons que si la Commission modifie le zonage de cette façon, ceci sera considéré comme du "spot zoning"."

Le directeur général de la Fédération, M. Denis Paquin, est confiant de voir la Commission revenir sur cette décision. D'autant plus que le procureur général, pour une première fois, croit-il, demande une révision d'une décision de la Commission.

Malgré ses démarches, la journaliste de *La Terre de chez nous* n'a pu savoir pourquoi le procureur général demande une révision de cette décision de la Commission.

LES ÉVÉNEMENTS A VENIR.

27 nov., 9h30, assemblée régionale pour les femmes en agriculture des Laurentides, Maison des Jésuites, 175 boul. des Hauteurs, **Lafontaine.**

28-29 nov., assemblée annuelle du Conseil canadien du porc, Hôtel Park Plaza, **Toronto.**

30 nov., premier Salon des producteurs de renards organisé par l'Association des producteurs de renards du Québec, Ferme Paul-Émile Dubois, **Black-Lake** (Inf.: 418-423-5967).

30 nov., 10h00, assemblée anuelle de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, Motel Quatre-Saisons, **Notre-Dame-du-Bon-Conseil** (bienvenue à tous les éleveurs de moutons).

1er déc., brunch des moissons organisé par le Conseil régional des sociétés d'agriculture, région 10, Auberge des Gouverneurs, **Joliette** (Inf.: vos présidents de sociétés ou Gilles Urbain (514) 589-4088).

PESTICIDES

Le débat se poursuit

par Isabelle Paradis

Il semble plus facile de mesurer les avantages des pesticides pour les utilisateurs que d'évaluer avec précision les risques potentiels qui y sont associés.

"Tout dépend, soulignait M. Roland St-Jean d'Environnement Québec, du poids qu'on accorde aux différents facteurs en cause." Le colloque sur les pesticides, organisé par l'Ordre des agronomes du Québec, avait pour thème "L'heure juste". L'ensemble des conférences présentées semble toutefois indiquer qu'il est de plus en plus difficile d'arriver à un consensus pour déterminer quelle est "l'heure juste".

D'une part, comme le soulignait un grand nombre de conférenciers, il est évident que les pesticides sont indispensables pour protéger les cultures. D'autre part, observait M. Wayne Omrod, directeur de l'homologation des produits à Agriculture Canada, le perfectionnement des sciences actuelles permet de plus en plus de mettre à jour les risques potentiels des produits chimiques. "Il n'y a pas de produit parfait, a-t-il rappelé. Nous voulons procéder de la façon la plus objective qui soit pour arriver à prendre une décision "équilibrée" après avoir analysé les données et évalué les risques et les avantages."

Mais comment comparer des avantages économiques à des risques pour la santé? Voilà ce qui rend le débat si complexe. "La vérité se situe le plus souent entre les deux extrêmes", remarquait M. Dieter Rieder, de Santé et Bien-Être Canada. On a d'ailleurs pu constater à plusieurs reprises, au cours du colloque, que chaque groupe a tendance à considérer les pesticides selon son point de vue, ce qui ne favorise pas particulièrement la richesse des échanges.

Le vice-président de l'UPA, M. Gérard Gras, semblait cependant opter pour la modération. "Bannir complètement les pesticides, a-t-il dit, nous ferait retourner 15 ans en arrière et occasionnerait des augmentations de coûts désastreuses. Mais il ne faut pas oublier non plus que les performances des plantes ne sont pas nécessairement dues aux antiparasitaires. L'amélioration génétique des variétés a joué un grand rôle à cet égard. Il vaudrait sûrement la peine de regarder un peu plus près de ce côté."

Alternatives

Certains spécialistes en protection des cultures préconisent une approche plus globale et plus diversifiée. Au lieu d'appliquer des pesticides dans le but d'éliminer totalement les parasites, M. Guy Boivin — spécialiste des insectes à Agriculture Canada — suggère de gérer les populations de ravageurs, c'est-à-dire de faire en sorte qu'ils ne soient pas présents en quantité suffisante pour causer des dommages économiques.

L'expérience du dépistage du charençon de la carotte constitue un exemple de protection "intégrée" des cultures. M. Luc Brodeur, du MAPAQ, soulignait que ce programme a permis aux producteurs participants de réaliser des économies importantes en réduisant le nombre d'applications d'insecticides durant la saison.

Aux États-Unis, mentionnait M. Alan Watson du Collège Macdonald, on a déjà commercialisé deux herbicides biologiques très efficaces fabriqués à partir de champignons microscopiques.

Éducation

Par ailleurs, l'importance d'éduquer et d'informer davantage les utilisateurs a fait l'unanimité au colloque. D'après M. Gilles Emond, le Comité interministériel sur les pesticides (CIPQ) et le MAPAQ cherchent à établir une politique de base en matière d'éducation concernant l'utilisation des pesticides. Certaines personnes ont cependant rétorqué que le CIPQ tenait ces mêmes propos depuis fort longtemps sans jamais avoir présenté de réglementation stricte.

D'autre part, l'Ordre des Agronomes a annoncé la création d'un Comité d'intervention rapide sur les produits de protection des cultures. Ce Comité s'est donné pour mandat — lorsqu'il se présente un problème relié à la protection des cultures — de fournir au public, en 24 heures ou moins, une "évaluation rapide et objective" de la situation.

LES PRODUCTEURS DE BOIS EN ONT ASSEZ

Peu de marché et pas de prix

par Daniel Malenfant

Pendant que l'État, de concert avec l'industrie du sciage, vend la forêt publique québécoise pour moins que rien à la grande industrie des pâtes et papiers, les producteurs de bois privés voient fondre leur part de marché tout en recevant un prix dérisoire pour le bois qu'ils récoltent. C'est la situation que dénonçait la semaine dernière M. Antonio Dallaire, président de la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ), dans un communiqué qu'il faisait parvenir aux médias d'information.

Las des "beaux énoncés de principe" du gouvernement à leur égard, les producteurs de bois s'impatientent et somment les décideurs d'intervenir pour régler les graves problèmes de mise en marché auxquels ils doivent faire face actuellement. La priorité aux copeaux, dans l'approvisionnement de l'industrie des pâtes et papiers, est une réalité qui n'avait pas besoin d'être confirmée par la politique forestière; la priorité à la forêt privée cependant est à instituer dans un contexte d'envahissement du marché pour les copeaux produits par les scieries.

Depuis 1971, la part du marché détenue par les copeaux a presque quadruplé alors que celle de la forêt privée a peine à se maintenir; les producteurs de bois réussissent difficilement à écouler leur production et doivent concurrencer les résidus d'une industrie s'approvisionnant en forêt publique à un coût minime expliquait M. Dallaire.

"En dépit des quelques espoirs soulevés par le nouveau projet de politique forestière, les producteurs de boisés privés sont très inquiets face à l'avenir," commentait M. Dallaire. Le bois de la forêt publique québécoise se vend beaucoup moins cher que celui de nos principaux pays concurrents sur le marché international du papier; ici, on donne notre bois à l'industrie des pâtes et papiers, particulièrement via les copeaux produits par l'industrie du sciage ajoutait M. Dallaire.

"Puisque la forêt est très bon marché, on en fait n'importe quoi" déplorait le président de la FPBQ. "Les scieries produisent des montagnes de copeaux qu'elles revendent à un prix ridicule" ce qui constitue un véritable "dumping" sur le marché du bois à pâte où "quelque 30 000 producteurs de bois de la forêt privée sont condamnés à voir disparaître progressivement leur marché."

Bois sous-évalué

La sous-évaluation de la matière ligneuse est un problème crucial pour les petits producteurs de la forêt privée, qui vendent leur récolte en deça des coûts réels de production dans bien des cas puisqu'ils doivent concurrencer les copeaux et la forêt publique. Au Québec, indiquait M. Dallaire, le bois résineux sur pied destiné au sciage ne se paie que 3 $ le mètre cube (m3), alors qu'en Finlande le même m3 vaut 40 $, dans le sud des États-Unis 20 $ et en France environ 14 $.

Les différences sont moins importantes dans la valeur du bois destiné à l'industrie des pâtes et papier, mais sont tout aussi significatives: 22 $ le m3 en Finlande, 8,5 $ dans le sud des États-Unis, 7 $ en France et 5 $ le m3 au Québec. Fait à noter, de tous ces pays le Québec est le seul à accorder une valeur moindre au bois destiné à l'industrie du sciage, qui exige des billes de qualité et d'un certain diamètre, qu'à la matière ligneuse dirigée vers la production de pâte ou papier.

Des mesures s'imposent

"Est-ce que les politiciens vont avoir le courage d'adopter des mesures spéciales pour corriger cette situation inacceptable?" questionnait le représentant des producteurs de bois dans le communiqué. Selon M. Dallaire, la sous-évaluation de la matière ligneuse maintenue par l'"État québécois encourage le gaspillage généralisé de nos ressources forestières, particulièrement en forêt publique, tout en désintéressant les propriétaires de boisés privés de la production de matière ligneuse.

Pour les producteurs, la solution au problème de mise en marché passe par l'instauration par l'État d'un plan

suite à la page 32

DÉPÉRISSEMENT

Priorité à la compensation

par Victor Larivière

L'UPA devrait reconnaître le dossier de la compensation des pertes pour les érablières affectées par le dépérissement comme une priorité. L'Union est aussi invitée à y mettre toutes les ressources financières et humaines, à faire connaître le dossier dans l'opinion publique, à former un groupe de travail, avec des producteurs et des économistes, pour établir le montant des pertes subies par les propriétaires d'érablières.

Telles sont en résumé les principales recommandations que vient de faire le comité sur le dépérissement, suite à une rencontre qui se tenait mardi dernier avec des représentants des principales régions productrices de sirop d'érable. Le problème qui affecte toutes les forêts de feuillus du Québec est jugé tellement important qu'on prévoit des répercussions graves sur l'économie en général, si rien ne change dans le processus actuel.

Comme il n'y a pas de programme qui prévoit ce genre de remboursement, en cas de perte de production à long terme, le comité sur le dépérissement estime qu'il faudra sans doute faire pression sur les gouvernements pour qu'ils compensent les pertes encourues par les producteurs, comme s'il s'agissait en quelque sorte de dommages aux récoltes.

L'exécutif de l'UPA et le conseil général étaient invités à se prononcer sur les demandes du comité sur le dépérissement en début de semaine. Tout laisse croire qu'ils appuieront les requêtes mentionnées plus haut.

La rencontre du comité et des représentants des régions a été l'occasion de faire le point sur le sondage effectué au cours de l'été. On y a appris que 82% des érablières seraient atteintes par le dépérissement à des degrés divers, chez les 2 172 répondants à un questionnaire. Le taux de participation à ce sondage s'élève à 27% des 7 953 producteurs qui avaient reçu un questionnaire. En tout 35% des répondants disent avoir subi des pertes de moins de 10% et un autre 35% affichent un taux de dépérissement de 10% à 25%. Pour ce qui est des pertes de 25% à 50%, on retrouve 9% des réponses et 3% des propriétaires ont subi des dommages sur plus de la moitié de leur érablière.

La Beauce est de loin la région la plus durement touchée avec 99% des répondants qui disent subir des pertes dans leurs érablières à cause du dépérissement. L'Estrie suit de près, de même que la région de Québec. On peut dire que toute la partie sud du fleuve Saint-Laurent, de Saint-Jean—Valleyfield jusqu'au Bas-Saint-Laurent, est particulièrement affectée, avec une incursion en Mauricie. Les secteurs de Lanaudière et des Laurentides sont les moins concernés par le problème.

Décès de M. Jean-Charles Magnan



Le doyen des agronomes québécois, M. Jean-Charles Magnan est décédé le 13 novembre dernier, à l'hôpital Saint-Sacrement, à Québec, à l'âge de 94 ans. Né à Québec, le 3 novembre 1981, il était le fils de feu C.J. Magnan et époux de Rachel Genest, décédée en 1982.

Seul survivant du premier contingent d'agronomes nommés par le gouvernement Gouin en 1913 pour vulgariser les méthodes de cultures et d'élevage enseignées à l'Institut agricole d'Oka, M. Magnan a voué à la formation de la jeunesse rurale les énergies de sa vie.

En 1937, il devenait directeur de l'enseignement agricole au Québec. À ce titre, il fut associé de près à la fondation et à l'organisation d'un réseau régional d'écoles d'agriculture. Auteur de nombreux ouvrages reliés à ses fonctions ainsi que de récits de voyages, il était membre de la Société des écrivains. Il fut reçu à l'Académie d'agriculture de France comme membre étranger en 1950.

Parmi les honneurs qui lui furent conférés, on note l'Ordre du mérite scolaire, l'Ordre du mérite agronomique ainsi qu'un doctorat en agronomie de l'Université Laval en 1951.

Chroniqueur à *La Terre de chez nous* pendant quelques années, on se souvient de ses portraits de personnalités agricoles qui furent publiés en volume sous le titre de "Le monde agricole". C'est d'ailleurs à notre journal que M. Magnan accordait sa dernière entrevue en août dernier.

Ayant accepté que son nom serve à la fondation mise sur pied par l'Association de la jeunesse rurale pour amasser les fonds nécessaires à l'obtention d'une certaine autonomie financière, M. Magnan expliquait qu'il croyait plus que jamais à cette nécessité. "Bien instruits et associés, les jeunes de la relève pourront suivre l'évolution de l'agriculture et s'adapter à la situation économique de leur époque."

R.L.

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DE QUOTA

Sommaire de la vente du mois de NOVEMBRE 1985

	Tout le Québec SAUF l'Abitibi-Témiscamingue			Abitibi-Témiscamingue		
	Quota de consommation litre	Quota de transformation produit kg	Quota de transformation non produit kg	Quota de consommation litre	Quota de transformation produit kg	Quota de transformation non produit kg
OFFRES RÉUSSIES						
Prix fixé par catégorie:	360,15 $	17,00 $	22,01 $	321,44 $	—	19,65 $
Quantité vendue par les producteurs:	7 981	7 506	177 049	100	—	3 311
Quantité achetée par les producteurs:	7 099	7 310	176 079	120	—	3 376
Quantité vendue par la réserve:	—	—	—	20	—	65
Quantité achetée par la réserve:	882	196	970	—	—	—
Nombre d'offres de vente réussies:	45	22	133	2	—	5
Nombre d'offres d'achat réussies:	174	17	459	2	—	10
TOTAL DES OFFRES						
Nombre total d'offres de vente:	52	27	184	2	—	10
Nombre total d'offres d'achat:	492	360	999	5	4	21
Quantité totale offerte en vente:	8 893	9 085	237 067	100	—	5 101
Quantité totale offerte pour achat:	18 317	173 796	351 366	258	2 300	9 676

par Serge Deschamps



secrétaire de la Fédération des producteurs de volailles Volbec

Réflexion

Office de commercialisation ou régimes de stabilisation des revenus

Le Rapport McDonald est extrêmement sévère à l'égard des offices de commercialisation qui font la gestion des approvisionnements. On leur reproche essentiellement "de faire monter les prix des produits agricoles au-dessus de ceux qui pourraient être obtenus dans le cadre d'une situation de marché ordinaire, vu le contrôle de l'offre qui en résulte" et "que les offices de commercialisation constituent une façon onéreuse d'atteindre un objectif social parfaitement acceptable".

Pour corriger cette situation, on recommande plutôt l'implantation "de programmes de stabilisation des revenus, et l'abolition progressive des offices de commercialisation gérant les approvisionnements".

À la lecture du texte, on a peine à comprendre exactement ce qu'on reproche aux offices de commercialisation. Est-ce le fait d'appliquer une gestion des approvisionnements ou est-ce le fait d'influencer abusivement le niveau des prix du produit géré?

Si c'est le fait d'appliquer une gestion des approvisionnements avec les effets normaux sur les prix qui en découlent, on a un problème d'orientation politique. En effet, les offices de commercialisation ont été créés par les gouvernements à cette fin et leur objectif premier est de rationaliser les approvisionnements et le niveau de revenus des producteurs. On ne peut tout de même pas leur reprocher leur essence même.

Qu'y a-t-il de scandaleux à équilibrer l'offre et la demande? Les trois grands de l'auto le font régulièrement. S'il y a trop de voitures sur le marché, les prix ne tombent pas; on coupe plutôt la production. C'est la même chose pour les brasseries, les cigarettes, etc. Il est agaçant d'avoir l'impression que seul le secteur de la production agricole intervient dans le mécanisme de la fixation de prix.

Par contre, si on leur reproche d'influencer abusivement le niveau des prix du produit, c'est une autre histoire. Notons toutefois que la Commission apporte très peu de témoignages ou de preuves sur cette allégation, sauf de mentionner qu'il s'agit d'une "façon onéreuse".

Or, cette déclaration ne résiste guère à une analyse en profondeur des indicateurs économiques. Selon les chiffres publiés par Statistique Canada, la variation du pourcentage d'augmentation des prix des produits sous gestion des approvisionnements depuis 1975 est inférieure, en moyenne, à celle du coût de l'alimentation au Canada.

Ayant dit cela, ceci ne signifie pas qu'il n'y ait pas de problème dans le présent système. La capitalisation des quotas est un problème complexe à résoudre. La répartition des allocations de production entre provinces est un débat litigieux mais ne justifie tout de même pas le démantèlement des offices de commercialisation.

La Commission recommande de suivre la route de la mise sur pied de programmes de stabilisation des revenus pour remplacer les offices de commercialisation.

Lesdits programmes n'influencent pas les conditions de mise en marché des produits; ils en corrigent les effets. À l'intérieur d'un cadre de libre-échange, quels seront les coûts pour maintenir la production agricole canadienne? Pendant combien de temps les gouvernements accepteront-ils de payer une facture aussi élevée?

Le gouvernement américain a débloqué 11 milliards de dollars de subventions en 1981. Aujourd'hui, la facture se monte à 83,08 milliards de dollars. Et le président Reagan veut maintenant limiter le plafond des subventions à 35 milliards de dollars pour les trois prochaines années.

Les offices de commercialisation font immédiatement payer aux consommateurs le véritable coût du produit agricole alors que, dans une situation de marché "libre", le prix payé n'a aucune relation avec son coût. Or, le coût d'un produit doit être payé d'une façon ou d'une autre.

Si le consommateur n'en défraye pas immédiatement le coût entier, d'autres devront intervenir. Et les consommateurs ignorent très souvent, de fait, les subventions "in extremis" ou d'urgence versées par leur propre gouvernement, c'est-à-dire eux-mêmes. Finalement, ils remettent d'une main ce que l'autre n'a pas immédiatement versé.

Les programmes de stabilisation des revenus, dû au fait qu'ils n'influencent pas l'offre, deviendront rapidement prohibitifs et politiquement contestés.

Point de vue

Discuter au féminin

par André Charbonneau

Pour peu que l'on assiste à des délibérations entre hommes ou entre femmes, on ne peut pas éviter de remarquer la nette différence de climat qui prévaut au sein de ces assemblées. En général, les femmes sont plus respectueuses des règles de procédure, s'en tiennent davantage au sujet à l'étude et parviennent ainsi plus facilement à des résultats concrets dans les délais prévus.

Cette discipline des femmes, si opposée à l'image de "placoteuses" qu'on leur prête, ne touche cependant que la façon de se comporter. Plus fondamentalement, on note aussi que les discussions féminines, contrairement à celles des hommes, ne tournent que rarement en rond. Elles ont une dynamique; elles font avancer le débat, de sorte qu'on peut difficilement prévoir à l'avance les résolutions qui en sortiront.

Dans les réunions d'hommes, au contraire, lorsqu'on connaît les intervenants, il est possible de déterminer au départ le partage des votes finals. Vaincu ou vainqueur, chacun repart ensuite tel qu'il était venu. C'est que les hommes préfèrent parler et les femmes, écouter. Lorsqu'au début d'une assemblée, on demande aux unes et aux autres leurs attentes de la rencontre, on entend généralement les hommes déclarer qu'ils sont là pour défendre tel ou tel point de vue et les femmes avouer qu'elles sont là pour apprendre.

Ces différences de comportement tiennent sans doute en grande partie au fait que les femmes ont moins d'assurance que les hommes et qu'elles ont traditionnellement eu à négocier leur point de vue pour influencer des décisions qu'elles n'étaient pas en mesure d'imposer. (Les femmes qui ne cherchent qu'à prendre la place des hommes, n'écoutent guère plus les autres qu'eux.) Au sein des organismes aussi masculins que l'UPA, ces différences sont amplifiées par les structures décisionnelles mises en place. En tant que délégués, les intervenants aux divers paliers de discussion sont quelque peu condamnés à s'asseoir sur leurs positions.

Dans les milieux agricoles, par ailleurs, tant chez les femmes que chez les hommes, on a tendance à discuter à partir de cas précis plutôt que de théories. Cette méthode peut donner d'excellents résultats pourvu que le rapprochement des situations exposées débouche sur des considérations d'intérêt plus général. Pour que cela se réalise, il est nécessaire que chacun des intervenants épouse suffisamment la préoccupation de l'autre pour y déceler ce qu'il y a de commun avec la sienne.

Lorsque cela se produit, la solution qui émerge à la fin ne ressemble généralement pas à celles que chacun avait en tête au départ. Elle va plus loin. Elle est plus nuancée. Elle est plus efficace. Si tel est le cas, celui qui ne fait que gagner les autres à son point de vue est en fait un perdant: il a raté l'occasion de l'enrichir à même l'expérience des autres. Des études récentes ont montré qu'en affaires, les femmes réussissaient de plus en plus mieux que les hommes. Cela tient probablement en bonne partie au fait qu'elles savent mieux s'ajuster. Quoi qu'il en soit, les hommes ont intérêt à étudier de plus près leur performance.

L'opinion rurale

Eaux usées et zone verte

Le 10 octobre dernier, j'assistais en tant que conseiller de ma municipalité à une audience publique de la Commission de protection du territoire agricole, à Longueuil. Suite à cette audience, je voudrais vous faire part de ce que j'ai ressenti, moi, Lise Lefebvre, **productrice agricole,** face à l'attitude des commissaires vis-à-vis de l'UPA. Il m'a semblé que l'UPA avait moins sa place là que les autres intervenants qui ne sont pas et de loin dans le milieu agricole. Pour vous situer, je vais vous faire un court résumé de ce qui a amené l'UPA à cette audience du 10 octobre.

Présentement pour l'environnement, la grosse mode, c'est de traiter les eaux usées dans des stations d'épuration qui sont des étangs à ciel ouvert. Mais comme ce n'est pas très esthétique, on "shippe" ça en territoire agricole plutôt que résidentiel.

Donc, ma municipalité à vocation agricole a été choisie par, dit-on, les ingénieurs comme site pour faire l'épuration des eaux de la municipalité voisine, St-Charles-Borromée.

En avril, la CPTAQ rendait une décision sujette à révision en faveur de St-Charles-Borromée. Ce fut négatif pour ma municipalité mais encore plus pour l'agriculture.

Pour faire suite à cette décision, l'UPA, entièrement contre ce projet, a demandé d'être entendue en audience publique. Le 10 octobre, l'UPA avait un dossier très bien structuré, s'étant documentée avec les dossiers déjà présentés à la CPTAQ. Elle a réussi à préparer son argumentation pour faire opposition à ce projet qui pourrait être un cas type, puisqu'il semble que ce ne soit qu'un début.

C'est impensable qu'un organisme agricole comme l'UPA soit sans cesse interrompu lors d'une audience en se faisant dire: "Oui, oui, on sait tout ça."

Je pense que lorsqu'on a la mémoire courte, il est bon de se faire rappeler que la Loi de la protection du territoire agricole est en place afin d'assurer à l'agriculture, le respect des conditions qui sont nécessaires à son existence à long terme.

Toujours à cette même audience, un producteur représentant le Syndicat de base de Lanaudière, M. Michel Payette, a fait remarquer qu'il trouvait déplorable qu'une terre agricole soit gaspillée pour l'installation de ces étangs puisque, disait-il, l'on n'est même pas certain de leur efficacité. Il a ajouté que si du terrain en zone blanche était utilisé et que ces bassins soient abandonnés pour de nouvelles techniques, l'on pourra toujours utiliser le tout pour des résidences (ou même, d'ajouter un commissaire, pour l'aménagement d'un parc) mais si c'est fait en zone verte, l'on ne pourra jamais y refaire de la culture! Le commissaire a approuvé tout en disant: "Oui, mais vous savez, M. Payette c'est peut-être pour dans 25 ans." **Pour dans 25 ans!**

Vous admettrez avec moi que j'avais raison de voir "rouge". La CPTAQ n'est-elle justement pas là pour qu'il y ait encore de la place pour l'agriculture dans 25 ans.

J'ai l'impression que la CPTAQ ne voit ou ne veut pas voir plus long que son nez, sauf peut-être lorsqu'un père veut vendre du terrain à ses enfants ou qu'un agriculteur veut tirer profits monétaires d'un terrain qu'il n'utilise et n'utilisera jamais pour de l'agriculture; dans ces cas, croyez-moi, on sent que la CPTAQ nous protège, mais...?

L'UPA a aussi tenu à rappeler à la CPTAQ (même si elle savait tout ça) que si des résidences près de ces étangs avaient une perte de leur valeur marchande, c'est sûrement aussi vrai pour les entreprises agricoles. Si personne ne veut cultiver dans le voisinage de ces bassins, ces terres seront-elles laissées en friche? Que penser du morcellement de terrain? Les rats que vont amener ces égouts ne causeront-ils pas des problèmes au drainage?

L'UPA a aussi dit qu'il lui était difficile de comprendre qu'une municipalité qui a 1005 hectares en zone blanche, dont 324 non utilisés, qui a aussi le projet de faire dézoner dans un avenir proche, 305 hectares supplémentaires, veuille en plus avoir des terres agricoles, avec l'appui de l'environnement, pour ses bassins d'épuration.

Tous ces points m'apparaissaient fort valables, mais apparemment pas suffisamment pour faire sourciller nos commissaires. On dirait que la CPTAQ se sent obligée de dire "Oui" à l'environnement. Je serais d'accord s'il n'était pas connu de la CPTAQ qu'il existe d'autres solutions moins coûteuses en terme de terres agricoles.

Parfois, entre nous, on se dit que le gouvernement a gelé nos terres en attendant que des gens bien intentionnés en aient besoin.

D'ailleurs, M. Bernard Duval, président de la Fédération de l'UPA de Lanaudière, y est allé dans le même sens lors d'une conférence de presse, le 4 octobre dernier et je cite: **"Mais pour bien des élus, l'agriculture est encore une vocation... en attendant de faire autre chose avec le terrain."**

À cette même conférence, Mme Louise Richard, directrice en aménagement et en environnement, a signalé que l'UPA estimait que les problèmes reliés à la gestion des déchets doivent revenir à celui qui les produit. Et vlan! Bravo, Mme Richard. Elle a bien raison en disant que l'agriculture dispose des déchets de ces animaux en zone verte.

De tels propos ne ressemblent en rien à une berceuse, ils ne devraient pas faire bâiller nos commissaires, ni nos députés, ni nos ministres, ni même nos voisins (gens de ville).

Mais, le pire, selon moi, c'est qu'on permet en zone verte des fosses pour déchets humains subventionnées à 90% et que les fosses à fumier des animaux, elles, le sont à... moins que rien.

Tout ceci pour vous dire que tous et chacun de nous dans les années à venir, nous devrons appuyer notre UPA dans ses démarches pour cette nouvelle mode d'étangs aérés, parce qu'une fois de plus nous y perdrons encore un peu de notre autonomie.

Mme Lise Lefebvre
productrice agricole

Avis aux correspondants

L'opinion rurale vise à donner une tribune à ceux et celles qui désirent exprimer un point de vue sur toute question d'intérêt, reliée de préférence au milieu agro-forestier.

Nous nous réservons le droit d'abréger ou de condenser les lettres jugées trop longues, tout comme nous rejeterons celles de nature diffamatoire ou ayant une saveur manifeste de politique partisane.

Chaque lettre doit nécessairement porter la signature, l'adresse et, si possible, le numéro de téléphone de son auteur.

3 000 élus à l'UPA c'est trop

Eh oui, nous approchons des élections. Bien que plusieurs aient en tête les élections provinciales, il s'agit des élections de la Confédération de l'UPA. Il y a des questions qui reviennent à tous les congrès, comme par exemple:

- Est-ce que l'équipe en place a mis de l'avant certaines réformes urgentes pour la survie de notre Union?
- Doit-on laisser libre cours à l'évolution de la structure administrative à l'UPA?
- Pourquoi la participation diminue-t-elle?
- Peut-être que c'est trop gros et qu'on n'y voit plus clair?

Historiquement, les syndicats spécialisés se sont greffés à une structure de base bien établie dans le monde syndical agricole où les racines étaient et sont encore la production laitière.

Aujourd'hui, nous devons penser à réduire le nombre d'élus dans nos syndicats de base afin d'en augmenter l'efficacité et de diminuer les coûts d'opération. Reconnaissons le grand besoin de maintenir les syndicats de base pour tous les dossiers d'ordre général, mais aussi de diminuer le dédoublement des efforts à travers nos régions.

Je dois reconnaître l'excellent travail de consultation qui est sur le point de prendre lieu, dont le premier thème "La mise en marché" devrait révéler nos besoins en cette matière. Seulement, l'approche suggérée est lente, pleine d'embûches et coûteuse. Ne serait-il pas plus approprié d'utiliser la forme référendaire ou le sondage public?

Qui, des gens qui nous serons proposés, seront les plus aptes à atteindre cet objectif essentiel de simplifier l'opération de notre union?

À ce sujet, si vous me permettez un commentaire: "Certaines branches de l'arbre ne tomberont pas du premier coup, à nous les agriculteurs de se prendre en main, elles finiront bien un jour par céder".

Il n'y a plus de place pour les gourmands!

Marc Aubin
Les Laurentides
Prévost (Québec)

L'eau potable c'est important
AQTE

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

Directeur: Mario DUMAIS
Rédactrice en chef: Evelyn DUMAS
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentant publicitaire: Christian GUINARD
Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON
Tél.: Toronto (416) 363-0522

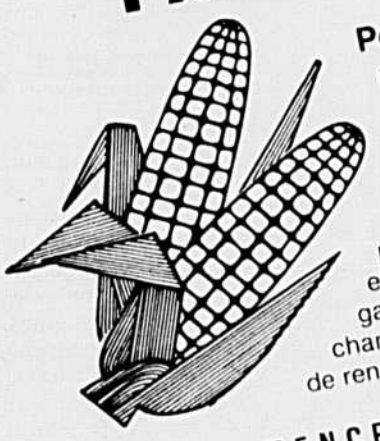
ABC
Directrice du tirage:
Micheline COURCHESNE
Publié le jeudi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, 15 $; 2 ans, 24,50 $; 3 ans, 31 $
Chèque ou mandat à l'ordre de La Terre de chez nous et adressé au:
Service du tirage
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830

Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

NK NORTHRUP KING
Pour votre meilleure récolte en MAÏS
Nous recommandons
PX 9151
Pour des rendements élevés en maïs-grain et en ensilage



Le PX 9151 est un hybride à gros grains, de haute performance pour les régions de 2700-2750 unités thermiques. Cet hybride est aussi un excellent producteur d'ensilage. Ses tiges solides et son système de racines bien developpé garantissent une excellente tenue dans vos champs. Pour plus de détails, empressez-vous de rencontrer votre détaillant NK le plus proche.

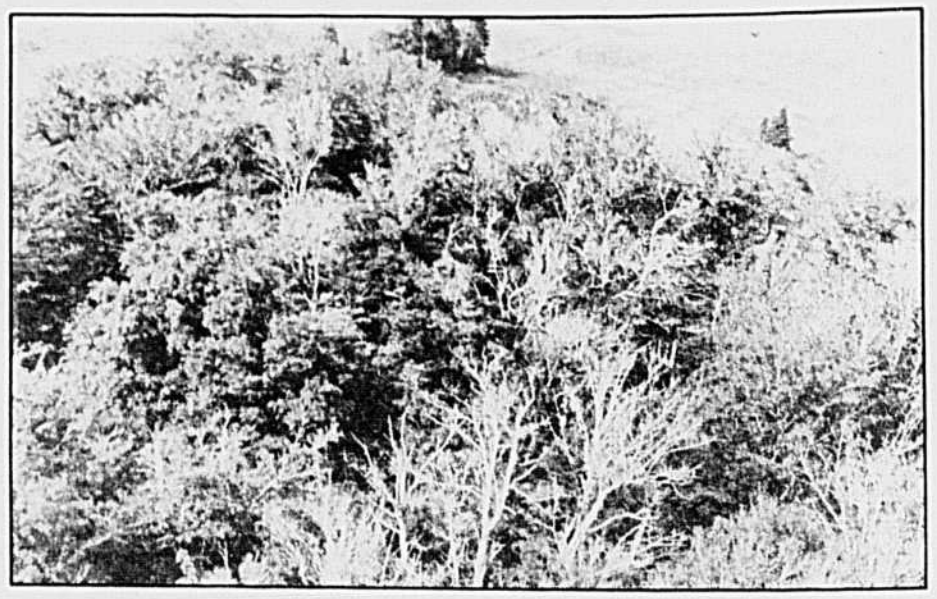
SEMENCES NORTHRUP KING LTÉE
1445, route 255, St-Cyrille de Wendover
(Québec) J0C 1H0 (819) 397-2253

NORTHRUP KING
SEMENCES DE MAÏS
SEMENCES FOURRAGÈRES

L'AGRICULTEUR ET LA LOI



*par Me Daniel Ferron**



L'exploitation d'érablières sur les terres publiques

Un jugement rendu par le Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec le 18 octobre 1985 dans une cause opposant M. Henri-Paul Couette à la MRC Montmagny et à la Corporation municipale de Ste-Lucie-de-Beaugrand risque d'intéresser tous les producteurs exploitant une érablière sur les terres publiques. C'est ce jugement que nous allons examiner brièvement dans la présente chronique.

Les faits

Le 19 avril 1985, M. Couette déposait au Bureau de révision de l'évaluation foncière une plainte pour contester son inscription au rôle d'évaluation foncière de 1985. Ce dernier était détenteur d'un permis annuel d'exploitation d'une érablière en vertu du Règlement sur les permis de culture et d'exploitation des érablières sur les terres publiques, adopté en vertu de la Loi sur les terres et forêts.

En vertu de ce permis, M. Couette n'avait que le droit d'entailler les érables. Il n'avait aucun droit de coupe de bois, sauf le bois de mauvaise qualité aux fins de la production de sucre d'érable et n'avait pas de droit de résidence. Son permis fut toujours renouvelé depuis 48 ans, mais ce n'est qu'en 1985 qu'il fut inscrit pour la première fois au rôle à titre d'"occupant".

Dans cette cause, il s'agissait donc de déterminer si M. Couette pouvait être considéré comme un "occupant" au sens de l'article 208 de la Loi sur la fiscalité municipale et si la municipalité avait le droit de l'inscrire au rôle à ce titre.

L'article 208 de la loi établit notamment que lorsqu'un immeuble non imposable est occupé par une autre personne que le propriétaire, les taxes foncières auxquelles cet immeuble serait assujetti sans cette exemption sont alors imposées à l'occupant, et sont payables par lui. L'immeuble doit alors être inscrit au rôle au nom de celui qui doit payer les taxes. On sait par ailleurs qu'en vertu de l'article 204 de la loi, les terres appartenant au gouvernement du Québec font partie des immeubles exempts de taxes foncières.

Le jugement

Après avoir passé en revue la jurisprudence existante concernant l'interprétation à donner au mot "occupant", on retient une liste de neuf critères qui peuvent amener à conclure qu'une personne est un occupant au sens de la loi:

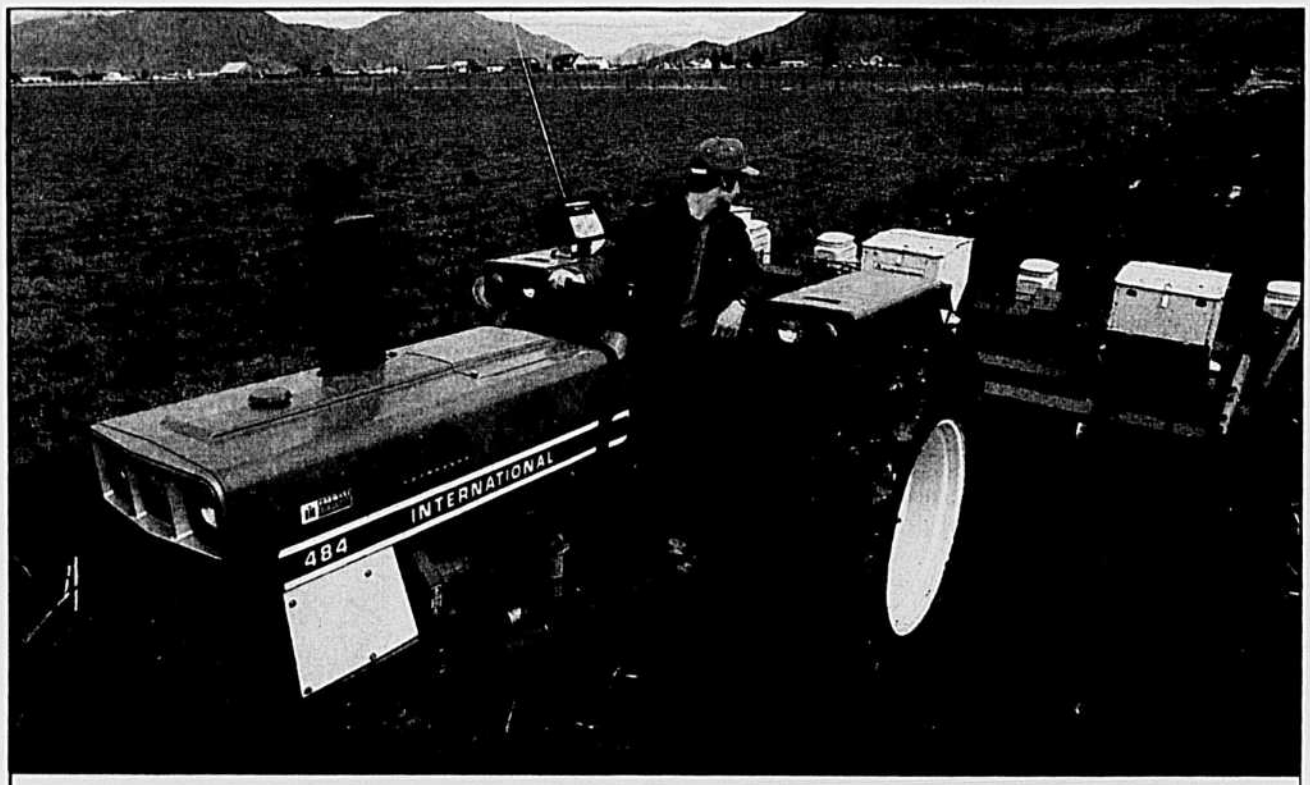
1. il ne faut pas être propriétaire;
2. il n'est pas nécessaire de jouir des revenus provenant de l'immeuble, bien que ce soit là un indice d'occupation;
3. il ne doit pas s'agir d'une occupation contrainte et obligatoire;
4. il faut avoir le contrôle effectif;
5. il doit s'agir d'une possession exclusive;
6. il doit s'agir d'une possession continue;
7. il faut avoir le libre accès;
8. il faut avoir la jouissance;
9. la possesion ne doit pas être exercée par autrui ou doit être pour des fins personnelles.

Dans le cas de M. Couette, le jugement distingue deux situations: d'une part, il y a le terrain où sont situés les arbres dont le plaignant récolte l'eau d'érable, d'autre part, il y a la petite partie où le plaignant a construit une cabane à sucre.

Dans le cas du terrain où sont situés les arbres, on a jugé que le plaignant ne pouvait être considéré comme un occupant et ne pouvait donc être inscrit au rôle à ce titre. Il fut jugé en effet que le plaignant n'avait ni le contrôle effectif, ni la possession exclusive du terrain, que l'État n'avait pas voulu se départir de son droit de contrôle et qu'il n'avait accordé au plaignant que la jouissance d'un droit. De plus, l'exercice de ce droit n'était pas continu, mais plutôt saisonnier. Ce raisonnement vaut pour tous les exploitants d'érablières sur les terres publiques.

Dans le cas de la partie de terrain où le plaignant a construit la cabane à sucre, il fut jugé que ce dernier était effectivement un occupant au sens de la loi et que le terrain devait être inscrit au rôle à son nom. On a jugé en effet que ce terrain était occupé par le plaignant de façon continue et exclusive, que la cabane à sucre appartenait à celui-ci et que les bâtiments formaient une unité d'évaluation devant être inscrite au rôle au nom de leur propriétaire, tel que prévu aux articles 208 et 35 de la Loi sur la fiscalité municiaple.

** L'auteur est notaire et directeur de l'assistance légale à l'UPA.*



La recherche Esso vous permet de travailler dur, tout en douceur.

Pendant que vous êtes aux champs à labourer, à semer, à tirer et à récolter, d'autres cherchent sans cesse des moyens pour vous aider. Depuis quinze ans, à force de recherche et de développement, nous avons mis au point de nouvelles huiles et de nouveaux lubrifiants pour aider votre équipement à travailler plus fort, plus longtemps et plus efficacement, tout en douceur. Du même coup, nous avons créé toute une gamme de produits qui contribuent à établir de nouveaux standards dans l'industrie.

Conçues pour satisfaire les besoins les plus divers des agriculteurs canadiens, nos nouvelles huiles aident vos moteurs à fonctionner plus longtemps, tout en réduisant les temps d'arrêt coûteux et les réparations. Leur formulation leur permet d'être efficaces, quelle que soit la température: elles l'ont prouvé au cours de nombreuses années d'essai sur le terrain. Et les progrès que nous avons réalisés avec les huiles moteur ne se sont pas arrêtés là, nous en avons fait autant avec nos fluides hydrauliques et nos graisses.

Ces nouveaux produits sont les meilleurs que nous ayons jamais mis au point. Une batterie d'essais a démontré que nos nouvelles huiles pouvaient améliorer de beaucoup l'endurance de vos véhicules et de votre machinerie. Et nous voulons vous le prouver. Car c'est avec des résultats aussi encourageants qu'on va de l'avant.

LA NOUVELLE ESSOLUBE XD3

Notre multigrade la plus fiable est encore meilleure!

Reformulée pour offrir un rendement encore plus efficace, cette huile multigrade universelle tout usage est maintenant la meilleure qu'Esso ait jamais mise au point. Ses nouveaux additifs contribuent à diminuer l'usure et à contrer les dépôts dans les moteurs à essence et les diesels. Et sa filtrabilité a été améliorée pour prolonger la vie du filtre. La grande polyvalence des huiles multigrades Essolube XD3 leur permet de travailler malgré les changements de température les plus marqués.

LA NOUVELLE ESSOLUBE HPD

Une huile de qualité supérieure pour les diesels à haut rendement

Spécialement mise au point pour répondre aux besoins des diesels à haut rendement d'aujourd'hui et de demain, cette huile moteur combat l'encrassement et aide à réduire les dépôts de carbone, le polissage des chemises de cylindres et le rayage mineur. Voilà une huile qui peut vous aider à tirer le maximum de votre équipement et même, dans certains cas, prolonger de façon significative la vie de votre moteur.

ESSO HYDRAUL

Notre fluide tout usage pour transmissions, différentiels et systèmes hydrauliques combat l'usure, freine la corrosion et réduit le moussage.

ESSO UNITOL

Une graisse polyvalente à haut rendement, efficace à haute température, capable d'une excellente étanchéité et dotée de caractéristiques qui lui permettent de combattre la rouille.

Avec vous, on va de l'avant.

Esso



Avec nous, ça marche rondement!

Selon les régions, les emballages sont différents.

PRODUCTEURS DE LAPINS

Négocier avec les abattoirs

par Louise St-Pierre

N.-D.-DU-BON-CONSEIL — Les producteurs présents à l'assemblée annuelle du Syndicat des producteurs de lapins du Québec ont convenu de la formation prochaine d'un Comité de stratégie de négociations avec tous les abattoirs. Ils veulent utiliser une formule nouvelle pour la mise en marché de leur production. Mais conscients des embûches possibles, ils demandent à l'Union des producteurs agricoles de les appuyer et de leur ouvrir la porte de son expertise en cette matière.

Avant d'en venir à une position aussi précise, les producteurs ont fait le point sur la situation actuelle. En fait, ils ont évalué les problèmes de production et la structure de mise en marché déjà établie. Deppuis quelque temps, des ententes verbales assuraient à différents abattoirs un approvisionnement régulier. Certains syndicats régionaux ont établi un réseau de ramassage des lapins qui, au dire des producteurs présents, a régularisé la production tout en minimisant les frais de transport.

Mais pour obtenir un prix meilleur et stable, ils jugent nécessaire qu'un contrat soit bel et bien signé avec leurs acheteurs. La négociation avec les abattoirs sur le prix et les quantités se ferait en présence d'un représentant de chacun des syndicats membres du Comité de négociation. Les résultats de ces négociations seraient soumis à l'approbation des production des régions concernées.

Selon le président du Syndicat provincial, M. Bernard Houle, qui a été réélu pour un autre mandat, les entreprises spécialisées dans l'abattage des petits animaux ont besoin d'un approvisionnement régulier pour garder et même grossir leur marché. "Certains abattoirs savent maintenant qu'un syndicat régional peut leur donner un tel approvisionnement."

Le Comité de négociations sera mis en place dès que le conseil d'administration, sous forme de comité de travail, aura établi une stratégie basée sur des principes certains. C'est là que l'on fera appel à l'expertise de l'Union. L'assemblée annuelle a souhaité que ce travail débute le plus tôt possible.

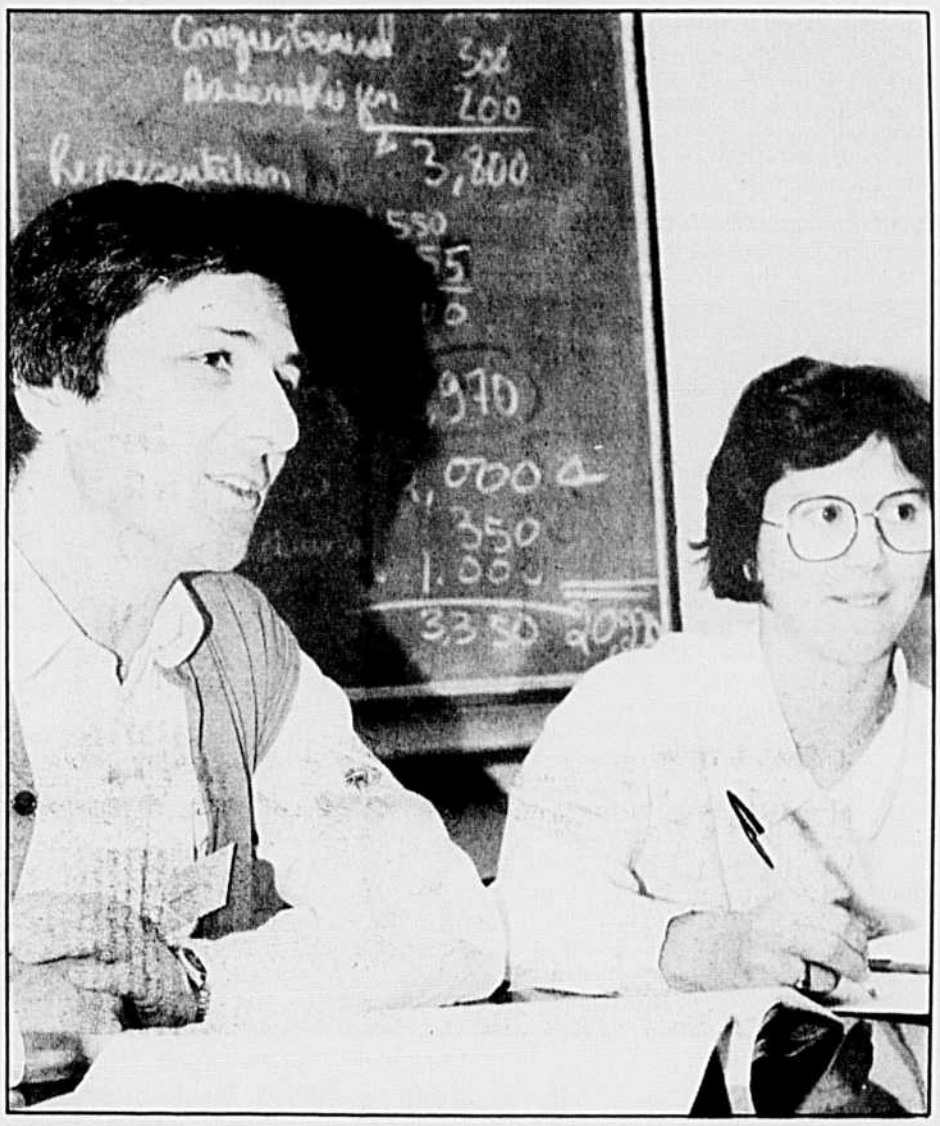
Toujours en regard de la mise en marché de leur production, les producteurs ont demandé à leur Syndicat provincial de faire pression, lors des prochaines rencontres avec les membres du Conseil canadien de la cuniculture pour que certaines provinces cessent d'envoyer leurs lapins au Québec en période de surplus de production. Certains abattoirs achètent du lapin vivant de la Colombie canadienne et de quelques autres provinces quand la production est la plus intensive au Québec. L'arrivée de ces lapins provoque inévitablement une baisse du prix.

Abattoir Leblanc

La fragilité de la production et de la mise en marché du lapin de chair au Québec, l'absence de politique d'aide et de protection aux producteurs en cas de faillite ont amené l'assemblée annuelle du Syndicat provincial à adopter une résolution d'appui à l'Union des producteurs agricoles dans ses démarches sur l'établissement de garanties de paiement. On lui demande même d'en accélérer le processus de mise en place. Les difficultés financières qui assaillent actuellement l'abattoir Leblanc, de St-Appolinaire, n'ont fait qu'inciter les producteurs à adopter cette résolution.

L'assemblée annuelle a aussi convenu d'attendre que l'abattoir Leblanc présente son plan de relance avant qu'une quelconque décision ne soit prise pour permettre aux producteurs concernés de toucher l'argent qui leur est dû. D'autre part, les négociations en vue de la signature d'un contrat avec les abattoirs ne seront pas entreprises avant que l'avenir de l'abattoir Leblanc ne soit connu. De l'avis de plusieurs producteurs, la fermeture d'un des cinq abattoirs spécialisés risque de faire baisser le prix du lapin

suite à la page 31



M. Bernard Houle a été réélu à la présidence du Syndicat des producteurs de lapins du Québec. Apparaît aussi sur cette photo, Mme Alyne Savary qui occupe le poste de secrétaire du syndicat.

Une première au coeur du Québec

CAP-DE-LA-MADELEINE — Réagissant à la décision qu'a prise le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de fermer les installations d'épreuve génétique qu'il opérait, le Syndicat des producteurs de bovins de la Mauricie a décidé de mettre sur pied et d'opérer, en étroite collaboration avec les Syndicats des producteurs de bovins de Lanaudière et Nicolet, une station privée d'épreuve génétique des bovins.

Située à Champlain, sur la ferme de M. Françoix-Xavier Pichet, la station d'épreuve accueillait récemment ses cent onze premiers taureaux pur sang. Ces derniers provenaient principalement des régions de la Mauricie, de Lanaudière et de Nicolet, quoique certains venaient des régions de Québec, du Saguenay-Lac-St-Jean et du Bas-St-Laurent.

A sa première journée d'opération, la station a établi deux nouveaux records provinciaux, soient: celui de la plus grande quantité de bêtes reçues en un jour, et celui du plus grand nombre de taureaux accueillis par une station d'épreuve qui en est à sa première année d'existence.

Selon le président du Syndicat des producteur de bovins de la Mauricie (UPA), M. Jean-Paul Matteau, "l'implantation de cette station d'épreuve aura pour effet de stimuler quantitativement et qualitativement la production de viandes bovines dans la région".

Pour M. Matteau, l'opération, par son Syndicat, d'une telle station d'épreuve "s'inscrit dans un programme de développement des mécanismes de mise en marché des bovins, auquel se rattache également l'encan spécialisé de veaux d'embouche qui se tient annuellement à St-Stanislas. Elle permettra de plus de répondre à la demande croissante des producteurs de vaches/veaux commerciaux pour des taureaux de qualité génétique supérieure.

On sait que dans une station d'épreuve, le gain de poids moyen de chaque animal est quotidiennement établi et comparé à celui des autres afin d'établir un indice de classement permettant de

suite à la page 31

Wise promet de l'aide

Le gouvernement fédéral prendra d'autres mesures pour venir en aide aux agriculteurs aux prises avec des difficultés financières.

Devant un groupe d'agriculteurs ontariens, le ministre John Wise se disait récemment en faveur des comités d'appel existants et de la formation de comités d'appel provinciaux comme celui de la Saskatchewan. Il a dit appuyer aussi la position de la Fédération canadienne de l'Agriculture portant sur des arrangements entre les agriculteurs et les prêteurs. La Fédération préconise des mesures législatives fermes qui permettraient aux agriculteurs et aux prêteurs de prendre des arrangements devant la cour, ou des dispositions similaires, et conclure des arrangements raisonnables, ou de permettre d'ordonner des arrangements raisonnables.

Le ministre Wise consulte actuellement son confrère du ministère de la Consommation et des Corporations en vue de faire modifier la Loi sur la faillite.

Il a par ailleurs déclaré qu'il donnerait rapidement suite aux recommandations qui résulteront de la révision du rôle et du mandat de la Société du crédit agricole, Le moratoire sur les mesures légales entreprises par la Société est toujours en vigueur.

LES LOGICIELS SIGA des profits au programme

SIGA

LA PREUVE EST FAITE!

Les économies réalisées avec Sigalait sur les frais de vétérinaire et d'insémination, additionnées d'une meilleure efficacité de production nous ont permis de payer notre investissement en moins d'un an.

FERME BRENMAR
MARCEL ET BRENDA LAVIOLETTE
DE STE-BARBE

FAITES CONFIANCE AU PLUS IMPORTANT FOURNISSEUR DE LOGICIELS AGRICOLES AU CANADA.

Division Agro-Alimentaire

Centre Québec
Marie Boissonneault, agr.
(819) 389-5856, Lyster

Ouest Québec
Yvan Fortier, agr.
(514) 472-7174, St-Eustache

Sud Québec
Richard Messier, agr.
(514) 372-4834, Granby

Est Québec
Laurent Boissonneault, agr.
(819) 389-5856, Lyster

L'AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE

Au carrefour de la croissance

par Colette Beauchamp

QUÉBEC — Promotion de l'agriculture écologique, de ses techniques, certification de ses produits, formation pour jardiniers amateurs et producteurs professionnels, organisation régionale, échanges internationaux, autant de sujets abordés au congrès annuel du Mouvement d'agriculture biologique (MAB) qui se tenait à Québec, il y a une semaine, autant d'activités que les 160 participants estimaient urgentes à poursuivre ou à mettre en oeuvre.

À l'ouverture de ce congrès d'orientation, le président du MAB, Christian Côté, incitait les membres à se doter d'un plan triennal "qui se situe dans l'hypothèse d'une société plus humaine pour ne pas être que des grains de sable qui ralentissent la machine industrielle". Il les invitait à se donner des objectifs pratiques et mesurables pour que l'agriculture écologique ait des effets économiques positifs et durables. Au cours de sa dernière année d'activités, le MAB, selon son président, a connu un développement sans précédent dans son histoire. "Il est devenu une plaque tournante de diffusion d'information, d'animation et de recherche" tant pour le public que pour le milieu agricole et le milieu de l'alimentation.

Les délibérations de ce week-end indiquaient bien que l'agriculture biologique est à un carrefour de croissance au Québec. D'un côté, elle fait face à des impératifs de rentabilité, de mise en marché et d'intégration au monde agricole, et doit donc, pour survivre, prendre de l'expansion alors que la demande est encore faible; de l'autre, si elle réussit à percer le marché, la demande des consommateurs et consommatrices pourrait être supérieure à la production qu'elle peut actuellement fournir. L'expansion fait problème dans la mesure où les producteurs et productrices écologiques ne bénéficient pas du support des pouvoirs publics tant du point de vue de l'investissement sur les fermes que de la formation et des services d'assistance professionnelle alors que leurs besoins dans ces différents secteurs sont urgents.

Échanges internationaux

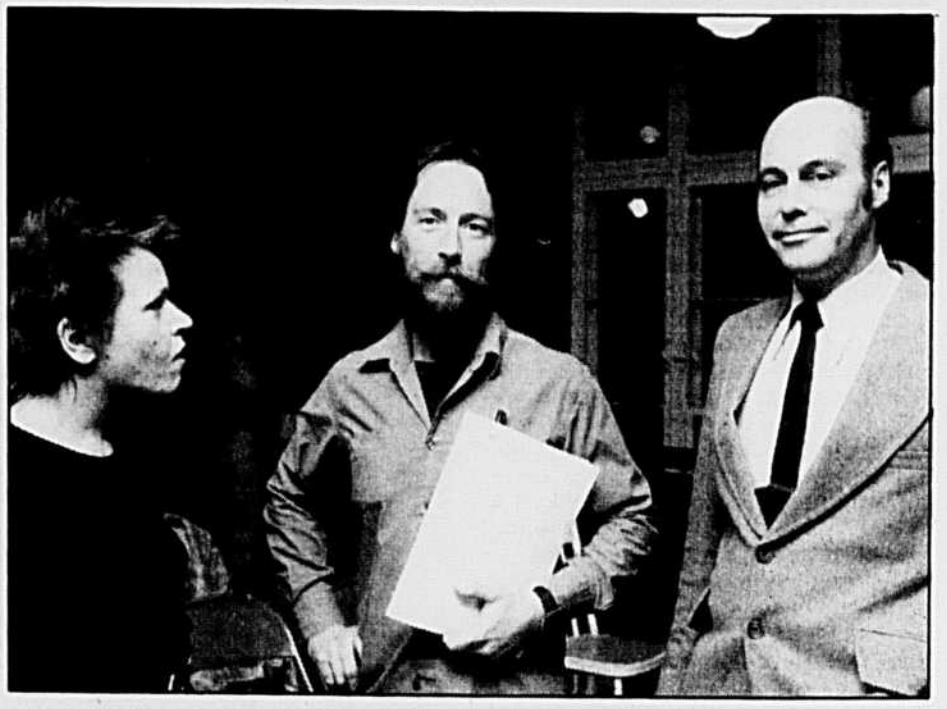
Les échanges internationaux sont essentiels à la progression de l'agriculture écologique au Québec. Aussi, le MAB, en dépit de ses faibles moyens, poursuivra-t-il les échanges en matière de technologie, d'organisation et de mise en marché avec d'autres pays occidentaux comme ceux qu'il a déjà effectués avec la France, la Belgique, la Suisse et les États-Unis. Il s'est aussi engagé dans la collaboration avec des pays d'Afrique et des Antilles, pour partager avec eux connaissance et techniques agricoles et les assister dans le démarrage de projets d'autosuffisance alimentaire.

L'organisation régionale

Au Québec, le nombre encore restreint d'agriculteurs et d'agricultrices écologiques est disséminé sur un vaste territoire. Aussi, le regroupement régional est-il un outil de développement majeur. Des expériences, comme la réussite de la ferme de groupe **Les Plateaux** à l'Anse-St-Jean, au Saguenay, ont démontré l'importance, pour rentabiliser ce type d'entreprise agricole, de viser l'autosuffisance alimentaire régionale et de créer des liens solides avec les consommateurs et consommatrices locaux. Certaines régions comme la Beauce, la Gaspésie, l'Estrie ont déjà des noyaux d'organisation actifs mais tout reste à faire dans l'ensemble du Québec.

Le MAB voulait remettre la gestion de la certification des produits d'agriculture écologique à un bureau de certification indépendant, régi par les producteurs et productrices mais, pour la prochaine année, ce sera un comité du MAB, formé de 4 producteurs ou productrices et de trois autres membres représentant les consommateurs(trices) et autres intervenants(es) du milieu, qui en sera chargé. *Humus*, le nouveau magazine que le MAB lançait le printemps dernier et qui lui a amené plus de 600 nouveaux membres, sera désormais publié par une corporation à but non lucratif indépendante.

Comme il arrive souvent en plénière, le temps manquant, toutes les autres recommandations proposées en ateliers sur la formation, l'organisation régionale, la promotion, ont été remises au conseil d'administration qui devra les analyser, déterminer des priorités et proposer au prochain congrès un plan d'action triennal.



On voit ici au Congrès de l'agriculture biologique, Mme Gaétanne Plante, vice-présidente du MAB, Christian Côté, président et Gilles Savard, directeur.

Où acquérir une formation

par Colette Beauchamp

QUÉBEC — Quelle formation en agriculture écologique est disponible au Québec? Les jardiniers amateurs peuvent s'inscrire à un cours de formation populaire en techniques écologiques d'agriculture d'une quinzaine d'heures organisé par le secteur de l'éducation aux adultes de bon nombre de commissions scolaires. "Mais souvent, une personne intéressée à ce cours doit recruter une vingtaine d'autres personnes avant d'obtenir que sa commission scolaire le dispense et débourser 56 $ alors que les cours de macramé sont offerts à un coût beaucoup moindre", affirmait un participant au récent congrès du Mouvement d'agriculture biologique. Grâce à une subvention OVEP (organisation volontaire d'éducation populaire) du ministère de l'Éducation et à la collaboration des Commissions scolaires régionales, le MAB a permis à 2 000 personnes de suivre un cours de formation populaire d'une journée pendant la dernière année.

Pour ce qui est de la formation professionnelle, elle est à peu près inexistante mais l'avenir semble plus prometteur. La Commission scolaire Honoré Mercier de Saint-Jean a offert depuis deux ans un cours de 40 semaines en culture écologique autogérée avec stages pratiques à 15 étudiants(es) chaque année dans le cadre des programmes de formation professionnelle pour chômeurs, chômeuses et assistés(es) sociaux. Ce cours sera offert à nouveau en janvier 86.

Au Saguenay, à l'Anse-St-Jean, la ferme de groupe **Les Plateaux** négocie déjà depuis de longs mois avec la Commission de formation professionnelle régionale pour offrir sur place, à compter du début 86, un cours théorique et pratique de 40 semaines en horticulture légumière et ornementale en climat frais. Denis Lafrance, membre de la ferme **Les Plateaux**, donne des cours de jardinage biologique depuis 1978 et estime que, pour exercer un véritable impact social, le nombre de fermes écologiques doit passer de 200 à 2 000 en 10 ans et que, pour ce, il est urgent de former des travailleurs et travailleuses. De son côté, l'Institut de technologie agricole de La Pocatière espère que le même genre de cours à l'intention des chômeurs, chômeuses et assistés(es) sociaux sera disponible au début de 86 à cet endroit. Beaucoup de personnes intéressées à acquérir une formation en culture écologique autogérée déplorent cependant que ce cours de 10 mois ne soit offert actuellement qu'à deux groupes cibles.

La formation professionnelle

La demande de formation professionnelle vient de partout. Pour sa part, le Conseil des productions végétales du Québec a reçu cinquante demandes d'agriculteurs et agricultrices. Des producteurs et productrices d'autres spécialités agricoles en désirent aussi. Il y a une semaine, les congressistes du MAB demandaient des programmes de cours souples — formation théorique dans les semaines mortes et stages l'été sur des fermes; des bourses d'études; des programmes adaptés aux besoins et aux horaires de producteurs et productrices; la reconnaissance par le ministère de l'Agriculture de la formation en agriculture écologique; la formation de techniciens capables de vulgariser la matière.

Depuis 3 ans, les étudiants(es) en phytotechnologie de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière réclament avec de plus en plus d'insistance des cours en agriculture écologique. Jusqu'à maintenant, l'institution offrait un cours d'initiation de 45 heures. Aussi, le responsable des programmes de l'option de phytotechnologie, Denis Gendron et le professeur Michel Gagnon sont-ils à mettre au point avec la collaboration d'étudiants un programme qui, si la direction l'accepte, offrirait l'option agriculture écologique à compter de 1987, les étudiants(es) optant pour cette spécialité pendant les trois dernières sessions de leur cours de trois ans. Les initiateurs de ce projet comptent en plus organiser une ferme expérimentale où les étudiants(es) pourraient acquérir une formation pratique.

Au niveau universitaire, ni le Collège Macdonald ni l'Université Laval n'offrent l'option agriculture écologique. À Macdonald, quelques professeurs comme le professeur Stuart Hill, un pionnier dans le domaine, s'intéressent à la dimension écologique et là, comme ailleurs, des étudiants(es) organisent des séminaires ou des colloques sur le sujet. À l'Université Laval, M. Lionel Lachance, ex-directeur du Service des productions végétales au ministère de l'Agriculture, donnera, à la prochaine session, un premier cours de 26 heures sur l'agriculture douce.

AVIS DE CONVOCATION

Madame,
Monsieur,

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération des Producteurs de Fruits et Légumes du Québec et du Plan conjoint administré par la Fédération se tiendra aux date, heure et endroit suivants:

DATE: Mardi, le 26 novembre 1985
HEURE: 9:30 heures
ENDROIT: Maison de l'U.P.A.,
555, boulevard Roland-Therrien
Longueuil

L'inscription des producteurs et des délégués débutera à 9:00 heures.

Bienvenue à tous!

GILLES McDUFF, d.t.a.
Secrétaire,
Fédération des Producteurs de fruits et légumes du Québec



La vie politique à Québec

par Diane Hayfield

Le mouvement d'agriculture biologique réclame l'intervention du MAPAQ

Le mouvement d'agriculture biologique est rendu à la croisée des chemins. Cet organisme a connu un développement sans précédent au cours des dernières années et il a besoin d'une reconnaissance du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour poursuivre sa percée.

Lors d'un récent congrès à Québec, 200 personnes se sont réunies pour établir les priorités du mouvement pour les trois prochaines années. L'avenir du groupe est en pleine effervescence.

La certification des produits écologiques sera la grande priorité de l'organisme dans le cadre de son plan triennal. Le mouvement veut faire reconnaître l'importance de la certification, comme outil essentiel de la promotion de l'agriculture biologique.

Sur le plan économique, l'agriculture biologique a définitivement de l'avenir. Le marché est disponible mais le Québec doit réagir sinon il se fera damer le pion par les Etats-Unis. C'est du moins ce que soutient le directeur général du mouvement, Gilles Savard, expliquant que les Américains ont déjà un organisme de certification. C'est pour cette raison, entre autres, que le mouvement réclame à grands cris l'implication du ministère de l'Agriculture. D'ailleurs, les congressistes ont profité de leur assemblée annuelle pour demander au ministère de l'Agriculture une subvention de 51 000 $ afin d'organiser la certification.

Selon M. Savard, la menace américaine est très proche. L'an dernier, des producteurs québécois de l'Estrie ont fait affaire avec l'agence de certification américaine, parce qu'il était plus facile d'écouler la marchandise. Ainsi, le Québec a exporté pour environ 3 000 000 $. En soi, l'exportation n'est pas une activité à éviter, mais dans les circonstances cela démontre le manque d'organisation du Québec. Il est souvent plus facile d'acheter des produits québécois écologiques aux États-Unis qu'au Québec.

La situation apparaît inquiétante aux yeux du mouvement d'agriculture biologique. Au cours des récentes années, le degré d'autosuffisance du Québec a diminué. Il est passé de 20% environ à 10%. Le directeur général, Gilles Savard craint que les Américains s'emparent du marché québécois. Ainsi, dit-il, ce serait des millions de dollars de perdus et des énergies de bénévoles englouties pour rien. Il affirme que certains gros producteurs québécois d'aliments naturels envisagent de transiger avec l'organisme américain de certification tellement la situation est décourageante. Selon lui, le ministère de l'Agriculture doit absolument se réveiller.

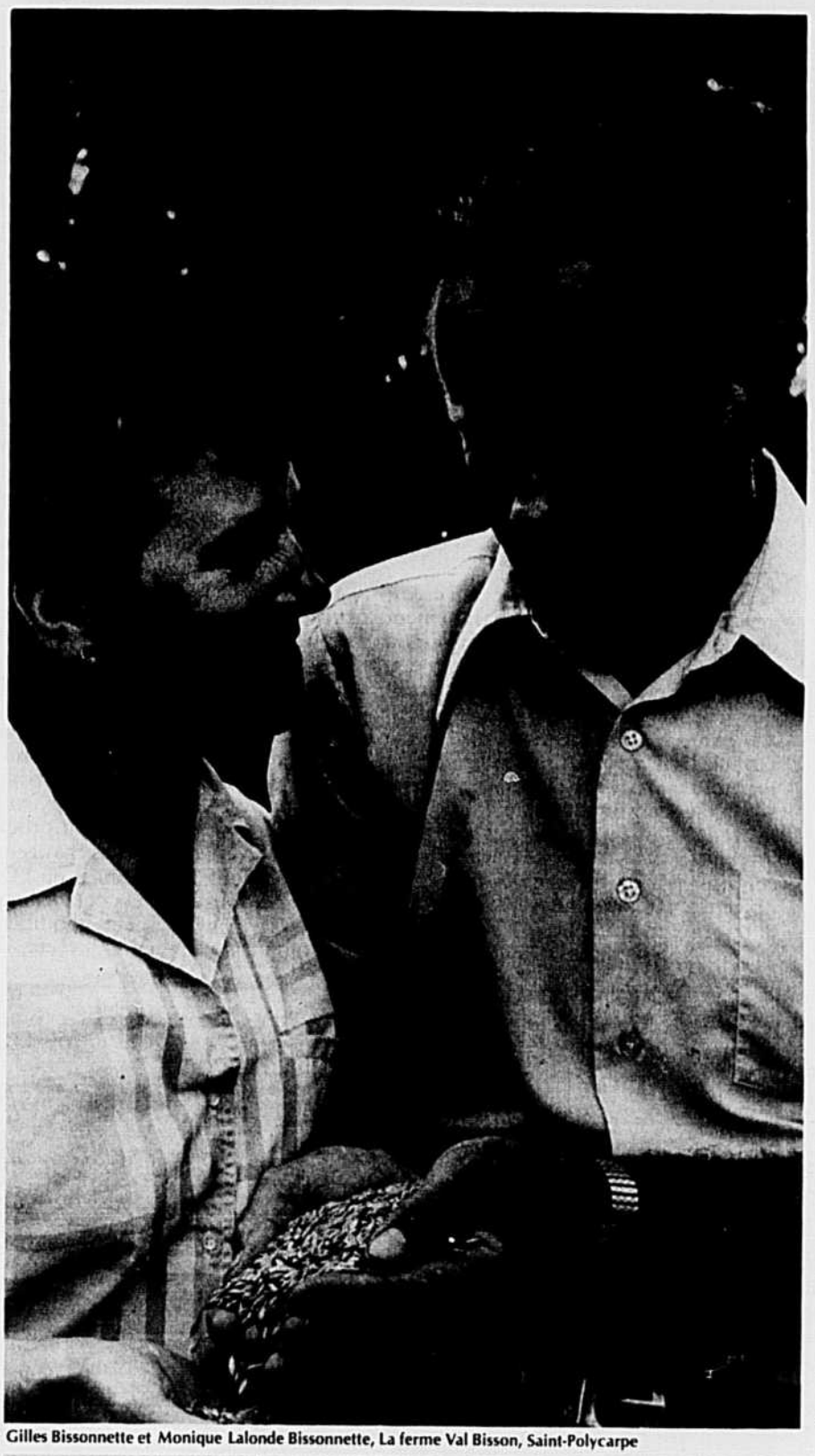
Autre exemple de l'inactivité du Québec dans ce secteur selon le mouvement biologique: les fermes témoins. Le Québec a innové dans le passé dans ce domaine, mais les actions n'ont pas suivi. Gilles Savard donne l'exemple d'une ferme témoin qui a été implantée dans la province et qui est restée sans lendemain. Pendant ce temps, des fonctionnaires des États-Unis sont venus au Québec pour étudier le concept de cette exploitation agricole spécialisée dans la production d'aliments écologiques. Résultat: les Américains sont repartis et ont recommandé la création de 25 fermes témoins sur leur territoire.

L'an dernier, 37 productions certifiées ont été vendues aux consommateurs québécois. Les cultures maraîchères et particulièrement la fraise écologique ont connu beaucoup de succès. Les céréales et les productions en serre tels le concombre et la tomate étaient des aliments très en demande aussi. On peut déjà prévoir qu'il y aura une augmentation importante du volume de certaines productions. Les agriculteurs écologiques ont leur carnet de commande rempli.



Le mouvement d'agriculture biologique est cependant conscient qu'il faudra diversifier les productions, en ajoutant des produits animaux qui sont à toute fin pratique absents de l'agriculture écologique, faute de moyen. Encore là, le mouvement a besoin de l'aide du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour développer ces productions.

L'agriculture biologique se développe de plus en plus. Pour le mouvement, la présence et l'intérêt démontré par les producteurs agricoles conventionnels qui songent à se convertir à cette forme d'agriculture sont une preuve de l'évolution de la population. Le marché est là mais les moyens sont encore à l'état primaire.



Gilles Bissonnette et Monique Lalonde Bissonnette, La ferme Val Bisson, Saint-Polycarpe

"Nous, nous faisons entièrement confiance à Desjardins sur le plan financier. Ce sont des gens qui connaissent bien les producteurs et productrices agricoles. Ça fait longtemps que Desjardins est engagée dans le développement du milieu."

Monique Lalonde Bissonnette
Gilles Bissonnette

Puisez dans nos ressources.

Desjardins met toutes ses ressources au service des producteurs et productrices agricoles et de leur entreprise. Le réseau des caisses et des institutions donne accès à une vaste gamme de services d'épargne, de crédit, d'assurances, de rentes, etc. Toutes ces ressources sont vos ressources car Desjardins, c'est votre coopérative. Choisissez Desjardins comme associée.

- Le réseau des 1400 caisses populaires et d'économie Desjardins
- L'Assurance-vie Desjardins
- La Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde
- La Fiducie du Québec
- Le Groupe Desjardins, Assurances générales
- VISA *Desjardins

*La C.C.P.E.D.Q. est un usager inscrit de cette marque.

Desjardins
Une ressource naturelle.

La décentralisation de l'Office du crédit agricole

DOSSIER

par André Charbonneau

Le présent reportage visait en premier lieu à faire connaître le travail réalisé en région par les conseillers et les conseillères de l'Office du crédit agricole. Pour cela, il devrait normalement répondre aux questions suivantes: qui sont ces conseillers et conseillères? comment conçoivent-ils leur rôle? sont-ils satisfaits du partage des responsabilités décisionnelles? sur quels critères basent-ils leurs recommandations? comment ont-ils vécu les changements effectués à l'Office depuis quelques années, quelle réforme envisagent-ils pour l'avenir?

J'ai évidemment tenté d'obtenir ces réponses mais à une exception près, les régions m'ont fait savoir que, pour parler de la décentralisation, il fallait m'adresser au siège social et plus précisément au président Camille Moreau. Malgré ce paradoxe, j'ai cherché à contacter ce dernier qui n'a cependant pas retourné mes appels. Étant donné que les rapports annuels de l'Office ne précisent pas à quoi servent les dépenses d'administration, j'aurais aimé également souligner l'évolution de celles-ci depuis qu'on s'est engagé dans la voie de la décentralisation.

Le présent dossier ne répondra donc pas à ces interrogations. Par contre, il soulignera les attentes des usagers, notamment celles des jeunes. Quant au reste, il s'appuie sur le mémoire présenté par l'Office à commission parlementaire qui a enquêté sur les orientations, les activités et la gestion de cet organisme public.

Un changement n'attent pas l'autre

De profonds changements ont bouleversé le régime de financement agricole au Québec depuis 1969. On a successivement ouvert la porte aux exploitations sans sol, aux exploitations de groupes, puis à la location des fermes. Le recours au nantissement agricole et l'avènement des marges de crédit marquent également cette évolution, de même que l'attention aux productions dites "nouvelles", la création d'un crédit forestier et aquacole ainsi que d'une banque de terres arables. Enfin, l'adoption de la formule Tandem a permis aux institutions privées de mettre leurs ressources à la disposition des producteurs agricoles: ce qui a grandement rapproché créanciers et créditeurs.

Depuis le début de ses opérations, l'Office a mis à la disposition des producteurs une somme de près de quatre milliards de dollars. Au cours des six dernières années seulement les montants de subventions à l'intérêt se sont élevés à près d'un demi-milliard de dollars. En quinze ans, le maximum des prêts à long terme est passé de 15 000 $ à 250 000 $ pour les individus et à 450 000 $ pour les groupes. Les marges de crédit peuvent maintenant atteindre 500 000 $ dans le cas des productions de céréales ou de bovins d'engraissement. Enfin signalons que l'Office a accordé au cours des dix dernières années en moyenne 1 261 prêts par an.

De leur côté, les conseillers ou conseillères en financement rencontrent annuellement plus de 6 900 emprunteurs relativement à des demandes diverses qui comportent une bonne part de suivi. Ces activités, ajoute le mémoire de l'Office, nécessitent plus de 10 800 visites à la ferme et quelque 4 800 visites des producteurs au bureau. Cela ne comprend pas le travail d'expertise relié au premier prêt de ceux qui s'établissent ainsi que les rencontres nombreuses qui se produisent dans le cadre de la réalisation des garanties des prêts.

C'est dans ce contexte de bouleversements et d'activités que se situent en même temps les opérations de décentralisation.

Critères de sélection

Pour avoir droit à un prêt de l'Office du crédit agricole, il faut respecter la définition de la ferme: "une ferme susceptible de produire, compte tenu de l'ensemble de ses ressources, un revenu permettant à celui qui l'exploite d'en acquitter les frais d'exploitation, y compris l'entretien et la dépréciation, de remplir ses obligations et de faire vivre sa famille convenablement". D'autres critères doivent également être pris en considération: ne pas avoir d'autres ressources de financement que le crédit, consacrer la majeure partie de son temps à l'exploitation agricole, en tirer la plus grande partie de ses revenus, être maître de son temps et de ses décisions et finalement faire la preuve de sa capacité de remboursement grâce à une analyse détaillée des coûts de production et des revenus à partir des informations comptables des douze derniers mois d'exploitation, ou, à défaut, à partir des coûts de production établis par le comité quadripartite pour chaque production.

Par ailleurs, le nombre d'années de scolarité, le nombre d'années de formation professionnelle en agriculture, les connaissances pertinentes dans ce domaine, les succès antérieurs, les résultats obtenus, la structure financière, la réserve accumulée, le nombre et la nature des emplois antérieurs constituent autant de facteurs qualitatifs dont l'Office tient compte. Entrent également en ligne de compte, l'habilité à gérer des ressources, l'aptitude au management, le réalisme et la prévoyance dans l'élaboration des projets, la capacité physique en regard de la nature et de l'envergure de l'entreprise, le comportement en regard des obligations financières et de l'utilisation du crédit ainsi que la réputation dans le milieu. L'attitude du conjoint et de la famille est prise aussi en considération.

Les délais ont été réduits de 75%

La question des délais de réponse demeure au coeur des réclamations des jeunes à l'égard de l'Office du crédit agricole. Elle tient son importance, à la fois, à des facteurs objectifs et subjectifs. Selon les jeunes, en effet, l'inquiétude qui tenaille celui qui attend une réponse à sa demande de prêt est autrement plus importante que les hésitations bureaucratiques des agents dont finalement il dépend. Dans un cas, on exige une réponse immédiate; dans l'autre des délais.

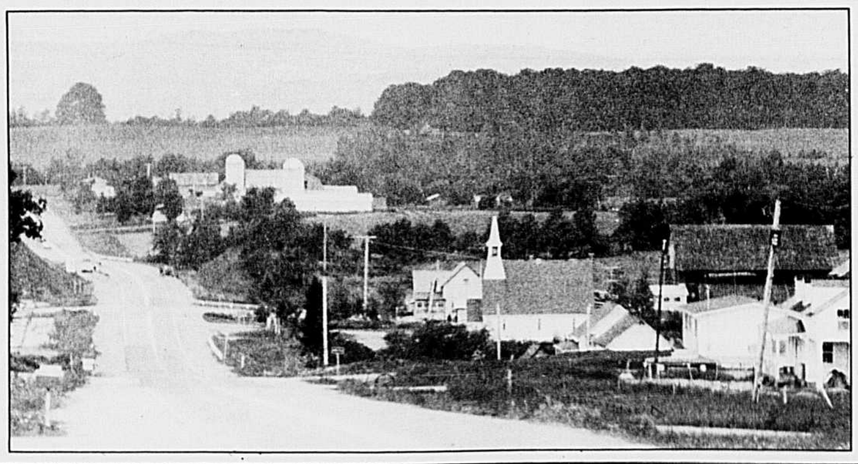
Entre 1973 et 1985, l'Office du crédit agricole a réduit les délais de traitement des demandes de prêts de 385 jours à 104. Les jeunes demandent qu'une décision soit rendue dans les trente jours et que les prêts eux-mêmes soient consentis dans les quatre-vingt-dix jours. Nonobstant ce chiffre précis, on peut dire que de part et d'autre on s'entend sur l'objectif. Pour l'atteindre, l'Office a procédé à une révision des procédés administratifs de grande envergure. À certains égards on peut dire que cet objectif a canalisé toutes les énergies de la réforme en cours.

Dans son mémoire à la Commission de l'Agriculture de mars dernier, l'Office décrit de façon détaillée les efforts déployés en ce sens, malgré les contraintes imposées par le Conseil du trésor. C'est ainsi que dès 1979-80, il a procédé à une ponction de 34 postes à son siège social pour en ajouter 24 dans ses bureaux extérieurs, tout en absorbant une coupure de dix postes. Auparavant les bureaux régionaux et locaux avaient une organisation si rudimentaire que les agents du milieu devaient assumer eux-mêmes une foule de tâches qui n'avaient rien à voir avec leur rôle professionnel. Les entrevues avec les requérants ou requérantes n'avaient lieu que le lundi alors que maintenant elles s'effectuent tout au long de la semaine.

La réforme réalisée au siège social fut non moins marquante: décloisonnement des services, informatisation, création du dossier unique, travail d'équipe, restructuration du processus de révision interne. De tels changements ont créé pour le personnel de l'Office des conditions de stress peu ordinaires: déménagement, recyclage, modification des rapports entre individus, etc.

L'année dernière le Conseil du trésor a reconnu les efforts de l'Office en signant un protocole d'entente avec celui-ci qui le déleste de certaines compressions budgétaires. Mais pour aller plus loin, il faudra en outre refondre les lois de financement agricole. En ce sens, les responsables de l'Office sont aussi impatients que les producteurs face au gouvernement qui tarde à effectuer les modifications qui s'imposent. Ainsi, ils ont clairement approuvé la création d'un conseil de révision.

Entre-temps, on vise toujours à améliorer l'efficacité administrative notamment dans le sens d'un meilleur service à la clientèle. On travaille à la constitution du dossier unique en vue d'une approche globale et intégrée et d'une meilleure personnalisation des dossiers. On cherche également à préciser le cadre qui permettra éventuellement aux conseillers et aux conseillères d'autoriser les avances de crédit au rythme des besoins de l'exploitation conformément à la planification de départ. Pour cela, il faudra être en mesure d'apprécier ces besoins en crédit pour des périodes déterminées, par exemple, cinq ans.



On nous décourage

"Les conseillers et les conseillères nous découragent tout le temps!" Tel est le principal reproche que les jeunes formulent à l'endroit du personnel de l'Office du crédit agricole. "À les entendre, nous n'avons pas les reins assez solides, nous avons invariablement choisi la plus mauvaise ferme, la pire des productions. Nous n'avons que peu de chance de nous en sortir, etc., etc."

Cette approche hautaine de celui ou celle qui sait à l'égard de celui ou celle qui aurait tout à apprendre a pour effet habituel de fausser la relation entre celui qui aspire à un prêt et celui qui le rendra possible ou non. On cherche un conseiller et on se retrouve face à un juge. Alors qu'on voudrait communiquer son enthousiasme à quelqu'un qui en reconnaîtrait le fondement pour porter le projet plus loin, on se retrouve avec des gens qui en ont vu d'autres, qui ne se laissent pas avoir facilement, bref qui ne marchent pas. En pareil contexte, l'emprunteur est porté à interpréter la situation comme résultant d'un conflit de personnalité entre lui et l'agent.

Cette attitude blasée (ou perçue comme telle) du fonctionnaire, face au projet qu'on lui présente, est également interprétée comme étant la manifestation d'un conservatisme déplacé, étant donné que le jeune qui se lance en agriculture le fait avec un esprit d'entreprise et donc un sens du risque et de l'innovation plutôt incompatible avec le pointillisme légal ou comptable. Encore là, se créent facilement des blocages de communication peu favorable à la création d'un sentiment mutuel de confiance.

Tout ceci peut créer chez l'emprunteur l'impression que de part et d'autre on ne parle pas le même langage et qu'on ne tire pas dans la même direction. Quand on se retrouve dès lors face à des chiffres qui ne s'équilibrent pas, quand les évaluations divergent, quand on ne s'entend pas sur la valeur du projet, on est donc bien prêt d'attribuer à la subjectivité plutôt qu'à l'objectivité la raison d'un éventuel refus.

Si à cela s'ajoute la réputation de tel ou tel agent de l'Office, comme empêcheur de danser en rond, l'incompréhension devient la règle. Alors même celui qui a obtenu son prêt sera porté à croire qu'il le doit soit au "fait" qu'il a joué au plus fin, soit au "fait" que son projet était sans faille. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit là d'une conclusion dangereuse pour son comportement futur.

Au total, il existe donc entre l'emprunteur et le conseiller ou la conseillère un complexe relationnel de dominé à dominant (infériorité chez le premier, supériorité chez l'autre) dont il faut tenir compte. L'Office paraît l'avoir compris puisqu'il a prévu un mécanisme de formation à cet effet.

D'autre part, la critique des jeunes que verbalise le présent texte semble accablant pour les agents de l'Office. En réalité, il n'en est rien. Mises à part les démarches particulières qui, d'une région à l'autre, ont visé la révocation de tel ou tel fonctionnaire (conseiller ou non), les résolutions des jeunes ou de quelque autre intervenant ne trahissent aucune insatisfaction générale à l'endroit du personnel régional de l'Office.

Au contraire, on n'avait jamais songé à généralement poser la question de cet angle. Il a fallu l'intervention d'un journaliste pour qu'on y réfléchisse et apporte les remarques qui précèdent. Du même coup, on reconnaît par ailleurs que de telles équivoques ont eu assez de fondement pour justifier la demande d'un comité d'appel des décisions concernant le crédit agricole. De même, on admet qu'une meilleure définition des rôles et des critères servant à l'attribution des prêts allègerait les rapports des parties entre elles. Le principe de la régionalisation des dossiers — voir article ci-contre — jouerait également dans le sens d'une confiance accrue entre emprunteur et agent de prêt.

À cause des circonstances évoquées en introduction du présent dossier, il a été impossible d'obtenir la réaction des fonctionnaires de l'Office en région. Nul doute qu'ils ou elles nous auraient fourni une explication différente des mêmes situations.

Décentraliser ou régionaliser

L'Office a décentralisé ses bureaux. C'est bien, disent les jeunes, mais nettement insuffisant. Qu'est-ce que ça change de fondamental, si les fonctionnaires prennent en région les mêmes décisions qu'ils auraient prises en restant à Québec? Ce qu'il faut, concluent-

suite à la page 31



«J'ai les deux pieds sur terre. J'ai choisi le nouveau régime d'assurance des Coopérants»

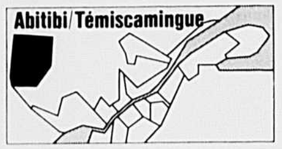
«J'ai décidé que je voulais vivre dans la sécurité. Je me suis assuré contre toutes les éventualités avec la nouvelle assurance multirisque agricole.
Mon patrimoine me tient à coeur.
Un jour, je me suis demandé ce qui arriverait en cas de sinistre. Est-ce que j'aurais l'argent nécessaire pour repartir à neuf? Est-ce que je disposerais d'un revenu suffisant pour subvenir aux besoins de ma famille? Et qu'arriverait-il si un de mes employés se blessait pendant son travail? Pourrais-je l'indemniser adéquatement et faire face à d'éventuelles poursuites judiciaires?»
Vous aussi vous pouvez vous protéger contre les imprévus. Informez-vous dès aujourd'hui sur les nouvelles garanties de l'assurance multirisque agricole des Coopérants:

- assurance habitation, bâtiments et biens meubles;
- possibilité d'obtenir la valeur à neuf sur les biens meubles;
- protection plus complète pour les équipements, les produits de la ferme et les animaux;
- assurance contre les pertes de revenus;
- assurance responsabilité;
- etc.

Par la même occasion, profitez-en pour vous informer sur nos autres services conçus spécifiquement pour répondre à vos besoins SÉCURI-TERRE, AGRI-RENTE et MORTALITÉ DU BÉTAIL.
Pour plus de renseignements, communiquez avec le représentant du bureau régional des Coopérants le plus proche.

Coopérants
Ça, c'est de l'assurance!

Chronique syndicale



Assemblée annuelle régionale

L'assemblée annuelle régionale de la Fédération se tiendra le 22 novembre prochain à Rouyn-Noranda. Elle sera suivie en soirée du souper-bénéfice du Comité de promotion de l'agro-alimentaire en Abitibi-Témiscamingue.

Résolutions venant du congrès régional

Le 23 octobre, se tenait le congrès régional. Il en est ressorti un appui à la Fédération pour faire avancer le plan de développement régional, l'acceptation majoritaire de l'augmentation du financement de l'UPA et une préoccupation marquée pour une réforme du crédit agricole.

Les participants(tes) ont exprimé leur désir d'avoir accès à des programmes de main-d'oeuvre agricole applicables à l'agriculture.

La résolution appuyant l'augmentation du financement de l'UPA est cependant accompagnée d'une demande de réaménagement de la distribution monétaire dans l'UPA, les syndicats de base réclamant 15% du financement.

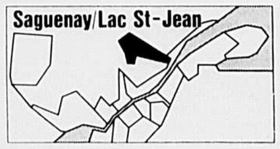
Syndicat des producteurs de bois

Le plan de mise en valeur va bon train. Jusqu'ici, des propriétaires ont été contactés pour un sondage téléphonique effectué par une firme spécialisée, d'autres en groupe, pour qu'ils nous donnent leurs opinions sur différents sujets touchant la forêt. Ces rencontres auront lieu dans dix municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue. Tout ceci a pour but de mieux connaître les propriétaires, leurs attentes et leurs aspirations.

Comité des femmes en agriculture

Le Comité des femmes en agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue est actuellement à préparer la tenue de sessions d'informations portant sur les formes de structures légales pour les entreprises agricoles.

Ces sessions d'informations prévues pour chaque secteur se feront possiblement avec les syndicats de base travaillant avec chaque représentante de secteur. Les dates seront connues et annoncées bientôt.



M. Germain Simard, au Conseil de la faune

Monsieur le ministre Jacques Brassard, du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, faisait connaître récemment le nom des quinze nouveaux membres du Conseil de la faune, dont un représentant de l'UPA dans la personne de M. Germain Simard, président de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean et membre du Conseil général de l'UPA.

Le Conseil de la faune a pour tâche, selon l'expression du ministre, d'étudier les moyens de résoudre les problèmes concernant la faune au Québec et de lui faire rapport de ses constatations. Avec l'autorisation du gouvernement, le Conseil pourra faire effectuer les études et recherches qu'il juge utiles à la poursuite de ses fins.

Les Fédérations de l'UPA qui peuvent avoir des problèmes de développement de leur agriculture régionale reliés à la conservation de la faune, pourront désormais discuter de leurs dossiers avec un véritable représentant de l'agriculture au sein du Conseil de la Faune et essayer de trouver avec lui les solutions les plus aptes à permettre les développements de l'agriculture tout en conservant la préoccupation de la préservation de la faune du Québec.

Fédération des producteurs de bois du Québec

Amélioration génétique

Un conseil sur l'amélioration génétique des essences forestières est en voie de constitution au Québec. Ce conseil qui regrouperait des représentants de l'industrie des ministères concernés et de la forêt privée se préoccuperait de l'ensemble des activités de recherche en amélioration génétique, des essences forestières. Un représentant de la Fédération a été délégué à une première rencontre. Celle-ci a permis entre autres la formation d'un comité chargé d'encadrer la mise en place du conseil.

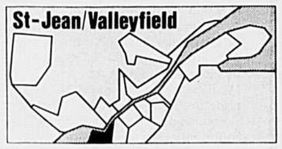
Priorité à la forêt privée

Afin de dénoncer publiquement la forte compétition des copeaux sur les marchés occupés traditionnellement par les producteurs privés, le conseil exécutif de la Fédération convenait d'émettre un communiqué de presse.

Par le biais du communiqué la Fédération réclame une hausse des droits de coupe sur les bois de la forêt publique afin de forcer les scieries à réclamer des papeteries un prix plus élevé pour les copeaux. La Fédération demande également la mise en place d'un plan d'allocation qui priorise en premier lieu les bois en provenance de la forêt privée.

Direction de la forêt privée et les coopératives forestières

Suite à une réorganisation administrative du secteur forêts du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, une direction de la forêt privée et des coopératives forestières a été mise en place. Cette direction remplace le Service de l'aide à la forêt privée. Parmi les mandats confiés à cette direction, on rapporte entre autres la coordination des négociations des différents contrats avec la Fédération des producteurs de bois et autres organismes.



À la présidence:

M. Maurice Savaria, un producteur de Ste-Julie, a été reporté à la présidence de notre Fédération. Celui-ci accède ainsi à son troisième mandat.

M. Savaria a tenu à préciser dans son discours d'acceptation, que des efforts importants seront faits au cours de la prochaine année, afin d'accroître le dynamisme de la structure régionale. Pour ce faire, dit-il, nous avons besoin de l'appui de tous, dirigeants et permanents et ce, à tous les niveaux. Déjà, certains projets concrets sont sur la table, d'autres s'y retrouveront suite aux mandats confiés par l'assemblée générale.

Congrès et assemblée générale chargés:

C'est plus de cinquante dossiers qui ont été traités lors des journées régionales d'orientation tenues récemment. Les délégués au congrès et à l'assemblée générale ont en effet eu un menu des plus chargé et varié.

Des questions majeures tels: le libre-échange, la stabilisation, le transport des grains ont fait l'objet de décisions fermes de la part des dirigeants. L'aménagement, l'environnement, les syndicats de gestion, les achats en groupe sont autant de dossiers sur lesquels les délégués ont eu à se pencher.

Somme toute, une tournée de consultation qui aura permis cette année, à un plus grand nombre de producteurs de s'exprimer. Une ombre au tableau, les nombreux sièges laissés vacants par les syndicats spécialisés.

Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec

Les SGA dans l'UPA

L'automne est une saison très active pour tout le syndicalisme agricole. Les syndicats de gestion agricole ne font pas exception. Leur présence active dans les congrès régionaux témoigne d'ailleurs de leur volonté d'être partenaires à part entière de l'action syndicale agricole. En effet, les syndicats de gestion demandent que le développement de la capacité de gestion technico-économique des fermes soit en tête des préoccupations de l'Union. En fait, trois pôles importants, correspondant aux trois moyens qu'ont les agriculteurs d'améliorer leurs revenus, devraient guider l'action du syndicalisme agricole, c'est-à-dire: l'organisation collective de la mise en marché par les plans conjoints, la revendication auprès de l'État de politiques et de programmes favorisant le développement de l'agriculture et enfin, le développement de la capacité de gestion des agriculteurs afin d'accroître leur efficacité technico-économique.

Les syndicats veulent donc être présents aux instances de l'Union et ce, à tous les paliers. Ils veulent que des efforts soient déployés afin de susciter l'intérêt des agriculteurs pour la gestion et les encourager à se regrouper au sein des syndicats de gestion.

La banque de données

Les syndicats désirent également recevoir de l'Union un appui financier en échange des services rendus. À ce sujet, le groupe de travail formé pour étudier l'utilité des données des SGA, les moyens techniques de les exploiter et le partage des coûts, a remis son rapport. Des ententes plus précises devraient se concrétiser durant les prochaines semaines.

Sommet d'orientation

La démarche menant au sommet d'orientation se compose, outre le sommet proprement dit, de deux phases bien distinctes: une phase de consultation et une phase de sensibilisation.

La phase de consultation a donné lieu jusqu'à présent à trois activités, soit une rencontre avec de simples membres de SGA, une rencontre avec d'anciens conseillers actuels. Prochainement, une rencontre réunissant d'anciens membres de SGA complétera cette phase qui vise essentiellement à identifier les vraies questions à débattre lors du sommet.

Rencontre présidents-conseillers

Le 13 novembre dernier, une réunion regroupant les présidents et les conseillers des SGA se tenait à Lévis. Les principaux points discutés ont été: la révision des contrats de service avec l'UPA, la banque de données, le budget 1986 de la Fédération, la redivision des régions et le sommet d'orientation des SGA.

Fédération des producteurs de volailles du Québec

Programme de réduction de poids des poulets

Depuis le début du mois de novembre et jusqu'à la fin de la présente année, la Fédération a implanté un programme d'incitation à la réduction de poids des poulets. Des sommes d'argent seront versées aux producteurs qui mettront en marché des oiseaux plus légers ou feront abattre des gros poulets en poulets à griller.

Si vous n'avez pas reçu la lettre explicative à cet effet, contactez votre secrétariat régional.

Surface de plancher requise

La Fédération a adopté un règlement, publié depuis le mois d'août 1985, à l'effet que tout producteur de poulets doit démontrer des superficies de poulailler représentant 65% de son quota. Cette exigence découle de la nécessité réelle d'autant de poulaillers pour produire le quota annuel.

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration, il fut demandé de réviser l'application de cette politique pour ceux qui ne sont pas locataires de quota. Les syndicats régionaux ont présentement un document de travail sur ce sujet.

Office canadien de commercialisation des poulets

Une entente définitive est intervenue entre les provinces sur le partage des allocations de production pour l'année 1986. Le Québec a obtenu une allocation de 147,5 millions de kilogrammes et l'Ontario 164,5 millions de kilogrammes. Le Québec a donc retiré sa demande d'arbitrage auprès du Conseil de commercialisation des produits de ferme.

L'allocation de la deuxième période de l'année 1986 a été établie à 92,123 millions de kilogrammes. La part du Québec est de 31,84%. Les pourcentages d'utilisation des quotas seront établis bientôt afin de tenir compte des besoins exprimés par les abattoirs en gros poulets. En effet, ceux-ci ont demandé que cette production soit réduite, en 1986, à 15 millions de kilogrammes.

L'Office du poulet a un nouveau directeur général, M. Roger Cramm,

suite à la page 13

UPA

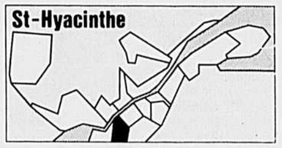
lequel est entré en fonction le 7 novembre 1985.

Office canadien de commercialisation du dindon

D'importantes importations supplémentaires de dindon sont survenues au cours du troisième trimestre au Canada. Ces importations ont été occasionnées par des demandes des surtransformateurs qui recherchaient des gros dindons mâles en rareté, semble-t-il, sur le marché.

Pour cette raison, l'Office canadien a adopté un programme d'incitation à la production de gros dindons mâles pour 1986. En effet, un volume additionnel de 2 millions de livres a été ajouté à l'allocation de 225 millions, uniquement pour la production de gros dindons mâles.

Le Québec a reçu une allocation additionnelle de 486 000 livres. L'application de cette politique sera étudiée et les producteurs en seront informés en décembre.



La mise en marché et la situation financière ont marqué le congrès de Saint-Hyacinthe

Jeudi le 3 octobre s'est tenu le congrès régional de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe. Nous vous présentons ici un court résumé des orientations prises à cette occasion.

L'organisation de la mise en marché

Les délégués ont réaffirmé l'importance de cette question en l'inscrivant en tête des priorités régionales. L'unanimité a été obtenue sur les demandes suivantes:

- pour organiser des soirées de consultation et d'information sur les plans conjoints et la mise en marché.
- pour que l'UPA s'oppose énergiquement au libre-échange en agriculture.
- pour que les pouvoirs de la Régie des marchés agricoles du Québec soient augmentés de telle sorte que leurs décisions soient applicables et appliquées.

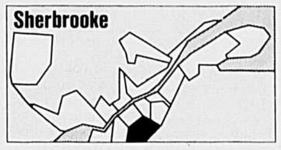
Situation financière des fermes:

Les délégués ont insisté sur l'importance de la gestion de l'offre face à la libéralisation du commerce. L'unanimité a été obtenue sur les démarches suivantes:

- à l'amélioration des prix par le biais de la gestion de l'offre et par un contrôle sévère des importations.
- pour que le taux d'intérêt en vigueur à la Société du crédit agricole soit établi selon une formule identique à celle de l'Office du crédit agricole et ce, avec un plafond de 10%.
- pour le développement de la capacité de gestion technico-économique des fermes. Et que l'UPA en fasse une priorité.
- pour privilégier la formule des syndicats de gestion.

Autres sujets importants:
OUI UNANIME

- pour que l'UPA continue de se battre afin que la Loi C-25 ne soit pas appliquée telle qu'elle a été votée.
- pour la formation d'un comité régional en vue d'étudier les faiblesses des programmes offerts par la loi obligeant les acheteurs de tout produit agricole à fournir une garantie de paiement.
- pour que soit remis en place les comités ad hoc ou tout autre mesure de surveillance efficace en ce qui a trait à la reconnaissance du statut de producteur et productrice agricole.



Nouvel exécutif à la Fédération

Lors de leur première assemblée, après le congrès régional, le conseil d'administration a procédé à l'élection de l'exécutif pour la prochaine année. En plus de M. Jacques Blais, président ont été élu M. Germain Larrivée, 1er vice-président, M. Roger Couture, 2ième vice-président ainsi que M. Gérald Routhier et Noël Lamontagne comme directeurs.

Comité des femmes

Depuis le début de l'automne le comité est très actif. Pour poursuivre l'expérience de l'année dernière avec le cours "Femme en Agriculture" dans les régions de Coaticook, Magog, Stanstead, Windsor, Lac-Mégantic pour le module un et Stanstead pour le module deux, il est important que les inscriptions se fassent le plus tôt possible pour démarrer des cours dans les secteurs où il y aura des demandes.

D'autre part, comme prochaines activités, le comité est à préparer une tournée de tous les secteurs de base afin de rencontrer et échanger avec les femmes.

Tournée d'information dans le bovin

Le Syndicat de la région entreprend à partir du 26 novembre une tournée dans les secteurs de base afin d'informer et de consulter les producteurs sur le mode de vente d'enchères électroniques et autres sujets importants. Il est important que les producteurs vérifient sur le feuillet "Le Producteur" quand et où aura lieu l'assemblée dans sa région.

Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec

Colloque sur la pomme de terre

Le 8 novembre dernier se déroulait à Ste-Foy le Colloque annuel de la pomme de terre. Celui-ci s'intitulait "La qualité dans une approche de mise en marché". Ce thème tombait sûrement très à propos puisque son choix coïncidait avec la mise sur pied de Pomexpan, compagnie créée par la Fédération pour commercialiser la pomme de terre.

Après une mise en situation effectuée par M. Jacques Rioux, président du Colloque, les conférenciers ont tour à tour exposé leur vision touchant à cet aspect de la production de pommes de terre.

Historique et philosophie des normes

Le premier conférencier à prendre la parole a été M. Jean-Marie Morin, coordonnateur à l'inspection des produits végétaux, du MAPAQ. Il a décrit l'évolution de la réglementation concernant la qualité de la pomme de terre produite au Québec. Il a rappelé que c'est en 1966, qu'une loi provinciale uniformisait les normes de qualité sur l'ensemble du territoire québécois. Dès lors, les pommes de terre devaient être offertes en catégorie correspondant aux différents niveaux de qualité.

Depuis, on a constaté que les consommateurs recherchaient d'autres caractéristiques positives, en plus des qualités minimales que lui assurent les services d'inspection gouvernementale. Il est d'avis qu'il faudrait viser à offrir au consommateur un emballage facile à identifier, avec le nom de la variété contenant des pommes de terre de qualité supérieure et peut-être même affichant un sigle de qualité.

Principaux points de détérioration

MM. Bruno Bélanger et Rémi Fortin, conseillers au MAPAQ, ont présenté quant à eux, différents moyens pour éviter l'endommagement des tubercules lors de la récolte et après l'entreposage jusqu'au moment de la livraison.

Une multitude de points ont été mis en évidence et il en est ressorti que souvent de simples petits trucs peuvent être employés par le producteur pour éviter de blesser ses tubercules.

Comme la responsabilité de la qualité n'incombe pas seulement qu'aux producteurs, les deux conférenciers vont jusqu'à soumettre la possibilité de former un Comité anti-blessure québécois qui agirait auprès des divers intervenants pour assurer au consommateur un niveau de qualité toujours plus élevé.

Composantes de la qualité

M. Arthur Marcoux, agent de programmes fruits et légumes, d'Agriculture Canada a énuméré les critères de base qui composent la qualité commerciale des pommes de terre.

Préparation et maintien de la qualité

M. Rino Caron, du Développement des marchés intérieurs au MAPAQ, a soulevé les différents éléments qui pouvaient détériorer la qualité de la pomme de terre chez les principaux intervenants soient: les emballeurs, transformateurs, grossistes, détaillants et consommateurs.

Portrait de la pomme de terre

Le dernier conférencier a été M. Gérard Marcoux, responsable régional pour l'inspection des produits végétaux du MAPAQ. Il a énuméré les différents facteurs qui façonnent l'image de la pomme de terre du Québec.

Il ressort que les caractères de la pomme de terre du Québec résultent, ici comme ailleurs, de plusieurs facteurs dont la majorité relèvent des conditions auxquelles elles ont été soumises tout au long du parcours précédant son arrivée dans l'assiette du consommateur!

Suite à ces conférences, les participants ont eu l'occasion de faire ressortir les principaux facteurs qui ont pour eux les impacts les plus importants sur la qualité des tubercules.

Le tout s'est terminé par une brève allocution de M. Jacques M. Michaud, suivie de celle de M. Jean Garon et d'un cocktail clôturant l'événement.

ECHOS de la direction

* COMMISSION PROFESSIONNELLE DE L'AGRICULTURE

Mercredi, le 13 novembre, des représentants de l'Union et de la Coopérative fédérée de Québec se rencontraient pour une réunion de la Commission professionnelle de l'agriculture.

Dans un premier temps, les participants ont passé en revue le cahier des résolutions de la Fédération canadienne de l'agriculture pour identifier les politiques qui mériteraient d'être amendées; on se rencontrera de nouveau après le congrès général de l'Union pour s'entendre sur des résolutions qui pourraient être soumises lors de la prochaine assemblée annuelle de la Fédération. Mentionnons à ce sujet que les deux organisations ont convenu de maintenir, pour l'instant du moins, la forme actuelle de leur participation à cette organisation canadienne.

Les participants ont par la suite poursuivi leurs réflexions sur le rôle respectif des deux organisations et se sont entendus sur l'opportunité d'explorer la possibilité d'unir leurs efforts, dans des domaines comme la formation et l'information notamment; pour l'heure, on pense en particulier à un programme conjoint de formation à l'intention des jeunes agriculteurs.
Mentionnons enfin que des structures similaires à la Commission professionnelle de l'agriculture pourraient être mises sur pied au niveau régional.

* DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLIÈRES

Mardi, le 12 novembre, il y avait réunion du comité ad hoc sur le dépérissement des érablières. Les membres ont d'abord pris connaissance du résultat de l'enquête menée l'été dernier sur le phénomène: il en ressort, pour l'essentiel, que toutes les régions sont touchées et que les pertes sont importantes partout. Le comité s'est par la suite penché sur les compensations qui devraient être prévues pour les propriétaires affectés: ce dossier devra demeurer en tête de liste des priorités de l'Union et on s'efforcera d'établir le plus rapidement possible le montant total des pertes encourues.

Mentionnons par ailleurs que des représentants du comité avaient préalablement rencontré le sous-ministre fédéral aux forêts pour le sensibiliser à l'importance d'accentuer les efforts de recherche en cette matière.

* EN BREF...

Jeudi, le 14 novembre, les membres du comité de mise en marché et ceux du comité d'expertise et de stratégie pour l'implantation et le développement des plans conjoints ont tenu une réunion conjointe pour discuter plus à fond des incidences du développement des agences de vente volontaire... Mercredi, le 13 novembre, l'Ordre des agronomes du Québec organisait un grand colloque sur les produits de protection des cultures; monsieur Gérard Gras était parmi les conférenciers invités...

Source: Secrétariat général de l'Union des producteurs agricoles

UPA

La pollution réduit la production forestière

par Daniel Malenfant

La productivité de la forêt canadienne est présentement affectée par les divers polluants atmosphériques voyageant à distance et la situation s'aggravera si le niveau de pollution actuel n'est pas réduit d'au moins 50% dans les années à venir. Voilà les principales conclusions qui se dégagent d'un important sondage d'opinion réalisé par le Service canadien des forêts auprès de 39 scientifiques nord-américains spécialistes de ces questions.

Le rapport détaillé des résultats du sondage intitulé *Possibilités de répercussion du transport à distance des polluants atmosphériques sur la forêt canadienne*, révèle que les chercheurs estiment déjà amorcer la diminution de la production forestière dans l'est du pays imputable à cette source de pollution, qui comprend entre autres les précipitations acides. Ces agents seraient responsables d'une baisse de productivité de la forêt évaluée à 3,5% pour la région Atlantique et à 5% pour le Québec et l'Ontario depuis 1974.

Pour les trente dernières années, le déclin du potentiel de la forêt dû à la pollution atmosphérique de cette nature est, de l'avis des répondants, de l'ordre de 7% pour la région Québec-Ontario et de 5% pour les provinces maritimes.

Si les niveaux de polluants continuent à croître au rythme actuel, l'avenir semble peu prometteur; la perte de productivité forestière pour les dix années à venir équivaudrait à la perte estimée pour les trente dernières années, soit 7% pour le Québec et l'Ontario et 5% pour la région atlantique. Entre 1984 et 2014, les chercheurs appréhendent des diminutions de 12% et 8% pour ces mêmes régions.

Réduire la pollution

Le maintien du niveau actuel de polluants atmosphériques voyageant à distance ne suffirait pas à freiner cette tendance de diminution de la productivité forestière disent ces experts. Les baisses seraient moins importantes mais quand même inquiétantes: 3% et 5% pour les Maritimes et la région Québec-Ontario dans les dix années à venir, alors que d'ici 2014, on devrait s'attendre à des réductions de 6% et 9% respectivement pour ces régions.

Seule l'hypothèse d'une réduction de 50% du taux de pollution actuellement attribuable à ces polluants nous permettrait d'envisager l'avenir avec optimisme. La productivité forestière serait maintenue, dans ces conditions, pour la prochaine décennie, et possiblement à plus long terme si le taux de pollution demeure stationnaire par la suite.

L'ouest du pays

Les évaluations pour l'ouest du Canada ne font état d'aucune modification significative de la productivité forestière imputable au transport à distance de polluants atmosphériques à l'heure actuelle. Une augmentation de ces polluants au cours des dix prochaines années aurait une incidence minime mais quand même significative de 1%, alors que la diminution serait de l'ordre de 1% à 2% d'ici trente ans dans la région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest et dans celle de la Colombie britannique et du Yukon.

Processus de dégradation

La diminution de la productivité forestière est une hypothèse reliée à un certain nombre de processus physiologiques et chimiques qui se présentent à l'échelle d'un écosystème indiquent les scientifiques. Les polluants contribueraient à amorcer ces processus desquels découlent une dégradation du milieu forestier.

Pour l'est du Canada, les processus les plus susceptibles d'être à l'origine de la baisse de productivité de la forêt selon les chercheurs interrogés sont: l'accélération du lessivage des substances nutritives des sols et du feuillage, la mobilisation des métaux toxiques, l'augmentation de la sensibilité à la sécheresse et a d'autres tensions climatiques de même que l'accroissement de la sensibilité des arbres aux pathogènes (maladies). La réduction de la germination et de la croissance des semis, ainsi qu'une réduction de la biomasse foliaire entraînant une diminution de la production des bois, sont également des processus partiellement responsables des pertes de productivité forestière.

Ces experts, spécialistes ayant une compétence reconnue dans un ou plusieurs secteurs des sciences atmosphériques, de l'interaction entre les polluants atmosphériques et les forêts ou entre les sols et les forêts sont d'avis qu'environ les trois quarts de la baisse de productivité de la forêt se produirait sous forme de réduction de croissance et le reste sous forme de mortalité d'arbres.

Principaux polluants

Les chercheurs identifient certains polluants spécifiques, mieux connus ou plus abondants, comme pouvant avoir des répercussions importantes sur la productivité actuelle et future de la forêt. Le polluant atmosphérique le plus souvent mentionné par les répondants est le dioxyde de soufre (SO_2), dont la nature phytotoxique (toxique pour les végétaux) à l'état gazeux et sa contribution aux dépôts acides constituent une menace majeure. Viennent ensuite les oxydes d'azote, l'ozone (oxydant puissant) et les métaux lourds.

Au cours des prochaines années, des augmentations prononcées des niveaux de polluants sont à prévoir. Quoiqu'ils divergent d'opinion quant à l'importance de ces changements, tous les scientifiques ont indiqué une stabilisation ou des augmentations des taux de polluants.

D'ici 2014, les niveaux de SO_2 (dioxyde de soufre) augmenteraient de 11% à 12% et ceux de SO_x (oxydes de soufre) de 11% à 15%, et ce dans toutes les régions du pays. Pour l'ozone et les oxydes d'azote, la hausse serait plus importante encore: 19% pour les provinces maritimes, de 24% à 25% au Québec et en Ontario, de 11% à 12% dans les Prairies et les Territoires du Nord-Ouest et de 15% dans la région du Yukon et de la Colombie britannique. Les niveaux de métaux lourds croîtraient quant à eux d'environ 10% à 12% partout au pays au cours des trente prochaines années.

SPÉCIAL . . . COMMUNIQUÉ SPÉCIAL . . . COMMUNIQUÉ SPÉCIAL . . . COMMUNIQUÉ SPÉCIAL . . .COMMUNIQUÉ SPÉCIAL .

Nous, concessionnaires de tracteurs et d'équipements FORD vous soutenons en vous offrant des escomptes ou taux de financement des plus intéressants.

SPÉCIAL FIN DE SAISON
se terminant le 30 NOVEMBRE 1985

7¾% TRACTEUR FORD FINANCEMENT D'INTÉRÊT ANNUEL

Jusqu'à 60 mois de financement à un taux annuel fixe très bas;
Ou retardez le début des paiements jusqu'au 1er mars 1986.*

Choix de financement adapté à vos besoins.

*Exemple de financement à 7 3/4% d'intérêt par année.	
Prix d'achat	$25 000.00
Acompte ou échange	5 000.00
Montant à financer	20 000.00
Nombre de versements (Tous les 12 mois = 5 ans)	5
Montant de chaque versement	4 976.00
Total des frais de financement	4 880.00
Coût total d'achat (incluant frais de financement)	$29 880.00

PASSEZ NOUS VOIR, NOUS VOUS EN DIRONS ENCORE PLUS.

ALMA
J.B. Maltais Ltée
1315 Dupont Sud
(418) 668-5254

CAP SANTE
Richard Piché Inc.
184 Route 138
(418) 285-1811

CHICOUTIMI
Gobeil Equipement Ltée
2138 St-Jean-Baptiste
(418) 549-3956

DRUMMONDVILLE
Machinerie Simard Inc.
R.R. 4 (819) 472-3224

IBERVILLE
Guillet & Robert Inc.
125 Rte 104 (514) 347-5596

LENNOXVILLE-COATICOOK
Equipement B. Morin Inc.
Lennoxville (819) 569-9611
Coaticook (819) 849-2240

PIKE RIVER
Les Equipements Deragon Inc.
C.P. 56, Cte Missisquoi
(514) 248-2570

RIVIERE-DU-LOUP
Equipement Agricole KRTB Inc.
409 Temiscouata
(418) 867-1062

ST-CÉLESTIN
C. Lafond & Fils Inc.
C.P. 18 (819) 229-3664

ST-EUSTACHE
Garage A. Bigras
785 Frenières
(514) 473-1470

STE-HÉNEDINE
J. Dubreuil & Fils Ltée
Ste-Hénedine
(418) 935-3633

ST-HYACINTHE-GRANBY
Aubin & St-Pierre Inc.
St-Hyacinthe (514) 774-5356
Granby (514) 378-9822

ST-JACQUES DE MONTCALM
Equipement Bruno Roy Inc.
Rue Principale
(514) 839-2567

ST-JEAN DE DIEU
Yvon Sirois & Fils Inc.
10 Gauvin Ouest
(418) 963-2122

ST-REMI
Garage J.L. LeFrançois Inc.
724 Montée Ste-Thérèse
(514) 454-2233

MONTREAL
Les Equipements
Manutech Mtl Inc.
Montréal: (514) 332-3911

QUÉBEC
Les Equipements Manutech Inc.
Québec: (418) 871-1555

VICTORIAVILLE
Maheu & Frères Ltée
970 Notre-Dame Est
(819) 752-5575

WEST BROME
Machinerie Agricole Page Inc.
R.R. 2, Route 52
(514) 263-1700

WOTTON
Equipement Proulx & Raiche Inc.
613 rue St-Jean
(819) 828-2661

Ford Tracteurs Équipement

*Dans ce cas un taux annuel fixe de 10¾ pour 5 ans.

La nuit de Marie-Marthe

Marie-Marthe finit de ranger la vaisselle du soir. Elle jette un coup d'oeil du côté du tas de linge amassé dans le coin du reprisage... "Aurai-je le courage d'entreprendre ça ce soir..." La lassitude la gagne vers les 8 hres, mon Dieu qu'elle aimerait pouvoir s'étendre et dormir à n'en plus se réveiller. Les enfants crient dans la salle: "M'man Yvon veut pas regarder le hockey avec nous autres. Dis-lui de ne pas changer de poste". Elle dispute un peu les trois garçons. C'est vrai qu'Eugène lui a dit de s'informer à quelle heure était la réunion des commissaires ce soir... Marie-Marthe décroche le téléphone, elle va pour signaler, malgré elle, elle entend la voix dans le récepteur: "Tu



comprends la belle Ginette était encore parkée dans la cour en arrière avec son Paul, y va y'en arriver une belle, si elle continue"... Marie-Marthe raccroche. Le coeur lui fait un saut dans la poitrine.

•

Ginette, la deuxième de ses filles, l'enfant bien-aimée. On dirait pas qu'elle est la soeur des autres. La peau plus fine, l'oeil plus clair, la répartie vive, pas étonnant que le beau Paul à Édouard lui coure encore après. Elle n'a que 15 ans et réfléchit plus souvent après qu'avant. Elle lui avait pourtant promis après les vacances de laisser Paul de côté et de se consacrer à ses études... "Mon Dieu que c'est difficile d'élever des enfants..." Marie-Marthe en a 6 et elle en a plein les bras. "Va falloir que je lui parle. Et le mieux, c'est tout de suite." Elle grimpe au deuxième et frappe à la chambre des filles.

•

Personne ne répond. Marie-Marthe entre. Au mur, des "posters" et des photos de Michael Jackson. C'est rare que la mère vient dans la chambre de ses filles. Le lit de la petite Yvonne lui ressemble, bien tiré, tout égal, sans un pli. Le lit de Ginette a plutôt l'air de la bourgade après l'ouragan. Malgré elle, Marie-Marthe ouvre le tiroir de sa grande fille. Un cahier la sollicite, c'est le journal de Ginette. La sueur lui vient dans les mains, "Devrais-je regarder... après tout, c'est pour son bien." Elle feuillette avec angoisse les pages couvertes d'une écriture serrée. Elle ne veut pas en croire ses yeux.

3 septembre

Ce soir, je suis allée au village avec Denise, j'avais dit à maman que j'allais au volley-ball. J'ai rencontré Paul au restaurant de Dolorès. Nous sommes allés ensuite chez son père. Personne n'était dans la maison. Paul a voulu que l'on s'aime encore. Moi, j'ai eu peur et j'aurais aimé mieux attendre. Mais j'ai fait ce qu'il a voulu.

24 septembre

J'ai eu peur la semaine passée. Mais je me suis énervée pour rien. Je ne suis pas enceinte de Paul. S'il avait fallu, je pense que je me serais tuée. Il va falloir que je me décide à quelque chose. Je ne veux pas en parler à maman, elle n'aime pas Paul d'avance, ça n'aiderait pas.

9 octobre

Maman est allée à Montréal voir sa mère à l'hôpital. Je suis allée aux vues avec Paul. Nous sommes restés dehors en arrière dans son auto. Je me demande si Paul m'aime pour vrai. Il me semble que s'il m'aimait, il serait capable d'attendre.

•

Marie-Marthe n'ose continuer une lecture qui la bouleverse. Elle ferme le cahier et comme une coupable sort de la chambre.

Ce soir-là, elle ne peut fermer l'oeil. Ginette n'est pas rentrée. Eugène est toujours à sa réunion des commissaires. Elle ne pourra pas lui parler. D'ailleurs, elle n'oserait pas. Il ne comprendrait pas. Les enfants, c'est "sa partie" à elle, comme il dit. Ça n'a rien à voir avec ses problèmes d'étable et de culture. Marie-Marthe ne s'est jamais sentie aussi seule. Pourquoi faut-il que ce soit aussi difficile d'aimer? C'est à cause de l'amour que Ginette souffre et c'est aussi à cause de l'amour que Marie-Marthe reste les yeux vides à regarder le noir.

•

Quand Marie-Marthe a commencé à avoir ses enfants, il lui semblait qu'il ne pouvait rien arriver de mal à ces petits-là, tellement elle les aimait, les couvait, les abritait. Ses jeunes sont partis pour l'école avec tout ce qu'il fallait en fait de vêtements et même de préparation intellectuelle. Jamais un problème de ce côté-là. Tous intelligents et éveillés aux choses de l'esprit.

La besogne devenant de plus en plus lourde, toutes les énergies de Marie-Marthe étaient concentrées sur le travail, le linge, les aliments, la maison. De moins en moins elle prenait le temps de parler avec ses jeunes. Surtout, avec ses filles. Après leur puberté, elle ne se souvenait pas de les avoir embrassées, embrassées pour rien... si ce n'est aux Fêtes ou aux anniversaires. Ce soir, elle voudrait avoir près d'elle sa Ginette. Pouvoir la caresser, la cajoler, lui dire tout l'amour et la fierté qu'elle a d'elle, de son beau corps solide, de son esprit clair et évolué, de ces trésors qu'il ne faut pas gaspiller.

•

Marie-Marthe regarde son réveil, près de 1 hre 15. Eugène doit être à la veille de rentrer. Ginette n'est pas encore dans sa chambre. Elle ne peut être qu'avec son Paul, en train de connaître à 15 ans les joies de l'amour... ou de ce qu'elle croit être l'amour.

Marie-Marthe est décidée. Dès cette nuit, elle va parler à Eugène. Il a toujours été de bon conseil. Il faut aider Ginette, au moment où elle en a le plus besoin. Quand elle a eu sa varicelle et ses oreillons, c'est Eugène qui se levait la nuit pour elle. Cette nuit, il va falloir qu'eux deux prennent une décision. Plus grave que toutes ces fièvres d'enfant, cette fièvre qui consume l'esprit et le corps de sa fille, ils ne seront pas trop de deux pour la faire baisser. Lui faire comprendre que l'amour véritable est patient, capable d'attendre, fort des sacrifices que l'on fait pour assurer l'avenir.

"Eugène, mon vieux, je veux te parler de Ginette... de notre fille."

Miss TERRE

L'industrie agricole a bien changé.

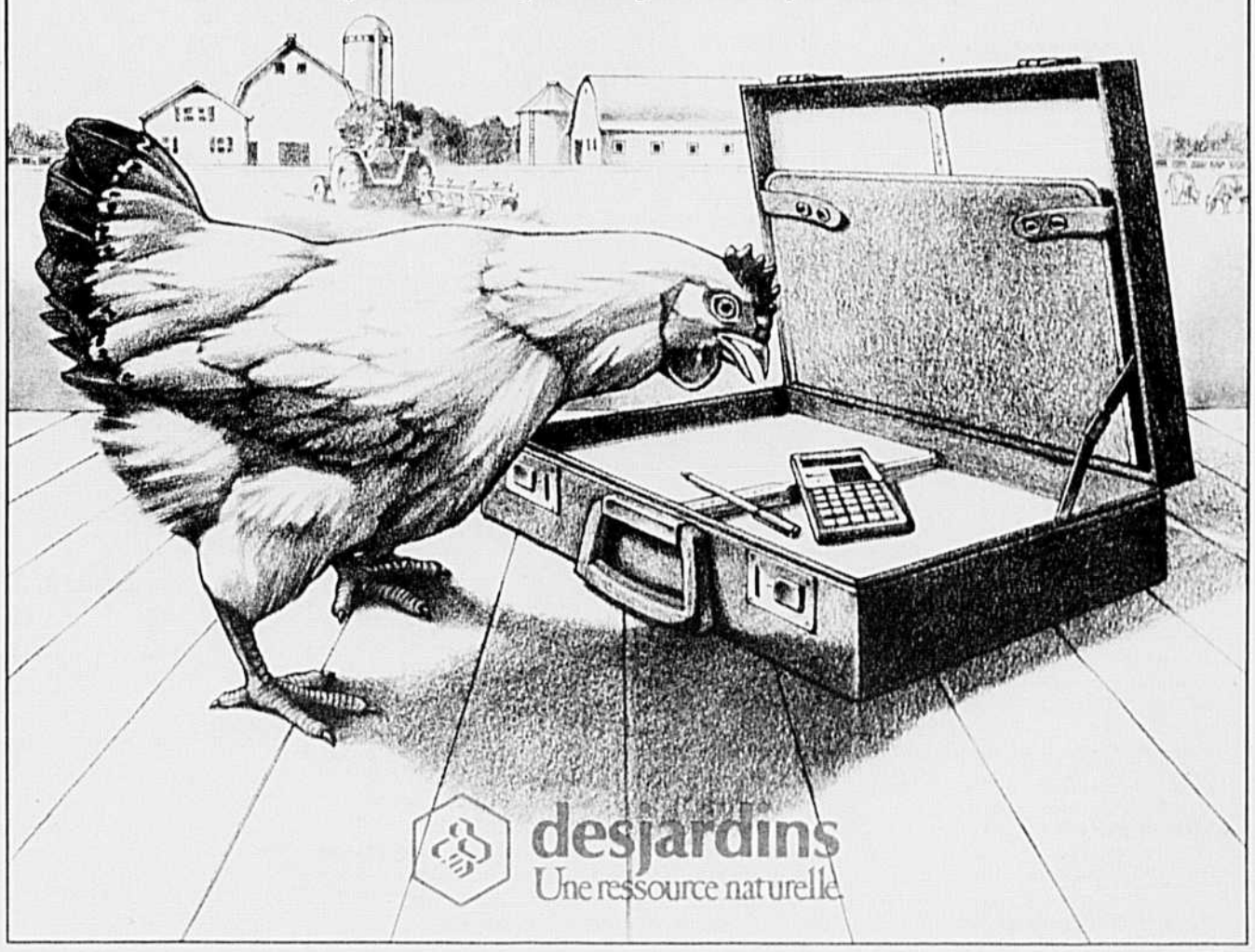
Et les caisses populaires aussi ont changé...

Quand les besoins des producteurs agricoles évoluent, les caisses populaires s'adaptent. C'est ainsi qu'elles ont mis sur pied un programme de planification financière agricole complet.

La caisse populaire, c'est d'abord une équipe de spécialistes capable d'analyser avec vous vos projets et vos besoins financiers.

Et pour répondre à ces besoins, pour assurer le financement à long, moyen ou à court terme exigé par vos programmes de production, d'achats ou d'amélioration, il y a les *prêts garantis par le gouvernement* et les *prêts de la caisse populaire.*

Une seule chose n'a pas changé à la caisse populaire: notre implication dans le milieu agricole. Aujourd'hui comme hier, vous savez que nous connaissons bien vos problèmes et que vous pouvez compter sur nous.



desjardins
Une ressource naturelle

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

Bon à la santé bon au goût: le poisson

Toujours généreuse, la nature offre maints produits nutritifs que nous pouvons nous procurer facilement. Nos poissons, par exemple, constituent un atout précieux, surtout quand on veut s'assurer une alimentation variée et bien équilibrée. Malheureusement, la mauvaise réputation qu'on a faite aux poissons en les associant à la notion de pénitence est loin d'être disparue. Pourtant, poissons et fruits de mer font les délices des fins gourmets qui les recherchent en toutes saisons.

Excellente source de protéines, vitamines et minéraux, les poissons se classent au tout premier rang des produits alimentaires pour leur valeur nutritive. Leurs qualités nutritionnelles se comparent avantageusement avec la viande de boeuf ou les oeufs et ils sont reconnus pour leur digestibilité. En effet, les fibres courtes de leur chair, sans tissu conjonctif, facilitent la mastication et accélèrent la digestion. Voici quelques recettes savoureuses de poissons et de fruits de mer.

FILETS FLORENTINE

Recette aux micro-ondes

Cal./portion: 220 — **Préparation: 10 min**, **Cuisson: 19 min**, **Temps d'attente: 2 min**

- **500 g de filets de plie (sole) frais ou décongelés* (1 lb)**
- **1 paquet d'épinards hachés, surgelés (300 g)**
- **1 paquet de fromage à la crème au piment doux (125 g)**
- **15 ml de beurre (1 c. à table)**
- **15 ml de farine (1 c. à table)**
- **125 ml de bouillon de poulet (½ tasse)**
- **Pincée de sel et de poivre**
- **Paprika**

Déposer les épinards dans un plat à micro-ondes. Couvrir et cuire à CHALEUR INTENSE 4 min. Séparer les épinards; couvrir et cuire à CHALEUR INTENSE 3 min. Bien égoutter. Assaisonner les filets. Couper la moitié du fromage en morceaux et répartir sur les filets. Rouler et déposer sur les épinards. Couvrir et cuire à CHALEUR INTENSE 6 min. Laisser en attente. Entre temps, fondre le beurre et incorporer la farine. Ajouter le bouillon. Couvrir et cuire à CHALEUR INTENSE 2 min. Brasser et ajouter le reste du fromage. Couvrir et cuire à CHALEUR INTENSE 2 min. Assaisonner. Brasser et verser sur les filets. Saupoudrer de paprika. Couvrir et cuire à CHALEUR INTENSE 2 min. Laisser en attente, à couvert 2 min. Donne 4 portions.

* *ou turbot*

SALADE ÉTAGÉE AUX CREVETTES

Cal./portion: 205 — **Préparation: 20 min**

- **400 g de crevettes surgelées, cuites, pelées et déveinées* (14 oz)**
- **500 ml de laitue tranchée mince (2 tasses)**
- **50 ml d'oignon vert haché fins (¼ de tasse)**
- **250 ml de céleri tranché mince (1 tasse)**
- **250 ml de carotte râpée grosse (1 tasse)**
- **250 ml de petits pois surgelés (1 tasse)**
- **125 ml de fromage cheddar râpé (½ tasse)**
- **175 ml de yogourt nature (⅔ de tasse)**
- **25 ml de mayonnaise (2 c. à table)**
- **15 ml de jus de citron (1 c. à table)**
- **10 ml de miel (2 c. à thé)**
- **15 ml de ciboulette hachée fine (1 c. à table)**
- **1 ml d'aneth séché (¼ de c. à thé)**

Décongeler les crevettes et bien égoutter. Dans un bol transparent, étager la laitue, l'oignon, le céleri, la carotte, les petits pois, les crevettes et le fromage. Réfrigérer plusieurs heures. Mélanger le reste des ingrédients et servir avec la salade. Donne 6 portions.

* *ou 500 g de filets de poisson cuits, brisés en morceaux*

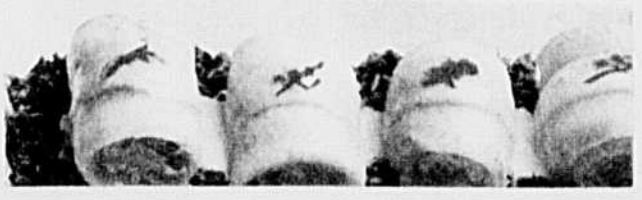
CHAUDRÉE FIESTA

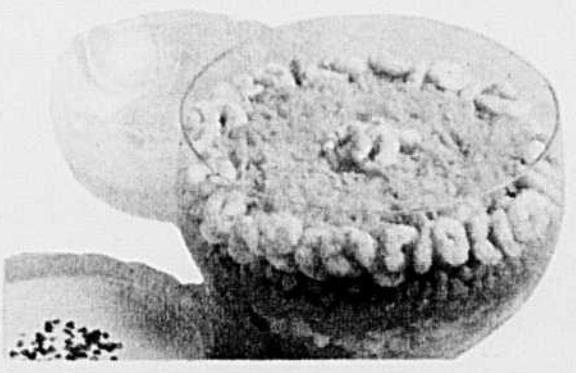
Cal./portions: 225 — **Préparation: 15 min**, **Cuisson: 25 min**

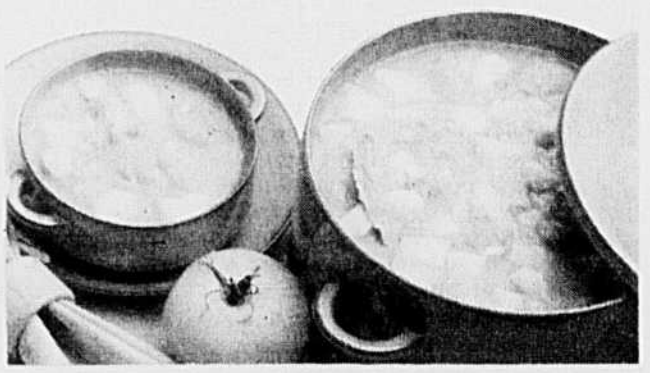
- **500 g de filets d'aiglefin surgelés* (1 lb)**
- **125 ml d'oignon haché (½ tasse)**
- **125 ml de poivron vert haché (½ tasse)**
- **1 gousse d'ail écrasée**
- **25 ml d'huile d'olive ou végétale (2 c. à table)**
- **540 ml de tomates (1 boîte 19 oz)**
- **213 ml de sauce tomate (1 boîte 7½ oz)**
- **250 ml de pomme de terre en dés (1 tasse)**
- **1 petite feuille de laurier**
- **1 ml d'origan (¼ de c. à thé)**
- **Pincée de sel et de poivre**

Décongeler partiellement le poisson et couper en morceaux de 2 cm (1 po). Attendrir l'oignon, le poivron vert et l'ail dans l'huile. Ajouter le reste des ingrédients, excepté le poisson. Mijoter lentement 15 min. Ajouter le poisson et mijoter 5 min à 7 min ou jusqu'à ce que la chair soit opaque et s'effeuille facilement. Donne 4 portions de 250 ml (1 tasse) chacune.

* *ou morue, goberge, turbot*







PARLONS COUTURE

avec Béatrice Boily

Ensemble de coton ouaté

Depuis quelques années, les ensembles de coton ouaté sont très populaires. Ils sont si confortables qu'ils sont devenus les vêtements préférés des enfants. Avec un peu d'imagination, il est possible de créer des ensembles de coton ouaté qui en plus d'être confortables, sont originaux et un peu plus élégants, comparables à ceux qui se vendent très cher dans les boutiques. Le patron donné est de grandeur 8 ans.

Matériel:

50 cm (½ verge) de coton ouaté pour le gilet;
1 mètre (1 verge) de coton ouaté de couleur différente pour le pantalon. (Si vous faites l'ensemble d'une seule couleur, 1,20 mètre de tissu sera suffisant.)
20 cm de tricot de coton pour les poignets et chevilles;
20 cm de filet de couleur contrastant;
1 paquet d'élastique de 70 mm;
fil.

Manière de procéder:

1— Tracer le patron sur du papier brouillon. (Des coutures de 1 cm (⅜") sont prévues sur le patron.)
2— Épingler le patron sur le tissu; tailler.
3— Les coutures sont faites avec un point extensible surfil (couture droite extensible et surfil sur le côté.)
4— **Culotte:** a) Appliquer la bande rouge sur le côté gauche du pantalon; les appliqués ainsi que les poches sont cousus avec une couture droite en repliant ⅜" de tissu en dessous. b) Faire un ourlet de 2 cm au haut de la poche; appliquer sur le pantalon du côté gauche; faire un point pour soutenir la poche au centre. c) Faire la couture du dos et devant de la culotte; faire la couture de l'entrejambe. d) Faire un ourlet de 2 cm au haut du pantalon, laissant une ouverture de 2 cm pour passer l'élastique; mesurer la taille de l'enfant en ajoutant 1 cm ce qui donnera la longueur de l'élastique à utiliser. Poser l'élastique et joindre solidement; fermer l'ouverture de l'ourlet à la main. e) Poser les bandes de tricot des chevilles.



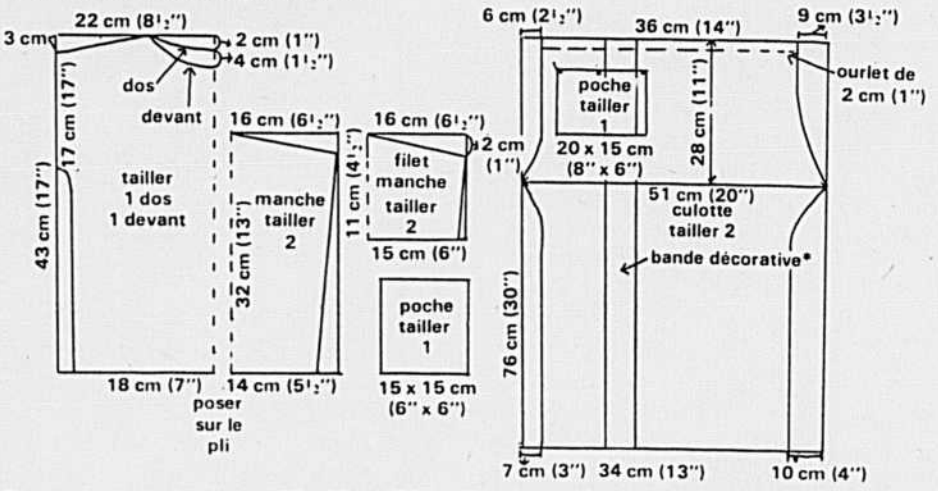
L'ensemble que porte Marc-André se compose d'un gilet rouge avec poche en filet bleu, les manches ont des appliqués de filet bleu terminés par une bande grise. Le pantalon est gris avec une rayure rouge agrémentée d'une poche bleue qui déborde de chaque côté.

Pose des bandes de tricot des chevilles, poignets, taille et col. Replier la bande en deux sur le sens de la longueur; faire une couture pour joindre les côtés. Retourner la bande et replier en deux sur le sens de la largeur. Sur le vêtement à l'endroit, à l'endroit correspondant, poser la bande de tricot, le côté coupé sur le bas en étirant celle-ci pour correspondre au vêtement; épingler et coudre avec le vêtement. Retourner la bande sur le vêtement.

5— **Gilet:** a) Appliquer la poche de la même façon que le pantalon à l'exception du soutien au centre. b) Tailler 2 bandes de couleur contrastante de 4 cm de large par 30 cm de long (1½" x 12"). Poser le filet au haut de la manche et appliquer la bande contrastante sur le bas du filet. c) Joindre les épaules et poser les manches. Faire la couture des côtés des manches et du gilet. d) Poser les bandes de tricot aux poignets, taille et col.

Bon succès!

Ensemble de coton ouaté grandeur 8 ans



*La bande décorative mesure 76 x 10 cm (30" x 4"); elle peut être faite de 2 morceaux pourvu que la couture soit dissimulée sous la poche.

Tailler dans le tricot de coton des rectangles de: 23 x 15 cm (9" x 6") = cheville
18 x 15 cm (7" x 6") = poignets
54 x 15 cm (22" x 6") = taille
38 x 7,5 cm (15" x 3") = col

Le courrier de Marie-Josée

Qu'est-ce que je veux?

Q Je suis une épouse dans la quarantaine. Je viens à mon tour dire ou plutôt écrire ce que j'ai sur le coeur depuis longtemps. J'ai essayé et j'essaye encore de réussir ma vie de couple. Mais il y a toujours quelque chose qui ne va pas. Premièrement, mon mari est une personne qui a l'habitude d'obtenir ce qu'il veut. J'ai eu beau essayer de me "libérer", d'essayer de faire une vie qui me conviendrait, mais monsieur est un manipulateur. Dès qu'il passe à un mode de vie, il faut que tout le monde s'adapte à sa façon de voir.

Exemple: J'étais une femme heureuse à la maison à élever mes quatre enfants. Puis est venue la mode des femmes au travail. Monsieur a décidé que je serais une femme au travail. À ce moment-là, mon dernier enfant avait dix ans. J'étais malheureuse et fatiguée, car je continuais mon travail à la maison et celui à l'extérieur. Donc de moi-même, malgré les jérémiades de monsieur, j'ai décidé de rester à la maison. Ce n'était pas le manque d'argent ou autre chose. Mais seulement parce qu'il pouvait dire comme ça à ses connaissances: "moi, ma femme travaille". Cela faisait moderne. Donc, pendant un an, je suis restée à la maison pour ma santé et aussi pour maintenir mon point de vue.

Pendant tout ce temps, monsieur faisait la "tempête" des insinuations, telles que: "Lui, sa femme travaille, ils peuvent aller en Floride l'hiver" ou "Tu as le temps de faire telle chose (que lui faisait avant) tondre la pelouse, porter les vidanges, parce que tu ne travailles pas". Fatiguée de tout ceci, je suis retournée travailler, mais cette fois, j'ai un patron à la place d'une patronne et maintenant il est jaloux. Il a fait la même chose avec les enfants et ils sont tous partis dès qu'ils ont été capables de gagner leur vie.

Moi, je me dis que quand les enfants seront grands je partirai. Mais maintenant je ne sais plus car nous avons quand même de bons moments et en trente ans de mariage nous avons accumulé beaucoup de biens. Je me demande s'il y a vraiment des couples pour qui tout va bien, ou si c'est de croire au Père Noël.

Déçue

R Ma chère amie, vous vivez sous l'influence de votre mari. Vous semblez peu capable de savoir exactement ce que vous voulez et de prendre les moyens pour l'obtenir.

Monsieur voulait que vous alliez travailler: vous y êtes allée. Maintenant il est jaloux parce que vous avez un patron. De grâce, soyez ferme et prenez votre place. C'est uniquement là qu'est le problème.

Les autres ne sont forts que de notre propre faiblesse. Vous avez un bon emploi qui vous convient, gardez-le. Dites une fois pour toutes à votre conjoint ce dont vous avez besoin pour continuer de vivre avec lui.

Quel est votre statut matrimonial? Si vous êtes mariée en séparation de biens, il est probablement inutile pour vous de penser à quitter cet homme. Vous seriez perdante sur toute la ligne. Rien ne sert de jongler avec des idées qu'on n'aura jamais la force de mettre en pratique.

Il y a probablement moyen de vous faire une bonne vie tous les deux en souvenir "des bons moments vécus en 30 ans" et aussi de vos enfants. Une fois que vous aurez pris une décision solide: être maîtresse de vous-même, l'éclairage va changer. Ayez confiance. Il n'y a aucun couple pour qui "tout va bien". Il y a des couples qui vivent au jour le jour, en oubliant les choses peu importantes et les défauts de l'autre et qui essaient de voir les aspects positifs de leur situation. Les autres se plaignent inutilement, divorcent. Pour souvent recommencer avec un autre la même série de difficultés. Nous n'avons de pouvoir réel que sur nous-même.

LES GENS HEUREUX N'ONT PAS D'HISTOIRE

Depuis quelques semaines, le courrier de Marie-Josée est rempli d'histoires tristes et pas tellement encourageantes pour les jeunes couples qui désirent envisager le mariage. Alors c'est sur ce point que je me base pour lancer un appel à tous les couples heureux d'écrire leur histoire d'amour.

N'allez pas croire qu'il n'y a plus de bons maris de nos jours, car j'ai la preuve du contraire.

Je suis mariée depuis un peu plus d'un an et j'ai le meilleur mari du monde. Il est galant et très romantique. Il m'ouvre les portes, me dit des mots doux, me caresse, ne boit pas, ne cherche pas à séduire les autres femmes, finalement il est un homme vraiment extraordinaire.

J'en profite pour lui dire sur cette lettre que je l'aime beaucoup. "Je t'aime de tout mon coeur et je ne te quitterais pour rien au monde."

Je vous invite à en faire autant avec votre mari ou femme.

Une femme amoureuse

Votre message est fait. Gens heureux, on vous attend.

17 ANS: Pauvre ami, les filles se sauvent souvent quand elles vous voient... Vous êtes bien timide avec elles. Dites-vous bien que la plupart des jeunes filles sont elles aussi intimidées par les jeunes gens. Souvent quand elles sont en groupe, elles semblent se moquer de vous. Ce n'est pas très grave, puisque souvent les garçons le leur rendent bien. Soyez simple avec les filles. Parlez-leur de petites choses: études, température, vacances, etc. Elles se laissent assez vite apprivoiser. Soignez votre apparence, votre tenue. Les jeunes personnes sont sensibles à ces détails.

BELLE KAIGA: Tous vos petits et grands problèmes sont bien normaux. Quelle jeune fille de 16 ans n'a pas un défaut physique qu'elle aimerait corriger et quelle autre ne se trouve pas trop grosse, trop petite, pas assez brune, trop noire, etc. Vous avez le dos un peu rond, je vous conseille quelques exercices pour renforcer vos muscles dorsaux. Debout, jambes écartées, penchez le buste en avant, croisez les bras sous la poitrine, puis rejetez-les à l'horizontale 2e exercice: mains à la nuque, dos plat, fléchissez lentement le buste en gardant les coudes parallèles au sol. 3e exercice: debout, jambes écartées, buste penché en avant, touchez les pointes du pied droit, avec la main gauche, puis la pointe du pied gauche, avec la main droite. À refaire sans interruption trente fois de suite. Votre timidité provient en partie de ce que vous ne vous sentez pas assez certaine de vous et de vos atouts. Beaucoup de jeunes filles et de jeunes gens sont comme vous, ils ont de la difficulté à exprimer leurs idées, leurs sentiments. Par contre, ils accorderont plus facilement un baiser, qu'une réponse à une question directe. Abordez au début de la conversation des sujets banals, comme la température, la classe, etc. Cela casse la glace, comme on dit. Ensuite, vous pouvez vous aventurer vers des sujets plus originaux. Bonne chance.

DRÔLE DE DON JUAN: Ce qui est arrivé à beaucoup d'apprenti-amants... Vous n'avez absolument pas à redouter les conséquences de votre timidité, dans ce domaine. Je suis persuadée que lorsque vous aimerez assez une jeune fille pour l'épouser, vous deviendrez un mari très normal et vous aurez autant d'enfants que vous le voudrez. Cela devrait quand même vous servir un peu de leçon. L'amour ne se pratique pas impunément n'importe où, n'importe comment et avec n'importe qui. Essayez donc de vous garder des aventures sexuelles sans lendemain, uniquement pour vous prouver à vous-même que vous êtes "bon"... Pour votre complexe provenant du fait que vous avez déjà mangé une bonne volée et que maintenant vous avez peur des gens et du public j'imagine que ces jeunes gens qui vous sont tombés dessus sans crier gare n'étaient pas sur le perron de l'église ou au centre paroissial. Cela ressemble au comportement débraillé de jeunes soulards. Gardez-vous aussi de ces fréquentations périlleuses. Soyez à l'aise avec les copains et les jeunes filles. Pour vos autres questions, non la masturbation ne conduit pas à l'homosexualité. Elle n'est cependant pas recommandable, car elle empêche souvent ensuite celui qui s'y livre de pouvoir compléter une relation normale. Pour vos autres questions, il serait peut-être plus prudent de voir un médecin. Étant donné que vous ne semblez pas trop difficile sur vos partenaires, ce serait peut-être plus rassurant pour vous, drôle de Don Juan...

Doigts agiles, coeurs légers



7079 — Veste chaude très pratique. Tailles: 12-18 incl. Prix: 3 $ plus 75¢ de frais de poste.

4979 — Robe de toilette au drapé intéressant. Tailles de demoiselles: 8 à 18. Prix: 3 $ plus 75¢ de frais de poste.

7224 — Débardeur pour réchauffer jupe et pantalon. Tailles: 8-14 incl. Prix: 3 $ plus 75¢ de frais de poste.

Adresser vos commandes à **La Terre de chez nous,** Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

BRUNE AUX YEUX BLEUS: Si ce jeune homme a autant de qualités que vous dites, n'hésitez pas à l'inviter à vous accompagner à ce mariage. C'est vous qui serez en sa compagnie, ce ne seront pas vos soeurs... Peu importe, leur petit goût à elles... À 16 ans, avec vos 5 pieds 2, vous pouvez peser entre 100 et 110 lb, si votre ossature est moyenne.

J.-PIERRE DE T.R.: J'ai cru reconnaître votre écriture. Vous avez toujours des problèmes d'un ordre assez spécial. Vous semblez changer de sexe très facilement aussi... Je ne suis quand même pas tombée de la dernière pluie... Si vous êtes malade, faites-vous soigner. Ce ne sont pas des consultations à distance qui peuvent vous guérir.

BLANCHE-NEIGE: Vous aimez les chats et vous aimeriez travailler dans un endroit où on garde beaucoup de chats. Je ne vois pas d'autres endroits que les magasins où l'on vend de petits animaux les "Pet shop", vous en avez une liste imposante dans les pages jaunes de l'annuaire de téléphone de Montréal. La chute des cheveux peut provenir de toutes sortes de causes. Un état général un peu déficient, vos teintures fréquentes peuvent nuire à vos cheveux. Surtout, si vous l'appliquez vous-même, la teinture très forte peut altérer la qualité des cheveux.

MME H.R. DE BEAUCE: Chère madame, tel que vous le désiriez, j'ai adressé votre lettre à sa Majesté la Reine. Je ne sais si elle répondra à vos demandes, mais je me suis fait un devoir d'indiquer l'adresse habituelle où elle réside, Palais de Buckingham, Londres, Angleterre. N'espérez cependant pas trop de ses largesses. Elle n'est pas encore la Providence...

JEUNE VIEILLE: Est-ce que le feuillet d'instruction précise que vous pouvez utiliser ce vibromasseur pour la figure? Les tissus faciaux sont très délicats et ne peuvent être bousculés sans danger. Soyez donc bien vigilante dans l'emploi de cet appareil. Il sera surtout efficace pour les endroits du corps que guettent la cellulite et la graisse: les hanches, les cuisses et le ventre. Pour ce qui est des massages faciaux, je crois que je laisserais cette tâche à un masseur professionnel. Je regrette de ne point connaître de manuel pratique pour les massages à la maison. Merci de votre bonne lettre parfumée... qui m'apporte une douce brise du Bas-du-Fleuve...

FROU-FROU INQUIÈTE: J'espère que vos inquiétudes se sont apaisées avec la venue normale de vos règles. Vous êtes bien jeune ma fille, pour vous prêter à ces jeux si lourds de conséquences. Non il n'est pas nécessaire qu'il y ait pénétration complète pour que la semence porte des fruits. Voilà pourquoi quand on ne veut pas se brûler, on n'approche pas du feu. J'espère que cette crainte sera le commencement de la sagesse. Si quelque chose n'allait pas, n'hésitez pas à me redemander conseil. Vous auriez besoin comme beaucoup de jeunes de 15 ans de recevoir une éducation sexuelle adéquate.

SOEUR MADELEINE: Je regrette de ne pouvoir envoyer de timbres à quiconque.

UNE DE ST-SAMUEL: Quelle drôle de question!... Vous me demandez la signification des heures sur l'horloge... ainsi 2 hres et 10, ou 3 hres 15 etc. Je n'ai jamais lu nulle part que les heures pouvaient avoir une signification autre que de marquer le temps et son emploi. Ainsi 5 hres 30 signifie qu'on doit aller chercher les vaches, 10 hres 30 qu'il est grand temps d'aller au lit, si on ne veut pas avoir l'air insignifiant à 7 hres, le lendemain matin!... À moins que vous ne vouliez parler plus savamment de la signification philosophique!... Mais j'ai plutôt l'impression que vous cherchez une sorte d'horoscope sur l'horloge.

RADIO-TÉLÉ

POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

De la démesure

Une heure émouvante et amusante parfois avec notre plus grande chanteuse québécoise Ginette Reno, aux Beaux Dimanches. Ce qui frappe chez elle en plus de sa personnalité extraordinaire c'est son évidente sincérité. Habituée de vivre sous les feux de la rampe et de faire la une des médias artistiques, Ginette sait parler d'elle et de ce qu'elle vit avec une belle intensité.

Aux questions intelligentes de Lise Payette, Ginette Reno a répondu avec nuance et aplomb. Il y a cependant une question qu'elles auraient pu se poser l'une et l'autre à savoir si leur physique imposant les dérangeait et les empêchait de vivre d'une façon plus sereine.

Il y a quelques semaines, je me suis permise une farce que d'aucuns ont trouvé de mauvais goût à propos du physique de Mme Payette. Cela a entraîné une discussion dans mon petit milieu. Certaines ont dit: "Mme Payette a le droit de s'habiller en rouge, elle est grosse, ce n'est pas de sa faute."

C'est là où je ne suis pas d'accord. Je pense que l'on crée son physique. À part des exceptions fort rares, l'obésité est uniquement une question de mauvaises habitudes alimentaires. Il y a des mangeurs compulsifs, comme il y a des buveurs outranciers.

Bien sûr que chacun a le droit de choisir la couleur de ses robes ou de ses pantalons. Comme finalement chacun a le droit de décider de respecter son corps en adoptant un régime équilibré ou de faire fi de sa santé et de son apparence et d'engloutir à coeur de jour du Pepsi et des chips.

Ginette Reno et Lise Payette sont deux femmes intelligentes, renseignées et qui ont les moyens de se soumettre aux diètes les plus modernes et de recourir à tout ce que la science peut offrir. Si elles ne le font pas c'est parce qu'elles préfèrent continuer ainsi. Ce qui est leur droit le plus strict.

Personne ne songerait à se moquer d'elles si elles étaient bossues, bancales ou borgnes. Mais comme elles ne sont pas des sylphides, faire allusion à leur plénitude charnelle ne peut pas les déranger beaucoup.

Je me souviens il y quelques années avoir entendu Ginette Reno elle-même raconter ses aventures vécues sur la Côte d'Azur avec Lise Payette. Elles avaient loué une Renault 5, avaient réussi à pénétrer dans la voiturette, pour s'apercevoir finalement qu'elles n'en pouvaient plus sortir!

Perdre cent livres est pour une chanteuse un sport périlleux. Qu'on songe à la Callas qui n'a jamais retrouvé la qualité de sa voix après son amaigrissement fulgurant et Fabienne Thibeault dont les amateurs regrettent la qualité de sa voix antérieure.

À voir Mme Reno dimanche soir, on peut être rassuré. Son coffre n'a rien perdu de sa vigueur. Et c'est comme ça qu'on l'aime.

Marie-Stéphane

SOLUTION DU 14 NOVEMBRE

C	O	U	T	R	E	■	E	P	I	N	E	
A	E	S	C	H	N	E	■	O	■	L	L	
N	U	I	■	E	C	U	R	I	E	■	A	
A	F	O	C	A	L	■	A	R	C	O	N	
R	■	N	H	■	O	M	N	I	U	M	■	
D	E	S	A	G	R	E	G	E	R	■	P	
E	X	■	P	I	E	D	■	R	I	D	E	
A	P	I	O	L	■	E	M	■	E	A	U	
U	R	I	N	E	R	■	O	R	■	T	L	
■	I	■	■	T	E	R	R	E	A	U	■	
A	M	A	S	■	T	U	T	E	U	R	E	
G	E	N	I	S	S	E	■	L	■	A	N	

LA SEMAINE VERTE

Dimanche à midi

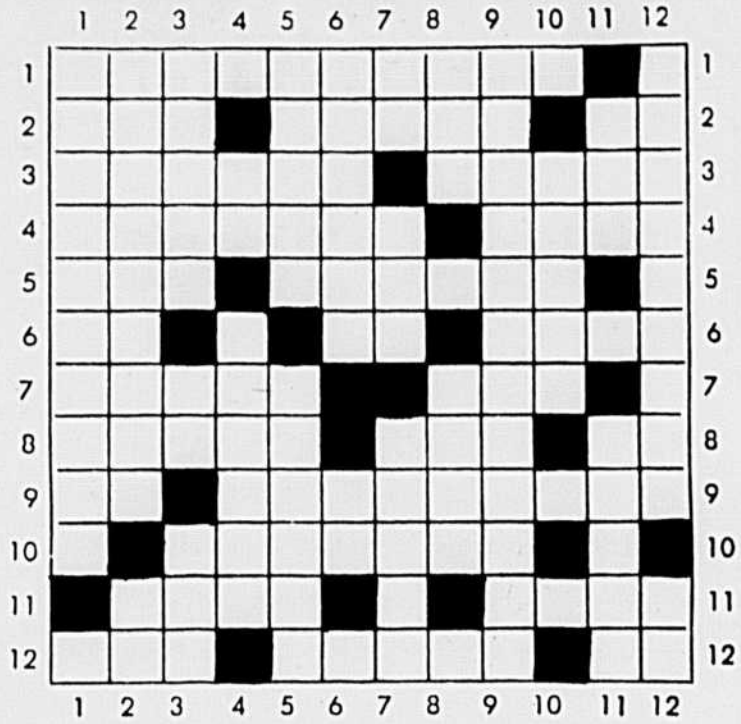
— **Le dossier:** la Baie-James, 10 ans après.

— **La chronique horticole:** les lobélias en cascade.

— **Commentaires sur l'actualité agricole avec André Laprise:** l'heure juste, colloque de l'Ordre des agronomes du Québes sur les produits de protection des cultures.

— **Court sujet:** encan de bovins de boucherie à Inverness dans la région des Bois-Francs.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1— Donner du fourrage au bétail.
2— Terre entourée d'eau. - Marque qu'on fait à la peau en la suçant. - Nickel.
3— Développer son germe en parlant d'une graine. - Lieu par où l'on entre.
4— Remâchai les aliments ramenés de la panse dans la bouche, en parlant des ruminants. - Dieu de l'amour.
5— Époque. - Fleur.
6— Pronom personnel. - Xénon. - En pays musulman, octroi de la vie sauve à un ennemi vaincu.
7— Personne qu'on détient comme gage. - Durée de la vie.
8— Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des moeurs, de la morale. - Solipède. - Du verbe avoir.
9— Venu au monde. - De façon utile.
10— Sert à nettoyer la robe du cheval.
11— Classa, sélectionna. - Plante commune dans les prés.
12— Oiseau de basse-cour. - Rien. - Psychiatre et philosophe français (1900-1977).

VERTICALEMENT

1— Plante herbacée des prés et des bois.
2— Petite fleur. - Titane.
3— Domaine agricole. - Interjection. - Époque.
4— À demi. - Rongeur.
5— Utilisent. - Portion du littoral comprise entre les plus hautes et les plus basses mers.
6— De la campagne. - Deux.
7— Actinium. - Terre entourée d'eau. - Combina.
8— Port de l'Inde. - Anneau de fer.
9— Ensemble des cépages d'un vignoble.
10— Matière grasse du lait.
11— Nouveau. - Excavation naturelle qui peut servir d'abri aux hommes ou aux animaux.
12— Dent-de-lion. - Dysprosium.

En vrac...

■ Le marché des ailes prend de l'envergure

La ville de Buffalo, dans l'État de New York, est considérée comme le centre des ailes de poulet aux États-Unis, et la frénésie s'est communiquée outre-frontière. Selon M. de Valk, la société **J.P. Poultry** située à St. Catharine en Ontario a la réputation d'être le champion canadien du commerce des ailes de poulet. Le porte-parole de la société, M. John McLean, a expliqué qu'il y a dix ans il était difficile d'écouler les ailes de poulet Maintenant, il faut en importer pour répondre à la demande. Les restauroutes sont les plus gros acheteurs d'ailes de poulet, qu'ils servent comme amuse-gueule. La **J.P. Poultry** en vend de 60 à 70 000 livres par semaine, soit "nature" ou légèrement pannées. La société vient d'amorcer une vaste expansion qui montre que, d'après elle, le poulet représente plus qu'une mode passagère. Et, ce n'est pas tout: les bouchées de poulet ont-elles aussi envahi les menus du prêt-à-manger.

■ Coopération agricole élargie

Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a dévoilé les détails d'un nouvel accord élargissant la coopération agricole entre le Canada et l'URSS pour y inclure des questions commerciales.

Le document a été signé pendant le récent voyage du ministre en Union soviétique, du 2 au 9 octobre.

Des représentants de plusieurs entreprises canadiennes spécialisées dans l'agro-négoce avaient accompagné le ministre à Moscou. Un certain nombre de transactions et de discussions commerciales ont eu lieu à cette occasion.

M. Wise a assisté à la signature, entre la firme de multiplication de semences Oseco Inc. de Brampton (Ont.) et les représentants du ministère de l'Agriculture de l'URSS, d'un protocole de coopération à long terme sur des essais de variétés et d'hybrides de fourrage.

■ La moutarde canadienne, une bonne affaire

Le Canada est le premier exportateur mondial de graines de moutarde. Sa production annuelle, concentrée dans les provinces des Prairies, dépasse les 100 000 tonnes, ce qui représente une valeur supérieure à 40 millions de $.

Environ 80% des graines produites sont exportées. Les longues journées chaudes, les nuits froides et l'humidité du climat canadien favorisent la production de ces graines de réputation mondiale.

Trois types de moutarde sont cultivés au Canada. La moutarde blanche — la plus courante — constitue la moitié de la production canadienne de moutarde.

Mais les producteurs cultivent également la moutarde brune et la moutarde noire pour satisfaire aux marchés japonais et européens.

■ Nominations au Comité consultatif de la SCA

Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, a annoncé le 21 octobre dernier, la nomination de cinq nouveaux membres au Comité consultatif de la Société du crédit agricole (SCA).

Il s'agit de M. Don Knoerr, président de la Fédération canadienne de l'agriculture; de M. Keith Barrett, membre du bureau de commercialisation du lait de l'Île-du-Prince-Édouard; de M. Léon Bremner, éleveur de bovins au Nouveau-Brunswick; de Mme Jeannine Caron-Chiasson, de l'Islet-sur-Mer qui est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec, et de M. Garnet Rickard, producteur et maire de Newcastle.

Le mandat des membres est de trois ans, et leur rôle est de conseiller le ministre de l'Agriculture et la SCA sur les questions de politique de prêt agricole.

Du nouveau...

suite de la page 2

Les fraises récoltées ainsi sont ensuite équeutées mécaniquement avant d'être congelées et dirigées vers les confiseries. L'expérience de l'équeutage mécanique a été essayée cette année à l'Île-d'Orléans, mais il reste encore à faire des ajustements pour accélérer le processus et couper les dépenses. Même si ce marché de la transformation est difficile, certaines entreprises, comme Culinar, sont prêtes à acheter une partie de la production locale en autant qu'elle réponde à leurs normes de qualité.

La commercialisation de la fraise

La qualité de la fraise sera augmentée si on procède au prérefroidissement peu de temps après la récolte. Ceux qui possèdent une chambre froide peuvent, avec aussi peu que 500 $, arriver à abaisser suffisamment la température d'un lot de contenants en une heure et demie. Le MAPAQ subventionne jusqu'à 50% des coûts pour de telles installations.

L'irradiation des fraises pourrait allonger la période de conservation jusqu'à vingt jours et plus. Mais actuellement, on ne possède pas les installations nécessaires à cette opération et les permis d'irrigation ne s'appliquent pas encore pour la fraise. Les recherches et les expériences menées dans ce sens à l'Institut Armand Frappier de Laval pourraient offrir à moyen terme cette possibilité.

Pour le président par intérim du Syndicat des produteurs et productrices de fraises et framboises du Québec, Camille Couture, il est possible de se donner des services pour faciliter la mise en marché. Par exemple, des études économiques demandées par le Syndicat ont permis de savoir qu'il en coûte 51¢ la livre pour produire des fraises au Québec. Une enquête auprès des consommateurs a aidé à connaître ses goûts. Un montant de 100 000 $ pour la promotion a fait connaître la fraise du Québec. La revue l'Horticulteur informera les producteurs sur les développements de cette culture. Des achats en commun de contenants font économiser des sommes importantes à ceux qui se regroupent. Une étude sur la stèle rouge a permis de connaître cette maladie du fraisier et de prendre les moyens de l'éviter. Camille Couture envisage l'avenir de cette production avec un certain optimisme, surtout quand tout le monde travaille dans le même sens comme ce fut le cas au cours de ce symposium.

SERRICULTEURS

Subventions aux compétents

par Isabelle Paradis

Les producteurs en serres veulent que les subventions annoncées par le MAPAQ servent à ceux qui sont déjà en production ou à des nouveaux venus qui répondent à des critères de compétence précis.

Réunis en assemblée annuelle à St-Hyacinthe, le 15 novembre dernier, les membres du Syndicat des producteurs en serres ont longuement et ardemment discuté des subventions annoncées par le MAPAQ, c'est-à-dire 50% des dépenses encourues pour les structures et l'équipement, le chauffage et l'éclairage artificiel, jusqu'à un maximum de 150 000 $.

Les serriculteurs estiment en effet que ces subventions ne tiennent pas compte des véritables besoins des producteurs actuels. "Ces subventions incitent des personnes qui ne s'y connaissent pas toujours à se lancer dans la production en serres, soulignait un producteur. Mais nous qui avons fait nos preuves, on nous laisse tomber. Ils passent à côté du problème. Ce qu'il nous faut, c'est le service de diagnostic qu'on nous promet depuis longtemps et un soutien technique pour améliorer l'efficacité de notre production."

Les revendications à cet égard sont claires et unanimes. Les serriculteurs souhaitent que le gouvernement investisse dans la recherche et que les maisons d'enseignement offrent des structures d'accueil *accessibles* et du personnel bien formé. Ils ont d'ailleurs voté une résolution précise pour qu'on engage des coordonnateurs régionaux qui assureraient un suivi technique et faciliteraient le dépistage des maladies.

Le serriculteurs sont également préoccupés par la question de la mise en marché. On souhaite que les interventions du Syndicat soient plus concrètes et plus audacieuses, en ce qui concerne le regroupement de l'offre.

Certains producteurs ont insisté sur l'importance de se regrouper rapidement en raison de la menace que représentent les méga-projets de serres pour le producteur isolé.

"Il faut regrouper non seulement notre offre, mais nos compétences aussi." "D'autres affirment cependant qu'il est inutile de vouloir grossir l'entreprise pour la rentabiliser, mais plutôt chercher à augmenter l'efficacité à l'unité."

Dossier précédents

Au début de la réunion, le président du Syndicat, M. Raymond Rouleau, a dressé le bilan des grands dossiers qui ont été traités au cours de l'année précédente. Il s'agit notamment du mémoire sur le Service de diagnostic, présenté à M. Jean Garon, en février dernier. Par ailleurs, les dimensions des caissettes sont désormais normalisées et les normes seront publiées sous peu.

Quant à la taxe de vente sur les productions ornementales, il semble tout probable qu'elle sera maintenue. Toutefois, le dossier concernant l'exemption de la taxe sur les caissettes d'annuelles est encore ouvert.

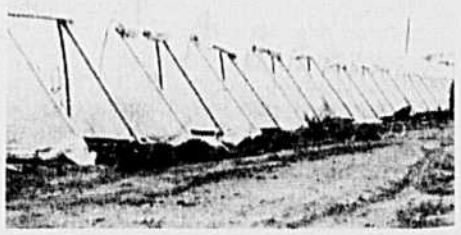
Le Syndicat a également regroupé les achats de contenants et a mis l'accent sur la promotion en réalisant un dépliant sur les tomates, des affichettes de membres et un collant identifiant les légumes de serres du Québec.

La recherche en serriculture

Par ailleurs, MM. André Gosselin, de l'université Laval, et Émile Jacqmain du Jardin botanique ont chacun brièvement décrit les programmes de recherche en serriculture qui sont actuellement en cours dans ces deux institutions.

Le Centre de spécialisation sur les cultures abritées à l'université Laval compte maintenant plusieurs serres expérimentales ainsi qu'un personnel de recherche beaucoup plus nombreux qui étudie les nombreux aspects de la culture en serre: éclairage artificiel, chauffage du sol, systèmes de bi-énergie, d'auto-irrigation, couvertures thermiques, ventilation naturelle, logiciels adaptés au Québec, mise en marché, etc.

Le Jardin botanique de Montréal est également très actif dans ce domaine. On y fait entre autres des recherches sur la culture sous tunnel d'arbres à feuilles caduques. M. Jacqmain a d'ailleurs sollicité l'appui de l'assemblée afin que le fédéral remette en vigueur son programme d'aide financière pour l'établissement d'un centre qui assurerait la diffusion des nouvelles techniques par des cours de formation et de perfectionnement aux producteurs.



ani-mat INC.

Le tapis 100% caoutchouc pour animaux

Le motif de surface du tapis Ani-Mat a été étudié avec soin pour allier stabilité de l'animal et facilité de nettoyage. Aussi la surface lisse non poreuse ne laisse rien pénétrer ou adhérer au tapis.

L'épaisseur de 3/4" ou 19 mm permet d'absorber les chocs les plus durs et ajoute à ses qualités isolantes. 35% moins dur que le béton.



Les rainures de 4 mm x 6 mm, espacées à tous les 3/4" ou 19 mm, ont plusieurs fonctions. Elles assurent un drainage de l'eau ou de l'urine qui pourraient s'infiltrer sous le tapis. En faisant une chambre à air, elles ajoutent au facteur d'isolation et elles contribuent à absorber les chocs.

Pour plus d'informations téléphonez ou écrivez à Ani-Mat Inc.
284, 6e rang Sud, St-Elie, Qué. J0B 2S0
(819) 821-2091

Nom: _____

Adresse: _____

_____

_____

Tél: _____

SAVEZ-VOUS QUEL HYBRIDE DE MAÏS-GRAIN POUSSE LE MIEUX PAR ICI?

C'EST LE...

COOP
HYBRIDE DE MAÏS-GRAIN
2645



CO-OP®

VIGOUREUX • SOLIDE • FIABLE

EXAMINEZ CES RÉSULTATS:

	RENDEMENT MOYEN kg/ha	% HUMIDITÉ	% VERSE
COOP 2645	9127	32,1	3,5

Source: Essai de maïs-grain du C.P.V.Q. (1981-83), St-Hyacinthe, Ste-Rosalie et St-Polycarpe.

Et vous, quels résultats obtenez-vous avec votre maïs?

COOP 2645: VOTRE CHOIX!

Le 2645 est disponible à votre coopérative locale.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Productions végétales

LE QUÉBEC AGRICOLE

L'insémination porcine efficace, profitable et rentable

□ ***Depuis 1977, un nombre croissant d'éleveurs utilisent les services du Centre d'insémination porcine de Saint-Lambert-de-Lévis (CIPQ). En 1984, le CIPQ a vendu plus de 8 000 doubles inséminations, atteignant ainsi un sommet depuis la mise en place de l'insémination porcine.***

Le CIPQ de Saint-Lambert-de-Lévis loge quarante verrats des races Landrace, Yorkshire, Duroc, Hampshire, Lacombe et Spotted (par ordre décroissant). Chacun de ces verrats a fait l'objet d'une vérification minutieuse de ses performances et de celles de ses parents et collatéraux de façon à garantir qu'il se situe parmi les 10% supérieurs de sa race. Les origines de ces verrats sont à 45% du Québec, les autres provenant des États-Unis, de l'Alberta, de Nouvelle-Écosse, d'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Suède.

Des normes supplémentaires de qualité ont été mises en place sous forme d'épreuve de progéniture (niveaux A et AA), ce qui nous permet de garantir que les porcelets issus des verrats du CIPQ, au-delà de leurs performances propres, sont capables de transmettre leurs qualités respectives. Le niveau A garantit que les porcelets nés sont exempts de défauts (conformation et tétines). Le niveau AA s'assure que les porcs produits par les verrats du CIPQ auront des performances à 90 kg supérieures à la moyenne de leur race. Dans les deux cas (niveaux A et AA), un verrat du CIPQ sera immédiatement éliminé (et les utilisateurs notifiés) si les porcs engendrés ne se conforment pas aux normes établies.

Enfin, le degré de fertilité et la productivité numérique des verrats du CIPQ sont continuellement sous observation. D'abord, la semence récoltée est soumise à l'examen au microscope à chaque éjaculat, et la concentration et la motilité des spermatozoïdes sont mesurées. La concentration de la semence est ajustée lors de la dilution en fonction de la motilité des spermatozoïdes. Ensuite, tous les éleveurs inscrits au programme d'analyse de la productivité des troupeaux de truies (PATPQ) et qui ont recours à l'insémination porcine, sont regroupés au PATPQ. Les performances de productivité numérique, de taux de conception et de pertes naissance-sevrage des verrats du CIPQ sont analysées globalement. Selon ce système, si un verrat du CIPQ ne se maintient pas à 75% de taux de conception pour plus de vingt portées analysées au PATPQ, il est éliminé.

L'insémination porcine est efficace

On a vu par ce qui précède que le CIPQ garantit la diffusion du potentiel des meilleurs verrats et ainsi contribue grandement à améliorer les élevages. Le recours à l'insémination porcine est aussi très efficace pour réduire les risques de contamination en soulageant l'éleveur de la nécessité de renouveler un grand nombre de verrats. Il est connu que l'insémination porcine peut adéquatement remplacer un verrat sur trois ou deux sur quatre ou cinq, réduisant ainsi de beaucoup les risques sanitaires que comporte l'introduction d'un nouvel animal.

L'efficacité de l'insémination porcine tient aussi du fait que la semence d'un verrat éminemment supérieur est livrée chez vous dans les 24 heures de la commande, cinq jours par semaine, ou à date fixe si l'éleveur en fait la demande à l'avance. Le système de distribution du CIPQ couvre l'ensemble du territoire agricole en vingt-quatre heures, en autant que les heures de commandes soient respectées.

L'éleveur procède lui-même à l'insémination de ses truies. Cela lui fait observer davantage les venues en chaleur et la régie de la reproduction du troupeau en est améliorée. La productivité de l'élevage ne peut ainsi qu'en profiter, puisque les truies non productives seront mieux décelées.

Le matériel jetable après usage est aussi un grand avantage sanitaire pour éviter la dissémination des maladies, et un avantage économique, le matériel étant inclus dans le coût de la semence livrée chez l'éleveur.

Le Bureau de renseignements agricoles de votre secteur peut vous renseigner sur le programme agricole "Insémination porcine" et ses modalités d'application. Les gestionnaires de ce bureau répondront à vos interrogations et vous faciliteront l'accès à une session de formation vous permettant par la suite de procéder à l'insémination de vos truies vous-même.

L'insémination porcine est profitable

Le CIPQ offre des tarifs dégressifs sur une base mensuelle à ses meilleurs clients (tableau 1).

TABLEAU 1
Tarification du CIPQ 1985-1986
Semence à l'état frais

Quantité mensuelle*	Semence d'un verrat non éprouvé	Semence d'un verra éprouvé	Coût par livraison**
1 à 5 femelles	9,00 $	11,00 $	6,00 $
Jusqu'à 10 femelles	7,00 $	9,00 $	6,00 $
Jusqu'à 20 femelles	6,00 $	8,00 $	6,00 $
21 femelles et plus	5,00 $	7,00 $	6,00 $

* double insémination par femelle, semence à l'état frais, matériel inclus, selon les jours ouvrables du transporteur.
** le coût de livraison est fixé à 6,00 $ pour chaque livraison, quel que soit le nombre de doses commandées.

Prenons l'exemple d'un éleveur recevant 3 doubles inséminations par semaine (sevrage de 6 femelles et plus le jeudi et livraison de la semence le mardi suivant). Le coût de la semence livrée est le suivant:

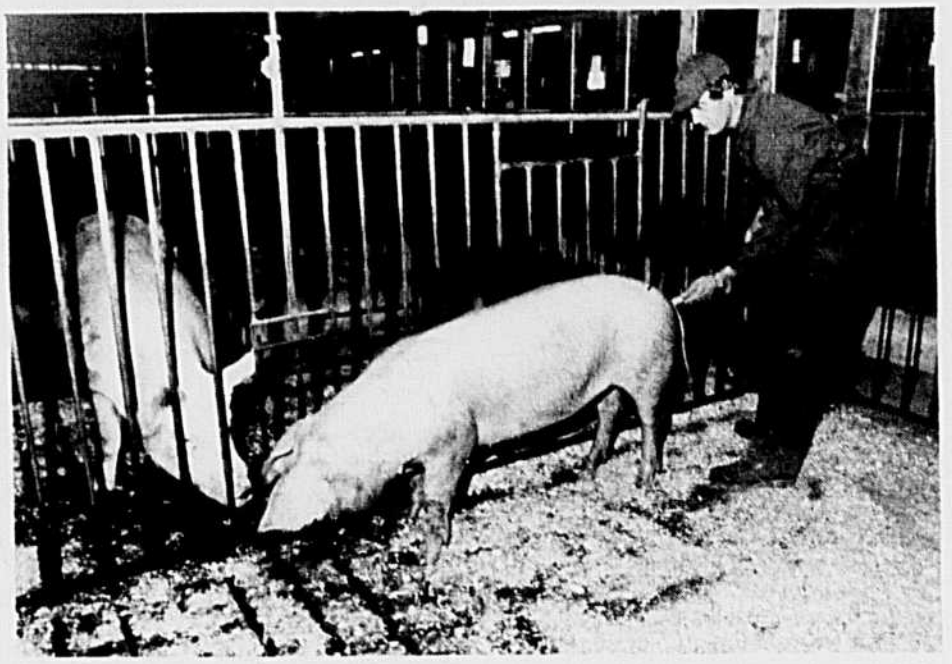
(3 × 6,00 $) + livraison 6,00 $ = 24,00 $
(modèle naisseur à 150 truies)

(2 × 7,00 $) + livraison 6,00 $ = 20,00 $
(modèle naisseur-finisseur à 100 truies)

Le taux de conception moyen* avoisinant les 80%, on peut donc s'attendre à ce que, sur plusieurs semaines, 24 porcelets naissent suite à l'insémination (3 portées de 10 porcelets nés à 80% de taux de conception). Ces 24 porcelets ont coûté 24,00 $**. Le groupage des sevrages est une pratique de régie conseillée afin de concentrer les venues en chaleur la semaine suivante, et de regrouper ainsi les mises bas 114 jours après.

* Selon le relevé des inséminations effectuées dans les élevages inscrits au PATPQ.
** Il s'agit ici de 24 porcelets nés; ils ne sont pas pour autant réchappés et on peut raisonnablement prétendre que 4 porcelets sur 24 mourront ou seront éliminés avant sevrage. Dans le cas du modèle naisseur-finisseur à 100 truies, nous avons 16 porcelets nés (13 réchappés) pour un coût de 20,00 $.

En plus de devoir trop recourir à un mâle deux jours consécutifs s'ajoute la tentation pour l'éleveur de surutiliser un mâle donné, pour toutes sortes de raisons (il est rapide, s'impose rapidement comme "patron", il a coûté cher, c'est le meilleur type des verrats disponibles, etc.). Les conséquences prévisibles sont la baisse de libido du verrat surutilisé, sa baisse de fertilité, des portées plus petites, et la diminution de la vie productive du verrat. On peut aussi penser au risque que la progéniture du verrat utilisé souvent ne soit pas homogène, et le temps qu'on s'en aperçoive, beaucoup de truies ont été saillies pour lui.



L'utilisation régulière de l'insémination porcine vous fait:

1. diminuer les risques;
2. ajouter du sang nouveau et supérieur si à l'occasion ou régulièrement vous élevez certaines femelles pour la reproduction dans votre élevage;
3. planifier et regrouper les saillies et les mises bas à venir;
4. en regroupant les activités, réduire ainsi votre charge de travail;
5. augmenter la qualité des porcelets produits;
6. obtenir, pour l'éleveur-naisseur, un prix plus élevé pour les porcelets issus d'insémination.

L'insémination porcine est rentable

Acheter un verrat de qualité équivalant à ceux dont dispose le CIPQ demande un déboursé minimal de 500 $. Ce même verrat ne garantit pas à un éleveur qu'il sera à la hauteur, ou aura une vie productive suffisante ou engendrera une progéniture équivalant à celle issue des verrats de l'insémination porcine. Aussi, peu d'éleveurs ont les moyens physiques ou financiers, ni le temps, de procéder à des tests de progéniture intensifs sur ses verrats. Pour les gros élevages, deux verrats de qualité nécessitent un investissement bien supérieur à 1 000 $.

Quelles sont donc les retombées économiques véritables de l'emploi d'un verrat du CIPQ?

D'abord, établissons les paramètres de mesures pour un éleveur "commercial":

1. vitesse de croissance des porcs charcutiers;
2. classement à l'abattoir des porcs charcutiers;
3. économie d'aliments;
4. coût de remplacement en verrats de qualité;
5. valeur ajoutée des porcelets;
6. ajout de valeur génétique pour les sujets de remplacement.

— Les points 1, 2 et 3 concernent les naisseurs-finisseurs.
— Les points 4 et 5 ne concernent que les naisseurs.
— Le point 6 ne doit être retenu que par ceux qui décident d'élever leurs femelles de remplacement.

1. Rentable pour la vitesse de croissance accrue des charcutiers

Le gain moyen journalier des porcs de race au Québec est de 0,54 kg/jour ou 540 grammes par jour. L'héritabilité (le degré de transmission) de ce caractère est de 35%.

L'utilisation d'un verrat du CIPQ offrant un écart de +15 pour le gain journalier situe ce verrat à un gain journalier de 0,69 kg/jour ou 690 grammes/jour. Présumons de plus que les truies qui seront inséminées ont un gain journalier moyen de 0,54 kg/jour.

La portée issue d'une truie moyenne inséminée et d'un verrat "type" du CIPQ peut donc prétendre au gain journalier suivant:

$$\frac{\text{Valeur père} - \text{Valeur mère}}{2} \times \text{héritabilité} = \text{valeur accrue gain}$$

soit: $\frac{690 - 540}{2} \times 26{,}25$ g/jour

Performances gain des sujets
= performance gain des mères
+ valeur accrue gain
= 540 + 26
= 566 g/jour

Notre porc "amélioré" a donc un gain supplémentaire de 26 grammes/jour. Il atteindra 90 kg en 159 jours au lieu de 167 jours (90 kg – 0,54 kg/jour), soit 8 jours plus rapide.

2. Rentable pour le meilleur classement à l'abattoir

Le gras dorsal moyen des porcs abattus au Québec est de 1,45 pouce (indice moyen à l'abattoir de 102,5, carcasse de 174 livres). L'héritabilité du caractère est de 50%. L'utilisation d'un verrat du CIPQ offrant un écart de +10 pour le gras situe ce verrat (s'il était abattu) à une valeur de 1,0 pouce au centre du dos (le gras mesuré au centre du dos à l'abattoir est

plus élevé que le gras dorsal mesuré à la ferme à 10 cm de chaque côté du centre du dos).

La portée issue d'une truie moyenne inséminée et d'un verrat "type" du CIPQ peut donc prétendre au gras dorsal (mesure à l'abattoir) suivant:

$$\frac{\text{Valeur père} - \text{Valeur mère}}{2} \times \text{héritabilité} = \text{valeur accrue gras}$$

soit: $\frac{1,0 - 1,45}{2} \times ,50 = -0,1125$

Performance gras des sujets
= performance gras des mères + valeur accrue gras
= 1,45 – 0,1125 = 1,34

La grille de classification à l'abattoir nous montre qu'à 1,34 pouce de gras et 174 livres de carcasse, l'indice moyen est de 104. L'usage de l'insémination porcine nous fait donc gagner 1,5 point de classification à l'abattoir.

À un prix moyen de 68 $ le 100 livres, une portée de 8 porcs charcutiers issus d'insémination montre donc la valeur ajoutée suivante:

$$\text{Gain} = \text{poids carcasse (1 lb)} \times \text{prix/100 lb} \times \text{Différence indices} \times \frac{\text{Nb porcs}}{100 \text{ lb}}$$

$$\text{Gain} = \frac{174 \times 68\ \$ \times (104 - 102,5) \times 8}{100}$$

= 14,20 $ ou 9,47 $ par point d'indice supplémentaire à l'abattoir

3. Rentabilité par économie accrue d'aliments

Les verrats du CIPQ ayant subi leur test en station de contrôle des verrats affichent une performance de conversion alimentaire sur test, assortie d'une déviation. Un verrat supérieur au CIPQ aura une amélioration de +15 et mieux. Cela se traduit par un avantage de 6% (15 sur 250) dans la capacité à transformer les aliments. Ce caractère est héritable à 30%.

La portée issue d'une truie moyenne inséminée et d'un verrat "type" du CIPQ peut donc prétendre à la conversion alimentaire suivante:

Valeur père = 6% de mieux que la valeur mère

$$\frac{\text{Valeur père} - \text{Valeur mère}}{2} \times \text{héritabilité} = \text{valeur accrue conversion}$$

soit: $\frac{2,82 - 3,00^*}{2} \times 0,30 = 0,027$ kg/kg

* valeur mère conversion établie par le Comité de références économiques du MAPAQ, soit 3,0 kg d'aliments par kg de croissance.

Performances conversion des sujets
= performances conversion mères + valeur accrue conversion
= 3,00 – 0,03
= 2,97 kg/kg

Pour un gain de poids en engraissement de 75 kg (90 – 15), l'économie de moulée est la suivante:

(75 × 3,0) – (75 × 2,97) = 2,25 kg/porc ou 18 kg/portée et au prix de la tonne métrique des aliments de croissance = 245 $ nous avons une économie d'aliments de:

$$\frac{245 \times 18}{1\ 000} = 4,40\ \$/\text{portée}$$

4. Rentable sur le coût de remplacement en verrats de qualité

Le recours à l'insémination porcine permet de remplacer 1 verrat sur trois ou deux sur quatre ou cinq. Arrêtons-nous sur la proportion 2 sur 5 ou 40%. La situation varie selon que nous considérions un éleveur naisseur, ou un naisseur-finisseur. Les dimensions moyennes d'élevage ne sont pas les mêmes (tableau 2).

TABLEAU 2

Rentabilité pour le coût de remplacement en verrats de qualité

Type d'élevage	Naisseur	Naisseur-finisseur
Nombre de truies	150	100
Nombre de verrats requis	6	4
Nombre de verrats si insémination porcine	3,5	2,5
Économie de verrats	2,5	1,5
Réduction de coût d'achat (500 $/verrat) (A)	1 250 $	750 $
Coût d'entretien des verrats (B)	925 $	555 $
Nombre de doses d'insémination achetées	125*	75**
Nombre de mises bas issues d'insémination (C)	100	62
Épargne par portée née d'insémination (A + B) C	21,75 $	21,00 $
Coût de l'insémination/portée	8,00 $	8,50 $
Profit par portée dû à l'insémination	13,75 $	12,50 $

* quantité minimale annuelle au tarif de 6,00 $
** quantité minimale annuelle au tarif de 7,00 $ par double insémination

5. Rentable pour la valeur ajoutée des porcelets

On a vu dans les points qui précèdent que l'insémination porcine ajoute à la valeur des animaux pour la vitesse de croissance, le gras dorsal et la conversion alimentaire. Ce sont là des arguments qu'un naisseur peut faire valoir à l'acheteur de porcelets (ou le naisseur-finisseur utiliser à son profit) pour demander et espérer recevoir une valeur ajoutée à chaque porcelet issu d'insémination. Pour les fins de la présente, nous estimons à 1,00 $ la valeur ajoutée d'un porcelet issu d'insémination, soit 8,00 $ par portée.

6. Rentable pour la valeur génétique accrue des sujets de remplacement

Ce point n'est pas quantifiable comme tel sauf chez les éleveurs naisseurs-finisseurs désirant élever leurs sujets de remplacement femelles (totalement ou partiellement). Chez ces derniers, et certains le font, l'insémination en hybridation de femelles de race permet de renouveler totalement ou partiellement le troupeau.

Encore là, l'autorenouvellement partiel des femelles grâce à l'insémination porcine diminue les risques sanitaires, en limitant le nombre de femelles à acheter. L'éleveur bénéficie ainsi du progrès génétique réalisé dans les élevages de sélection, par l'acquisition de quelques sujets de race en recourant à l'insémination porcine en faisant l'hybridation de ces sujets (tableau 3).

Nouvelle liste des producteurs de pierre à chaux agricole

Certification numéro	Producteur	Échéance
0171	LES CALCITES DU NORD INC. C.P. 386 Mistassini (Québec) G0W 2C0	86-02-28
0190	LES CARRIÈRES CALCO 100, rue Gauthier Saint-Marc-des-Carrières (Québec) G0A 4B0	86-02-28
0187	CARRIÈRE D'ACTON-VALE LTÉE Route Richmond Acton-Vale (Québec) J0H 1A0	86-02-28
0170	LES CARRIÈRES SAINT-DOMINIQUE LTÉE 767, rue Principale Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0	86-02-28
0185	LES CARRIÈRES SAINT-FERDINAND INC. C.P. 215 Chemin de la Carrière Saint-Ferdinand (Québec) G0N 1N0	86-02-28
0174	LES CARRIÈRES TÉMIS INC. C.P. 130 Rivière-Bleue (Québec) G0L 2B0	86-02-28
0238	LA CHAUX DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN LTÉE 2968, rue Saint-Dominique Jonquière (Québec) G7Y 1A1	86-02-28
0175	DÉMIX Division Ciment Indépendant Inc. Boulevard Édouard VII Saint-Jacques-le-Mineur (Québec) J0J 1Z0	86-02-28
0172	DOMLIN INC. R.R. No 1 Saint-Adolphe-de-Dudswell (Québec) J0B 2L0	86-02-28
0169	JOLICHAUX INC. 1300, rue Notre-Dame Joliette (Québec) J6E 3K4	86-02-28
0182	LES MARBRES WATERLOO C.P. 160, route 112 Stukeley-Sud (Québec) J0E 2S0	86-02-28
0184	MIRON INC. 2201, Crémazie est Montréal (Québec) H1Z 2C1	86-02-28
0181	PRODUITS CALCAIRES BEDFORD INC. 1015, chemin de la Carrière Bedford (Québec) J0J 1A0	86-02-28
0217	RESSOURCES AIGUEBELLE INC. 170, rue Principale Rouyn (Québec) J9X 4P7	86-02-28
0173	SINTRA INC. 1070, chemin de la Carrière Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0	86-02-28

Sainte-Foy, le 21 octobre 1985

TABLEAU 3

Renouvellement partiel sur l'élevage (croisement de 3 races)*

Capacité de la maternité	Truies F1	Truies de race (3)	Besoin annuel en F1 (1)	F1 produites (2)	Nb ins./an pour produire F-1 (4)	Achats à l'extérieur par an Fem. race	Ver. (5)
65	60	5	21	40	10 à 15	3	1 ou 2
87	80	7	28	56	15 à 20	4	2
109	100	9	35	72	20 à 25	5	2 ou 3
131	120	11	42	88	25 à 30	6	3
164	150	14	53	112	32 à 36	7	3 ou 4
191	175	16	62	128	38 à 42	8	4

1. Estimation des besoins basée sur un taux de remplacement de 35%.
2. Le nombre de F1 à engraisser peut sembler élevé, mais il permet une sélection plus sévère et un ajustement si le taux de sélection est plus grand que 35%.
3. Les truies de race fournissent 8 jeunes femelles à engraisser par année (10 porcelets nés: 8 sevrés: 4 mâles et 4 femelles = 2 portées/année).
4. Avec un taux de réussite de 80% et un écart de plus ou moins 2 saillies.
5. Basé sur un ratio mâles: femelles de 1:20. Peut être diminué si l'insémination est également utilisée pour réduire le nombre de verrats en service.

* *Source: Ronald Drapeau et Yvan Savoie, agronomes, Colloque Porc 1984.*



VIENT DE PARAÎTRE. . .

On peut se procurer la ou les publications annoncées sous cette rubrique en se présentant au comptoir du 200 A, chemin Sainte-Foy, à Québec ou en écrivant au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Case postale 1663, Québec, G1K 7J6. Dans ce cas, il faut joindre à sa demande un chèque ou un mandat-poste à l'ordre de «MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC».

Parcs d'engraissement

Ce document de 67 pages renferme toutes les conférences qui ont été présentées au cours du colloque sur les parcs d'engraissement qui s'est tenu au Centre municipal des congrès à Québec, le 27 mars 1985. On y parle notamment d'une étude sur la santé dans les parcs d'engraissement au Québec, de l'utilisation des sous-produits dans l'engraissement du boeuf, des hormones de croissance et des additifs alimentaires, de la gestion financière d'un parc d'engraissement de bovins et de l'utilisation de l'informatique pour la gestion d'un parc d'engraissement. Cette publication est en vente au prix de 2 $. ■

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*.
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
Ministre: Jean Garon
Sous-ministre: Ferdinand Ouellet
Secrétaire de rédaction: François Linteau

QUOI DE NEUF

par Rénald Bourgeois

Pour favoriser la croissance des bovins

Les Gabolysats Diélen Gabolysat

L'interdiction des hormones et des médicaments comme facteurs de croissance en France a entraîné le développement — il y a huit ans de cela — des Gabolysats Diélen qui ont un effet positif sur la santé des bovins. Les Gabolysats sont des Organolysats obtenus par autolyse des viscères de certains poissons: les Gadidés. La protéolyse des viscères provoquée par les propres enzymes des poissons est conduite de façon à libérer des peptides et des polypeptides directement assimilables capables de devenir des médiateurs hormonaux. Le produit est maintenant disponible au Canada. Il est importé par Distrival Canada, de Melbourne au Québec, J0B 2B0, au téléphone (819) 826-2540. On dispose d'analyses complètes du produit qui peut servir soit à la relance du métabolisme soit à titre préventif où il améliore de façon importante les performances.

Kubota étend sa garantie

KUBOTA

Les acheteurs de tracteurs Kubota de la série "M" (47 à 85 forces à la prise de force) bénéficient maintenant d'une garantie de trois ans ou 2000 heures pièces et main-d'oeuvre sur les moteurs et la transmission. Cette garantie vise à encore rehausser l'image de marque de la compagnie qui n'a que 0,3% de réclamations sur la garantie comparativement à 2,5% pour l'ensemble de l'industrie.

Les profits de Deere

JOHN DEERE

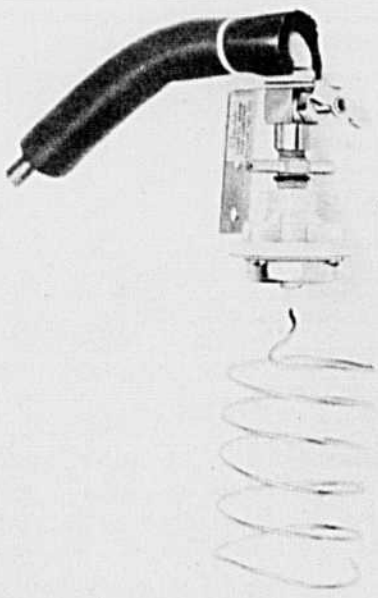
La compagnie John Deere vient d'annoncer les résultats de son troisième trimestre terminé au 31 juillet. La compagnie a déclaré un revenu net de 4,5 millions de $ en devise américaine (29,4 millions pour 1984) et 11,1 millions pour les neuf premiers mois de l'exercice (20,8 en 1984). Les ventes effectuées aux concessionnaires à l'échelle mondiale se chiffraient à 1 milliard, chiffre qui est à peu près le même que celui du troisième trimestre de l'année passée. Les ventes mondiales pour les neuf premiers mois de 1985 ont accusé une chute de 8% pour se chiffrer à 2,9 milliards en devise américaine toujours par rapport à 3,2 milliards pour la même période de l'année passée. Il semble donc que la reprise des ventes qui avait été prévue en début d'année ne se concrétisera pas cette année.

Remplacer le chloramphénicol



Erythro-200 (erythromycin) est une alternative au chloramphénicol qui peut combattre efficacement la fièvre du transport et la pneumonie chez les bovins, les infections respiratoires chez les porcins et les ovins, et la dysentrie chez les jeunes porcs et les agneaux.

Pour économiser l'eau



L'utilisation d'abreuvoirs qui coulent continuellement occasionne des pertes qui peuvent être réduites par l'utilisation du Trifty-Matic Flo Control. Cette valve est munie d'un senseur de température qui ferme la conduite d'eau quand la température de l'eau est au-dessus du point de congélation. Quand les températures tombent sous le point de congélation, la valve s'ouvre pour laisser passer l'eau. Le système est ajustable et n'est pas électrique. Il est facile d'installation.

Nouvelles étiquettes pour les porcs



Les nouvelles étiquettes SnapLok, conçues spécialement pour les porcs, offrent une meilleure durabilité et visibilité. Faites d'une matière plastique solide de qualité, leur surface est suffisamment grande pour écrire visiblement, en gros caractères. De plus, les étiquettes s'ajustent étroitement à l'oreille, de sorte que les animaux ne les mordillent pas et qu'elles demeurent en place plus longtemps. Elles sont mises en marché par Pfizer Canada Inc. et sont offertes chez les détaillants canadiens en diverses couleurs vives.

LES CHOIX DE FUNK
LES MEILLEURS POUR VOTRE REGION

G·4031 2700 U.T.
G·4029 2600 U.T.
G·4066 2400 U.T.

Réservez dès aujourd'hui à votre Co-opérative locale

CO-OP



SYMBOLE DE QUALITE

F-1439-85-1

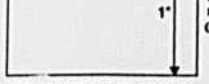
Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION:
- *Annonces sans cadre: 35¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins): 7,00 $ la parution*
- *Titre en capitales et caractères gras: supplément de 3,60 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 2,35 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 5,50 $ la parution.*
- *Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)*

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes: elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc. Tarif: ... 2,75 $ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple:



Annonce classée commerciale 38,50 $ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec notre représentant publicitaire Christian Guinard

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

AIGUISAGE

AIGUISAGE de lames "clipper" vache, mouton, 4$ set, postage en plus. Nous garantissons notre aiguisage. Réparons "clipper" à vache Sunbeam, Stewart, modèle 150 (noir) seulement. Pour un travail garanti, adressez: LES ATELIERS FONTAINE ENR. 134 Limoges, SOREL J3P 1I3. 23/1

AIGUISONS lames, "clippers" vaches-mouton, ouvrage garanti. 3$ set, retourné la même journée. USINE D'AIGUISAGE SOREL, 230 Prince, Sorel, J3P 4L1. 26/12

AIGUISAGE de lames de tondeuse à vaches: 3$ le set, ouvrage garanti. Vente, réparation, échange de tondeuse Aesculap et Sunbeam. LUCIEN & NORMAND LACASSE, 183 - 1er Rang est, St-Gervais Bellechasse, G0R 3C0. Tél.: (418) 887-3595. 30/1

À BELOEIL

AIGUISONS lames tondeuse à vaches et moutons, travail garanti. ELPHÈGE GRENIER INC., 33 Bernard Pilon, Beloeil, tél.: (514) 467-4279. 21/11

CULTIVATEURS! NE LISEZ PAS CECI

VENTE et RÉPARATION de "clippers" Aesculap, Sunbeam, Électro-Flex. SPÉCIAL vente d'automne: tondeuse Aesculap (vaches et chevaux): 200$; Aesculap (moutons): 240$. Téléphoner pour commander. Nous retournerons par la poste. Vente de HARNAIS de chevaux, prix défiant toute compétition. HARNAIS LECOMTE ENR. 130 chemin du Cimetière, Asbestos J1T 3M7. Tél.: (819) 879-7572. 28/11

TONDEUSES D'ANIMAUX

(CLIPPERS). Aiguisage de lames, pièces de rechange, vente - réparation de toutes marques: Aesculap, Universal-Swiss, Stewart-Sunbeam. Commande postales acceptées. COMEAU TRAYEUSE INC. 411, 3e rang, Iberville, Qc, J2X 4M9. 12/12

ANIMAUX À VENDRE

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la COOP). Tél.: ferme (514) 839-2749. 6/3

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, 50 à 80 lb par jour. Échange accepté.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvère, cté Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322 JNO

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang fraîches vêlées ou vêlant sous peu. JEAN-GUY TRUDEAU, Ste-Julie. (514) 649-1122 ou (514) 649-1110. JNO

CERCLE JERSEY DU QUÉBEC

Si vous désirez des renseignements sur la RACE JERSEY ou si vous avez besoin d'aide pour trouver les JERSEY que vous cherchez, on est là pour vous aider. N'hésitez pas. S'adresser à LÉO CHOINIÈRE, conseiller technique, C.P. 417, St-Césaire, J0L 1T0. Tél.: (514) 469-4810. 21/11

SIMMENTAL: taureau "full-blood" 1 1/2 an; taureau "full-blood" 6 mois; taureau pur sang 6 mois. Prix raisonnable. Tél.: (418) 876-2306. 21/11

SIMMENTAL

À vendre. Provenant des meilleurs troupeaux de l'Ouest, grand choix de taureaux et génisses Simmental, pur sang et "full-blood". Aussi taures croisées Simmental et Charolais. Nous livrons partout dans la province. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim, près de Drummondville. (819) 397-2972. 16/1

CHOIX TAURES Holstein pur sang, croisés, venant d'Ontario, vêlant en tout temps. FERME ÉMILIEN CHOUINARD, R.R. 2, Ste-Luce, Rimouski. (418) 739-4505. JNO

HOLSTEIN

À VENDRE: jeunes vaches fraîches ou taures vêlant bientôt, NIP et pur sang. Mères positives avec bonne production. Aussi taureaux pur sang et embryons de vaches supérieures. PIERRE CARON, Plessisville, (819) 362-7682. 21/11

TRUIES HYBRIDES F1 classées, contrôle ROP, certificat sanitaire. FERME DES MILOT INC., 550 boul. Trudel, Yamachiche. Tél.: (819) 296-3247. 9/1

DUROC HAMPSHIRE LANDRACE

VERRATS et TRUIES pur sang classés enregistrés. MADELEINE HAYEUR, Ste-Hélène de Bagot, sortie 152, route 20. Tél.: (514) 791-2175. 28/11

VACHES Hereford, Charolais, Simmental, en gestation. Tél.: (514) 478-0980. 28/11

PAIRE, chevaux Percheron noirs, 5 ans, bien domptés pour "sleighride", pods 3 800 lb; 2 paires de sleigh avec boîte, 2 chevaux de selle, frère et sœur, 5 et 6 ans avec selles. Propriétaire: EUGÈNE BRUNETTE, St-Eugène, Ontario. Tél.: après 20h00 (613) 674-5624. 5/12

TAUREAUX HOLSTEIN! TAUREAUX HOLSTEIN! TAUREAUX HOLSTEIN!

Nous avons un choix exceptionnel dont 6 prêts pour le service des vaches, 8 pour le service des taures.
Nous avons en tout 32 taureaux de 1 à 24 mois. PRIX TRÈS ABORDABLES, à partir de 280$, des fils de S.W.D. VALLIANT, TONY, PETE CHAIRMAN, PREMIER ET QUELQUES AUTRES!!!

EXTRA CHOIX

SONY PETER SUE
Mère: Sylver Higts Sue (EX), 8 ans, 28 043 lb, 4.82%, BCA (204-260).
Père: Straight Pine Elevation Pete (EX).

FERME SONY
STE-ÉLISABETH
Cté Joliette
(514) 759-5400
(514) 759-5397

POULICHE Paint-Horse 20 mois, enregistrée. REMORQUE double pour chevaux, voitures d'été et d'hiver; manteaux de chat sauvage; clochette; attelage. YVES FORCIER, 156 Centrale, Yamaska Est, (514) 743-6076.

SIMMENTAL: taureaux, génisses, taures saillies pur sang, enregistrées. Bon choix de sujets. Île d'Orléans, tél.: (418) 829-2575. 19/12

TAUREAU Charolais de 9 mois, pesant environ 600 lb, il est pur, mais sans papier. Prix: 625$. Région Yamaska, tél.: (514) 789-2933.

CHAROLAIS: taureaux, génisses "polled", pur sang enregistrés 6 - 10 mois, provenant d'insémination artificielle. Père Brichfield Apollon 5C (polled). ANDRÉ LEMIRE, Ste-Monique (Nicolet). (819) 289-2720. 21/11

VACHES LAITIÈRES

Vaches, taures, croisées, pur sang, fraîches vêlées ou vêlant sous peu. FERME RINALDO, Donald Lamontagne, St-Pierre-Baptiste, cté Mégantic (418) 428-3826. 26/12

VACHES et TAURES pur sang Holstein vêlant sous peu. FERME MUR BLANC, Neuville. Tél.: (418) 876-2363. 3/86

SIMMENTAL

VACHES et TAURES gestantes. TAUREAUX "fullblood", pur sang, âgés de 8 mois à 2 ans, ayant subi test de performance. MELQUIAD ALLAIRE, Ste-Hélène de Chester, (819) 382-2793. 5/12

MAINE-ANJOU

CHOIX de taureaux Maine-Anjou pur sang, "full-blood" et domestiques, prêts pour le service. Région Plessisville, tél.: (819) 362-7432. 28/11

AYRSHIRE PUR SANG

VACHES et TAURES fraîches ou dues sous peu. FERME ST-BLAIN. Tél.: (514) 583-6533 ou (514) 583-6310. 9/1

SUISSE BRUNE PUR SANG

TAUREAU Suisse Brune pur sang 15 mois, fils de Ken-Ir Elegant Reward. Aussi quelques vaches vêlant au printemps. Tél.: (819) 838-4398. 28/11

GÉNISSES HOLSTEIN

PUR SANG, âgées 0 - 12 mois, provenant de mères B.P. ou T.B., avec B.C.A. de 130 - 180. Troupeau sous contrôle ROP. (819) 838-4398. 28/11

BOUC Saanen pur sang, Catri-O-Lait Prince né 3 mars 1982, environ 250 lb, bon reproducteur, excellent tempérament laitier, doux, sans corne, prix discutable. (514) 666-2248. 5/12

SIMMENTAL: génisse "full-blood" 18 mois par "Destiny", saillie taureau français, aussi taureau "full-blood" 16 mois par "Bar 5 Catalyst". (514) 263-1121.

SIMMENTAL

GRAND CHOIX de taures croisées Hereford x Simmental, vêlant au printemps 1986 d'un taureau Simmental. VENTE PAR ENCAN le 7 décembre 1985 à 13h00 sur le Terrain de l'Expo, de Victoriaville. 50 Simmental pur sang et "fullblood" (voir rubrique Encans). V. SENNEVILLE, agronome, Arthabaska. (819) 357-9063. 5/12

POULAIN Appaloosa 18 mois 14-1 demi sang Q.H. POULICHE 18 mois Q.H. 14-1. Prix à discuter. Tél.: (418) 837-1114. 21/11

CHEVAUX BELGE PUR SANG ENREGISTRÉS

JUMENT poulinière gestante 6 ans, 1 900 lb; étalon 2 ans, 1 800 lb. Jument croisée 4 ans, blanche, 1 400 lb, selles - voitures - attelages - 24 BREBIS pur sang, croisées, 2 BÉLIERS. Cause: maladie. (418) 397-4519. 12/12

VACHES LAITIÈRES

24 BONNES JEUNES VACHES Holstein fraîches vêlées ou dues sous peu. Prix raisonnable et possibilité de livraison. Tél.: (418) 453-2145. 23/1

AGNELLES et BREBIS

SUFFOLK à vendre. Troupeau de qualité, prêt à être sailli. Abitibi. S'adresser à (819) 746-2511. 28/11

AGNELLES

20 AGNELLES croisées prêtes à être saillies. Spécial pour le lot. BORDER COLLIE 2 mois. Ste-Marcellin, Rimouski. Tél.: (418) 798-8388. 21/11

35 BELLES TAURES Holstein 2 1/2 ans vêlant ler novembre - 30 janvier '86. NOEL GUINDON, 596 Rivière Sud, St-Eustache, (514) 472-2755. 12/12

HOLSTEIN

NIP ou pur sang, contrôlés, chez l'éleveur. LES ÉLEVEURS PROGESSIFS, agent PIERRE GARNEAU. Tél.: (819) 362-3312. 12/12

CHAROLAIS

MAGNIFIQUE taureau de 4 ans enregistré, prix 2 500$ et 10 taures et 5 vaches, à vendre. S'adresser à R. RACINE (418) 827-3667. 12/12

SIMMENTAL

JEUNES TAUREAUX pur sang provenant de l'insémination, bonne qualité génétique, prêts pour le service. YVES LAROCHELLE, St-Jean-Chrysostome, Lévis (418) 839-0382. 12/12

TROUPEAU HOLSTEIN

3 VACHES vêlant en novembre et décembre, 14 vaches vêlant au printemps, 6 taures vêlant en mai et juin, 14 têtes proviennent d'insémination artificielle. Tél.: (514) 792-5176. 21/11

À VENDRE: taureaux Holstein pur sang tout âge, de Starbuck. A. KEURENTJES, 496 rang de l'Église, Henryville. Tél.: (514) 299-2196. 21/11

VERRATS et TRUIES Landrace, Duroc, Tamworth. Sujets disponibles en tout temps. Inf.: GUY LABONTÉ, St-Gilles. Tél.: (418) 888-3781. 19/12

CHEVAUX BELGE ENREGISTRÉS: un étalon 3 ans, jument domptée 12 ans, 2 poulains de l'année; 1 jument 4 ans. (418) 679-4377. 28/11

ATTENTION

Garderais taures ou chevaux en pension.

aussi

Balles de foin à vendre.
Tél.: (514) 474-3622
5/12

CHAROLAIS CLÉ DE LA RENTABILITÉ!

LES ENCANS D'AUTOMNE

sont déjà à votre porte, c'est votre **CHANCE** de **VÉRIFIER** les **PRIX SUPÉRIEURS** des **CHAROLAIS** purs ou croisés.
Pour informations sur la race par excellence pure ou en croisement ou pour connaître les noms des éleveurs près de chez vous:

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE BOVINS CHAROLAIS

a/s
MARTINE GAUTHIER
C.P. 87, St-Sylvère, G0Z 1H0
Tél.: (819) 285-2039

NOUVEAU!

Obtenez GRATUITEMENT la liste des taureaux pur sang Charolais à vendre au Québec.

RCC ROYAL STAND II 3984
Acère (polled) né: 3 mai, 1982
GRAND CHAMPION MONTRÉAL 84
Semence à vendre 25$
(achat minimum 4)
CHOIX DE PLUS DE 125 TÊTES
(dont 6 taureaux de 18 mois et 1 taureau de 30 mois)
LA "MAISON KNOCK-OUT" AU QUÉBEC
RANCH CHAROLAIS ROGER CHABOT
C.P. 400 Montmagny, Québec
Gilles Robin, gérant
Tél.: (418) 248-4517 JNO

CHAROLAIS

À VENDRE: femelles charolaises pur sang, enregistrées et gestantes de 2 ans.
25 FEMELLES de 6 mois à 1 an; taureaux de 1 an à 2 ans avec indice de 100 et plus. FERME COUTURE & FRÈRES INC., tél.: (418) 328-8141, 328-3330. 19/12

ANIMAUX DEMANDÉS

DESMET & FRÈRES ENR.: récupération animaux morts, malades, frais renversés. St-Jude, cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 796-2366; (514) 792-3834 6/3

ACHETONS porcelets dans un rayon de 20 milles de St-Hyacinthe. Tél.: (514) 796-5045.

ANIMAUX MORTS

NOUVELLE ADMINISTRATION CHRISTIAN OU JEAN-MARIE. Appeler à frais virés. Tél.: (514) 454-9434 ou (514) 454-3274, sans frais: 1-800-361-7913. ENTREPRISE JEAN-MARIE LEFRANÇOIS INC. Nous payons et ramassons des animaux morts ou vivants au meilleur prix, 7 jours par semaine. Service rapide. 43 Ste-Thérèse, St-Rémi. 19/12

ARTISANAT

LAINE à tricot: orlon, acrylique brossé (genre mohair), bouclé. Laine domestique 2 et 3 brins. Laine à tapis. Fil à tisser 2/8 blanc et couleur, mercerisé, coton Tex Made, polyester. Lin pur d'Irlande; lin et polypropylène. Échantillons gratuits sur demande. Bas-culotte "one size": 9,25$ la douzaine plus frais de poste. Bas de travail 100% laine pour homme. Prix spéciaux pour boutique de laine. L. THERRIEN INC., C.P. 131, 557, Notre-Dame Ouest, Victoriaville, P.Q., G6P 6S8. Tél.: (819) 752-2341. JNO

À VENDRE - DIVERS

40 CAGES à maternité à vendre. Aussi abreuvoirs Piggy et Piggyli, en très bonne condition. Inf.: (418) 428-9185. 19/12

ÉVAPORATEURS

FABRIQUONS évaporateurs en acier moxydable dans les largeurs 18", 24", 32", 39", 51", longueurs assorties. Prix défiant la compétition, échange accepté. PLAISA SUCRE 16" diamètre en acier moxydable: 35$ chacun. LES ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE LTÉE., Drummondville. Jour: (514) 568-6232, soir: (819) 477-2875. 23/1

NOUVEAU

MOUSQUETONS (snaps) "MIGNON", fabrication suisse, révolutionnaires. Fondeuses d'ammaux "UNIVERSAL-SWISS" et lames diverses. Vente gros et détails. Revendeurs demandés. LES IMPORTATIONS COMEAU, 411, 3e rang, Iberville, Qué. J2X 4M9. Tél.: (514) 347-2895. 28/11

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallagher; pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture.

JOCELYN AUTOTTE
St-Joachim de Courval, cté Yamaska, J0C 1H0. Tél.: (819) 397-2972. 16/1

GÉNÉRATEURS

ACHETEZ directement de l'entrepôt ou manufacturier avec 40% de rabais, des générateurs agricoles. NOUVEAUX ALTERNATEURS, à prise de force. Grandeurs: 20 - 25 Kw, 30 - 40 Kw, 50 - 75 Kw. La plus haute qualité au prix le plus bas. Aussi appareils usagés en bon état. (514) 352-2305, (514) 829-3395. 26/12

ÉVAPORATEURS neufs ou usagés Dominion & Grimm Inc. USAGES DISPONIBLES: 5' x 14', 4 1/2' x 13', 4' x 14', 3' x 10', "sets" de pannes: 45" x 10', 5' x 14', 6' x 16', plats à sirop: 2' x 5', 4' x 4'; réservoirs neufs ou usagés; chaudières aluminium 2 gals et 1 1/2 gal. YVON QUIRION (418) 485-6807. 21/11

ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE

SYSTÈME tubulures expert d'érables: évaporateur Waterloo, extracteur Lapierre. Usagés: chaudières d'aluminium 1½, 2 gallons, couvercles, chalumeaux, pompes vacuum 2, 3, 5 h.p., RICHER DOUVILLE (418) 277-2036. 21/11

ÉVAPORATEUR usagé Waterloo, 4 x 14, acier inoxydable, état neuf, 2 ans d'usage. Évaporateur 2 x 6, démonstrateur; bassin Waterloo 750 gallons. (418) 277-2036. 21/11

REMORQUE dompeuse, pneus 11L-15, boîte 5' x 10', prix: 2 000$; chargeur avant pour tracteurs M.F. 255, 265, 275, parfaite condition, prix: 1 800$. (418) 277-2036. 21/11

ÉVAPORATEUR à l'huile, 5 x 12, avec pannes; compresseur au vacuum, 3 forces, réservoir à l'huile, 500 gallons. Entre 12h00-16h00. Lotbinière, (418) 796-2846. 21/11

2 RÉSERVOIRS de 300 gallons en acier inoxydable avec agitateur (bulk tank), prix à discuter. BELLE JUMENT très douce, domptée Western, prix à discuter. Après 18h00 (514) 772-5484. 21/11

ÉVAPORATEUR Dominion Grimm, 4' x 16', au bois, très propre, avec 2 pannes en "stainless" 4' x 8' à rayons, 2 ans d'usage; 1 set de panne 4' x 16'. Peux vendre séparément. (514) 473-4211. 21/11

CHORE-BOY

Pour tous vos besoins de pièces de trayeuses ou systèmes de traite CHORE-BOY nous sommes à votre disposition. Vente gros et détail. COMEAU TRAYEUSE INC. 411, 3e Rang, Iberville, Qc, J2X 4M9. (514) 347-2895. 12/12

CABINE pour tracteur Inter 633 neuve, à moitié prix, peut s'installer sur tracteur équivalent. Après 18h00 (819) 362-3809. 21/11

100 CARRÉS de tôle couleur bleu en 8 et 10 pieds. 49,95$ le carré. ENCAN LEHOUX INC., Lac Brome. Tél.: (514) 263-3180. 12/12

BÂTIMENTS

CHEVRONS EN ACIER

POUR REMISE à machinerie, entrepôts, étables, parcs à engraissement, etc. Largeurs 15' à 60', hauteurs et longueurs tel que désiré. Nous sommes à votre service à travers la province. Estimation gratuite, prix compétitifs. Pour informations: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cté St-Hyacinthe, P.Q. J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. JNO

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT DE BÂTIMENTS

Travaux en toute saison. HILAIRE GAGNÉ INC., St-Cyrille, cté Drummond. Prés: Jean-Paul Gagné. En affaire depuis 1946. Tél.: (819) 397-2333. 5/12

BOIS — MATÉRIAUX

PORTES DE GARAGE

NEUVES et usagées. Opérateurs électriques radio-distance. Spécialistes vente et installations, toutes grandeurs. Divers matériaux de construction. Montréal (514) 256-1030, Ste-Ursule, 1820, rue Rinfret, cte Maskinongé. Appelez avant, s.v.p. (819) 228-2569. 5/86

PORTES DE GARAGE

Toutes grandeurs, ouvre-portes électriques, vente et installation. Nous sommes spécialisés dans les grandes portes en bois et en acier. Tél.: (514) 756-2309 bur., soir (514) 759-5311 rés. 13/2

TUYAUX D'ACIER ONDULÉS VENTE AU PRIX DU GROS JOHN FRASER ENR. 1444 MICHAUDVILLE ST-JUDE (514) 792-3898 JNO

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION bois d'épinette neuf. SPÉCIAL! Vente baisse d'inventaire, vendu au 1 000 pieds carrés: 2 x 3 à 2 x 10, 8 à 16' bois sèche; 2 x 3 2405; 2 x 4, 10, 12, 14 2505; 2 x 4, 8 et 16 2705; 2 x 6, 12' 2405; 2 x 6, 8, 10, 14, 16 2605; 2 x 8, 8, 10 2505; 2 x 8, 12, 14, 16 2705; 2 x 10, 8, 10 2705; 2 x 10, 12, 14, 16 3505. CONTREPLAQUÉ, bûcher et épinette: 3/8 10$; 1/2 13,50$; 5/8 15,50$; 3/4 21$; 4 x 4, 10' 4$ chacun. Planche 1 x 6 2,90$. Tant il y en aura. Livraison compensation. PARADIS INC., 3040 boul. Laurier, Ste-Rosalie, St-Hyacinthe. (514) 774-1242. JNO

PORTES DE GARAGE

NEUVES et usagées. Opérateurs électriques radio-distance. Spécialistes vente et installations, toutes grandeurs. Divers matériaux de construction. Montréal (514) 256-1030, Ste-Ursule, 1820, rue Rinfret, cte Maskinongé. Appelez avant, s.v.p. (819) 228-2569. 20/3

CAMIONS À VENDRE

CAMION avec ou sans benne à moulée de différentes grandeurs et benne à moulée seule. Tél.: (418) 837-3606, 1 (800) 463-5178. JNO

CAMION International 1975, 10 roues, avec boîte dompeuse 15 pieds et côtés à blé d'Inde, moteur 549 au gaz. (514) 793-2768. 28/11

CAMION GMC 10 roues, 1975, moteur 427, transmission 5-4 + boîte gravier, côté à maïs, transformable pour transport de porcs. (514) 793-2397. 21/11

BOÎTE de camion en aluminium, 18' de long, en parfait état. Tél.: (514) 539-3689. 19/12

COMMERCES À VENDRE

MAISON avec KIOSQUES fruits et légumes, clientèle établie, garage, entrepôt, cour asphaltée. St-Esprit route 125, (514) 839-6227. 12/12

LAC STE-MARIE: hôtel, casse-croûte, chalet. Bon investissement, commerce en pleine expansion, près du Mont Ste-Marie, bon chiffre d'affaires. RE/MAX, cit. DENISE GAGNÉ, agent, tél.: (819) 770-1616, réf.: #409.

CORRESPONDANCE

CULTIVATEUR, veuf, aimerait connaître femme sérieuse de 28 à 40 ans, qui aime la campagne et les enfants. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 787, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

HOMME 39 ans, divorcé, sans enfant, originaire Sud de la France, ici depuis 20 ans, 5'7", 170 livres, assez sentimental, aimant la danse, voyage, mais surtout la campagne, accepterais les enfants. J'aimerais rencontrer une personne franche, sincère, sentimatale, 5' à 5'5". La région importe peut... mais le coeur compte beaucoup. Photo requise. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 788, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9

VEUF, 52 ans, 5'7", 125 lb, sobre, recherche femme 20 à 50 ans. Je sais te plaire, laisse-moi te gâter une fois dans ta vie. M. ROY, 32 rang 3, St-Vallier, G0R 4J0.

EXTERMINATION

Vous avez un problème de VERMINES? Faites appel à de vrais PROFESSIONNELS!

DUCHESNEAU & FILS INC.
Maître Exterminateur

Conseils GRATUITS ET OUVRAGE GARANTI PAR ÉCRIT. Plus de 13 bureaux à travers la province pour mieux vous servir. Nous vendons également des produits de qualité. Contactez nos bureaux suivants:
Montréal (514) 332-9760, Joliette (514) 756-0722, Victoriaville (819) 758-3643, Drummondville (819) 472-3815, Laval (514) 689-4835, Sorel (514) 742-4711, Valleyfield (514) 371-4995, St-Jérôme (514) 438-5727, St-Hyacinthe (514) 773-6995, Dorval (514) 636-6399, Longueuil (514) 674-0443, Granby (514) 372-0593, St-Jean (514) 347-7070. JNO

FINANCES

$ «PROBLÈMES FINANCIERS» $

industriel et commercial
de 30 000 $ à 1 million et plus
Financement, Refinancement,
Consolidation
fonds de roulement
1ère et 2ème hypothèque
Location, achat, vente de machinerie industrielle et forestière
Information **1 (418) 849-7134**
de 9h à 21 h et samedi
Nous desservons toute la province

FOIN - GRAIN - PAILLE

FOIN ET PAILLE à vendre. Transport inclus. St-Jean-Chrysostome, cté Lévis. (418) 839-4472. 12/12

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille
610, De Lorraine, Bouchervville
Bureau: (514) 674-6194
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392 JNO

COMMERÇANT foin, paille, transport inclus. R. OUELLET, St-Ours, Qué. Tél.: (514) 785-5559. 22/5/86

ROLLAND GOSSELIN, commerçant foin, paille, ripe de bois sec en sac. Transport inclus au Québec et aux États-Unis. St-Lazare Bellechasse, tél.: (418) 883-3608. 06/86

MAÏS-GRAIN HUMIDE

À VENDRE: maïs-grain humide, maïs-épi, maïs-grain sec. Livraison partout. FERME JEAN LEMAY. Tél.: (514) 792-2375 ou 2118. 07/86

VENTE et transport de foin, paille et ripe de bois au Québec et aux États-Unis. S'adresser à JACQUES VILLENEUVE, 269, ch. Gauthier, La Plaine (514) 478-1526. 09/86

ACHETONS sarrasin à bon prix. Pour inf.: LE MOULIN DES PAYS D'EN HAUT, tél.: (514) 549-4633. 28/11

ACHAT et VENTE de foin. JACQUES BRISSETTE (514) 889-5705, SERGE BRISSETTE (514) 889-4293 5/12

ENVIRON 10 000 balles de foin mélangé à vendre. Prix intéressant. Tél.: (514) 346-1372. 28/11

GRAIN mélangé à vendre, 60% d'avoine, 20% de blé, 20% d'orge. Appelez après 5h00 P.M. (514) 454-3724 21/11

ACHÈTERAIS grain de 2e qualité: maïs, orge et blé. JOCELYN AUTOTTE, tél.: (819) 397-2972. 16/1

PAILLE DISPONIBLE: 4 000 balles de paille à vendre à 0,40$. Tél.: (418) 829-2971. 5/12

ACHÈTE foin et paille de bonne qualité. VENDS ripe de bois en sac. RENÉ NORMANDIN, Mont St-Grégoire. Tél.: (514) 347-7714. 11/86

FOIN mélangé à vendre, récolte '85. Aussi foin de route. PIERRE CADIEUX, R.R. #1, Alfred, Ontario. Tél.: (613) 679-2623. 12/12

FOIN à vendre: 6 000 balles de première coupe - mil - trèfle - luzerne. Tél.: (514) 548-2356. 21/11

10 000 BALLES de bon foin à vendre, récolte de 1985 et 500 balles de PAILLE. Tél.: (418) 862-5628. 21/11

FOIN DE LUZERNE

ENVIRON 5 000 balles de foin de luzerne, 1re et 2e coupe. Cté Joliette, (514) 759-5400. 28/11

2 000 BALLES de foin de luzerne de très belle qualité, à vendre. Tél.: (514) 829-3784. 19/12

5 000 BALLES de paille à vendre, très bonne qualité, facilité d'accès. S'adresser à (514) 588-3878. 5/12

MACHINES - OUTILLAGE

TRACTEURS

I.H. 966, "black strip"; I.H. 1486, A-1, Case 2090, A-1, Case 990, 1980, "row crop", 27" sur le châssis, idéal pour culture en rangs ou jardinier. LAZURE & RIENDEAU INC., (514) 427-3612, (514) 825-2546. JNO

HACHE-PAILLE, chariots ensilage motorisés de toutes marques, reconditionnés à neuf. Tél.: (819) 395-4040. 13/2

TRACTEUR Belarus 800, sortie d'huile, cabine Sims, 925 heures. Tél.: (819) 428-3276, (514) 435-7718. 28/11

MACHINERIE À PATATES: cribles à patates Lockwood et Haines, 18" à 36", avec ou sans table à rouleau + trémies à jumbos; brosseuses 15 à 20 rouleaux; ensacheuses simples, doubles, neuves et usagées; attachesuses Harmer, automatiques pour 5 - 10 - 20 lb. Tous reconditionnés. (819) 835-5264. 12/12

TRACTEURS: Case 830 diesel, Allis-Chalmers XT190 cabine, M.F. 1080 avec chargeur, M.F. 65 roues hautes avec chargeur, 2 M.F. 65 roues hautes. CHARRUES M.F. 82, 3 et 4 raies,, M.F. 354, 4 raies, White 508 4 raies, boîte ensilage Kasten. Demandez GILLES ou RÉAL, tél.: (514) 245-7990. 21/11

SPÉCIAL

TRACTEURS: Inter 674, M.F. 184, 275, 135, White 1370, 4 x 4 "loader"; FOURRAGÈRES: N.H. 770, Inter 830, RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce. Tél.: (819) 548-5893. JNO

TRACTEURS M.F. #2805, #1135

EN GRAND SPÉCIAL: tracteur M.F. 2805 comme neuf, avec roues doubles, air climatisé, etc. Prendrais en échange et financement. Pour inf.: JEAN-MARC GRÉGOIRE, (514) 836-4596. 21/11

TRACTEURS

Versatile, 4 roues motrices, roues doubles, bonne condition; John Deere 3130, pneus à riz; Inter 966, avec cabine; Oliver 1270, 4 roues motrices. M.F. 1080. GARAGE ROCH FORTIN INC., 131 de l'Église, Napierville. Jour (514) 245-3624, soir (514) 245-3643. 21/11

SOIGNEURS AUTOMATIQUES usagés. Chore-Time, 2 ans d'usage seulement. Tél.: (819) 398-2307. 28/11

PNEUS 24 x 32 avec roues pour essieux 3 1/2" (Inter) à vendre ou à échanger pour deux pneus 20.8 x 38 avec roues. Tél.: (514) 789-2908. 21/11

CASSEUSE ÉGRENEUSE New Idea. CHARRUES: Fiskars semi-portée, A.-C. 4 raies; Inter 4 raies. HERSES à disques 28, 36, 32, 40, 42 disques. Semoir Pneumasson (Nodet-Jouju), 3 élévateurs Little Giant, 3 épandeurs 160 minots M.F., N.H. Alternateurs 25 kw. Batteuse M.F. 410. Nez à maïs 430 A.-C. Batteuse Inter 91. TRACTEURS: Belarus 820, 1500, Ford 4000 avec chargeur, Inter 784, 1980, Oliver 1365 4WD avec cabine, J.D. 920 avec chargeur, 4 "blower" Dion. ÉQUIPEMENT AGRICOLE PILON (514) 265-3844. 21/11

HACHE-PAILLE Wic avec moteur 7½ h.p., 72 couteaux, comme neuf. 1 000$. TRACTEUR Inter 434, 5 000 heures, 4 000$. Tél.: (418) 926-2149. 21/11

BATTEUSE

MOISSONNEUSE-BATTEUSE New Holland, modèle 975, cabine et barre de coupe 11', table avec ramasse-andain. 19 000$. moissonneuse-batteuse New Holland, modèle 975, année 1971, avec cabine et barre de coupe 11', nez à maïs 4 rangs. 15 000$. moissonneuse-batteuse New Holland, modèle 1400, année 1975, avec cabine remise à neuf, nez à maïs, barre de coupe, ramasse-andain, très bon état. 38 000$, épandeur à engrais chimique, 4 tonnes, avec boîte en "stainless". 3 500$. Tél.: (819) 229-3282, (819) 229-3587. 21/11

PAILLEUSE pour fraisière (marque Sarrazin) presque neuve. Planteuse à fraises et tomates, etc. Farmhal Super C avec sarcleur. Tél.: (514) 467-6208. 28/11

GÉNÉRATRICE Magnate 50 kw. 5 000$. LAME arrière Ford industrielle 8'. 750$. CHAÎNE à glace pour tracteur 16.9 x 30. 500$. CHARRUE Oliver 2 socs. 250$. (514) 886-5179. 28/11

TRACTEUR Inter 1980, 684 4x2 CVPTO, 1 300 heures, peinture neuve. 10,500$. 2 sleighs d'hiver pour chevaux. Tél.: (418) 882-5337. 28/11

TRACTEUR M.F. 1984

Modèle 670, moteur diesel Perkins, 55 forces, équipé d'une radio AM-FM, barre de tire, pesée avant, roues 15.5 x 38, comme neuf, seulement 205 heures, a servi que pour de petites cultures. Cause de vente: ne cultive plus. Prix: 19 950$.
AUSSI ÉQUIPEMENTS À VENDRE: souffleuse à neige Inter 7 pi, roulettes à disques 28', faucheuse rotative; sarcleur, charrue 3 ou 4 raies. RENÉ: (514) 649-6833. 28/11

TRACTEUR M.F. 135, cabine Ford isolée, insonorisée; faucheuse-conditionneuse 467; épandeur N.H. 205 minots; faneur Fahr; charrue Hydreen 14". (418) 728-2092. 28/11

TRACTEUR Case usagé, modèle 1410, année 1976; 85 forces avec cabine Sims, chaufferette, pesées avant, pneus 18.4 x 34, en très bonne condition. (819) 336-4922. 28/11

BATTEUSE

ALLIS-CHALMERS L.K.-2, maïs + 6 rangs, comme neuve avec table à grain 15'. LAZURE & RIENDEAU INC., tél.: (514) 427-3612, (514) 825-2546. JNO

"CHOPPER" à maïs J.D. 15' large. 3 500$. "chopper" à maïs Brady 12'; "chopper" Woods 12'. 2 500$ chacun. Tél.: (819) 398-2405. 28/11

TRACTEURS USAGÉS

Inter 844S, avec chargeur, 844S, 574 avec cabine, 574; M.F. 275 multi-power; Inter 584; J.D. 3140 comme neuf; Inter 633, 4 x 4, avec chargeur; Renaud 651-4 avec cabine, 633 (4 x 4) avec cabine et chargeur.
Demander PIERRE ou JOCELYN
GARAGE E. COMTOIS INC.
Tél.: (819) 828-2662, 2683
JNO

CASSEUSE à épis 1 rang, s'adaptant sur attache 3 pts; convoyeur 25' et 350 "rack" à maïs. 3 750$. Tél.: (819) 296-3009. 21/11

SPÉCIAL AVANT LA NEIGE

NOUS avons plus de 50 BONNES MACHINES USAGÉES telles que: 8 presses à foin N.H. et M.F., avec ou sans lance-balles; 10 "haybines" N.H., M.F., J.D., Giehl, en très bon état; 1 râteau N.H., 9½ pi., 155 dents. 2 200$; 12 fourragères J.D. #34, N.H. #707, #717, #718, #770, #890 avec têtes à foin et à maïs; 4 épandeurs N.H., 210 et 300 minots; 1 moulange N.H. #358 pour le grain et le foin. 6 500$; 1 wagon à balles automatique N.H. #1005, capacité de 56 balles. 3 000$. PLUSIEURS AUTRES MACHINES EN INVENTAIRE. Nous livrons partout dans l'Est du Canada moyennant un léger supplément.
MACHINERIE SIMARD INC.
R.R. #4 (Autoroute 20), DRUMMONDVILLE (QUÉBEC), J2B 6V4. Tél.: (819) 474-1910. 5/12

SOUFFLEUR À NEIGE

VACHON pour installer à l'avant du tracteur. LAZURE & RIENDEAU INC., tél.: (514) 427-3612, (514) 825-2546. JNO

MOTEUR diesel J.D. 6359DF de 90 h.p. avec pompe Monarch de 600 G.P.M., excellente condition; 125 hres d'utilisation. Pour inf.: jour (819) 449-5918. 5/12

BATTEUSE White 1978, modèle 7300, à blé d'Inde avec cabine, très propre; séchoir Moridge 1980, modèle 400 minots, comme neuf. LES ÉQUIPEMENTS ACTON, Acton Vale, (514) 546-3207. 21/11

MOULANGE Farmatic à l'état de neuf, prix: 2 500$. Tél.: (418) 829-2971. 5/12

BATTEUSE Inter 1480, 1 500 heures d'ouvrage, pick-up à grain 13 1/2 pieds. Tél.: (514) 794-2098. 5/12

ÉCUREUR À ÉTABLE

Écureur Houle, seulement quatre (4) ans d'usage, avec moteur cinq (5) forces, épandeur à engrais cent quarante (140) minots; pompe à eau, monte-balles de 25 pieds, etc... Tél.: (514) 773-7500. 5/12

TRACTEUR M.F. 165 diesel "multi-power", servodirection, sorties d'huile, mécanique refait à neuf. Tél.: après 17h00 (514) 587-5441. 5/12

DIVERS

ALTERNATEUR Onan, 15 000 watts, complet. 1 000$; CONVOYEUR à fond de tôle, 44 pi.. 2 400$; SOUFFLEUR À NEIGE Inter #70, 6½ pi.. 1 250$; HERSE À DISQUES Bush Hog, 42 disques de 22 po., roues doubles. 3 950$; CHARRUE Overum, 3 versoirs ajustables déclencheurs, comme neuve. 2 250$; TRACTEUR M.F. #50 diesel. 3 750$; CHARGEUR avec cylindres, att. 3 pts. 950$; "BACKOE" 12 pi., att. 3 pts, comme neuf. 3 950$; BOÎTE À GRAIN, 225 minots, avec wagon 4 roues. 1 325$; VIDEUR Patz #98-B pour silo de 16 à 20 pi.. 3 000$.

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. #4 (Autoroute 20), DRUMMONDVILLE (QUÉBEC), J2B 6V4. Tél.: (819) 474-1910. 5/12

TRACTEUR Ford 1982 TW10, 800 heures, comme neuf; Oliver 1655; Belarus 820; M.F. 1135 avec cabine; M.F. 1085 et beaucoup d'autres modèles Massey à prix avantageux. LES ÉQUIPEMENTS ACTON, Acton Vale (514) 546-3207. 21/11

LES ENTREPRISES JOCELYN HOULE INC.

ACHATS et VENTES de batteuses, tracteurs et accessoires.

BATTEUSES

M.F. 550, 410, 510; Inter 1460, 715; John Deere 3300, 4400.

NEZ À MAÏS

4 Rangs New Holland pour TR, 4 rangs pour M.F., 6 rangs pour Inter 1420 à 1480.

CHARRUES

Kverneland 7 versoirs sur la planche; John Deere 4 versoirs semi-portée; White 6 versoirs 588.

TRACTEURS

INTER 4100, 4 x 4, 1086, 574 avec pelle, 584, 444; M.F. 184-4, 4 x 4, avec pelle, 265 avec cab, 275, 2675 avec pelle et cab, etc. FORD 7600, 4 x 4, avec cab, 6600 avec cab, 5000; WHITE 2-105 avec cab, roues doubles etc...

SPÉCIAL

PRESSE À BALLE RONDE HESSTON 560, prix: $ 5 000$. Inter 241, prix: $ 5 000$.
S'adresser: ENTREPRISES JOCELYN HOULE INC., 705 Joseph-Arthur, Joliette, QC J6E 3Z1. Tél.: (514) 756-0501. 5/12

COUPEUSE avec moteur de queues d'échalottes ou d'oignons ordinaires et cribleur avec moteur pour nettoyer. Épandeur à engrais chimique. (514) 581-3286. 12/12

LACTODUC (PIPELINE) Chore-Boy pour 62 attaches, 6 unités trayeuses, compresseur, moteur 3 forces, toutes boîtes contrôle accessoires. Très bonne condition. (514) 548-2356. 21/11

VENTE SPÉCIALE DE TRACTEURS
Plan de financement à 8.8%

Aucune offre raisonnable refusée.
M.F. 1110 avec cabine; M.F. 1085 avec cabine M.F.; Zetor 5011 avec cabine; I.H. 574; I.H. 8445; Ford 5000 turbo; Case 730; Major Fordson; Inter 1256, cabine; I.H. 786; I.H. 856 avec cabine; I.H. 1066 avec cabine; I.H. 574 avec chargeur; I.H. 624 avec chargeur; I.H. 584 avec chargeur, 4 x 4; I.H. 824, 4 x 4; (2) I.H. 784, 4 x 4; Case 1210 avec chargeur et cabine; White 2-105 avec cabine, 4 x 4; M.F. 250 neuf, 14 heures d'ouvrage; Ferguson 2085; I.H. 584; I.H. 624; I.H. 724; Case 1290; Case 1490 avec cabine; Major 5000; I.H. 766 avec cabine; I.H. 826 hydro avec cabine; I.H. 1086 avec cabine; I.H. 1486 avec cabine; I.H. 684 avec chargeur; I.H. 633 avec chargeur, 4 x 4; (2) I.H. 824 avec chargeur, 4 x 4; I.H. 844 avec chargeur, 4 x 4, I.H. 884 avec cabine, 4 x 4; I.H. 3588 avec cabine, 4 x 4.
Nous avons un choix de "combines" disponibles: 315, 615, 715, 1440.
LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN PHANEUF INC.
292, rue Principale
UPTON, QUÉBEC
Tél.: (514) 549-4682 28/11

HACHE-PAILLE Wic, 7 1/2 forces; tracteur Ponecy Massey Harris; charrue Case 400, 6 raies, automatique. Tél.: (514) 549-4893. 21/11

BANC de scie; cultivateur Ford; tracteur Ford avec pelle; rotovator 8 forces; convoyeur 6" avec transmission; 5 caisses de vitres de serres, neuves; couveuse Fischbein; saleuse. (514) 688-4900. 28/11

TRACTEUR Inter 1957 Utility #300 + pelle arrière. 3 000$; terra-jet 1974, moteur 4 temps, porte-bagages arrière. 1 000$, très bon état. (418) 336-2957. 21/11

MOULANGE mobile N.H. #355, 1 an d'usage + balance électronique, poêle à bois Bélanger noir et blanc. À l'état neuf. (514) 475-8247. 12/12

CASSEUSE à maïs; mixeur; réservoir 3 000 gallons; moulange; élévateur 15'; élévateur 35'; balance 1 000 lb; moteurs et boîtes électriques 550. Inf.: MEUNERIE ST-MATHIAS ENR. (514) 658-4914. 12/12

BATTEUSE J.D. 6600 diesel, avec tête à maïs et tête à grain; charrue Oliver 5 raies, automatique; moulange N.H. 354, bonne condition; séchoir à maïs Matthews #400, continu. 5 000$. Tél.: (514) 798-2447. 21/11

HACHE-PAILLE Wic avec moteur 7 1/2 forces, 40 couteaux, peut en recevoir 72; très bonne condition. Prix: 750$. Tél.: (514) 584-2635. 21/11

MOULANGE Farmhand, excellente condition. Tél.: (514) 248-7566 ou 2962. 21/11

MÉLANGEUR à grain ou à moulée 2 tonnes, moteur 7 forces, bonne condition. Tél.: (514) 659-8187. 21/11

TRACTEURS: White #700, 4 roues motrices + chargeur; White 2-85, 4 roues motrices, avec cabine. Tél.: (514) 537-3984. 28/11

EXCAVATRICE MC CONNEL A 3 points, avec pelle et "clap". Tél.: (418) 248-1652. 21/11

TRACTEURS: J.D. 3010, 510; M.F. 1085, 1135, 165, 135, 35; Oliver 1465, 1365 4 x 4; Renault 651 4 x 4, N-31; Ford 5000 Dexta; Inter 574, 624, 275; chargeur industriel Hough 70; A.-C. TL-20; pépine M.F. 50; "bull" Inter TD-5; tracteur M.F. 203; presses lance-balles N.H. 315, 268; M.F. 124, 12; J.D. 336, 24T; lance-balles J.D., M.F., Inter, N.H.; mini-chargeur; charrues; semoirs Inter 510, 10; Oliver, J.D.; fourragères N.H. 718, 717; M.F. 260; "chopper" N.H. 36; J.D. 16A, 15; Gehl 72; souffleur à neige; chaînes à anneaux; roues doubles; vibroculteur; herse à disques, etc. JEAN-YVES LAVOIE ENR. (418) 247-3773. 12/12

MOULANGE Gehl modèle Mix 100, avec balance électronique, vis d'alimentation et déchargement hydraulique, année 1984. Tél.: (514) 258-4432. 21/11

PIPELINE 1 1/2" Universel: 3 000$; "bull tank" Zero: 500$; compresseur Universel: 800$; nettoyeur d'étable, montée 75' Lajoie: 2 000$. (514) 562-3556. 12/12

TRACTEURS USAGÉS

FORD 9600, 7600, 7000, 6600, 5200, 5000, 4600, 3600, 1100 (4 roues). INTERNATIONAL 844 (4 roues motrices). FARMHALL 504, 200, 100. Plusieurs avec pelle et cabine.
ÉQUIPEMENTS USAGÉS: charrues Ford, Overum, 5 raies semi-portées; 4 et 3 raies hydrauliques. Presse à foin Ford. Boîte ensilage Kasten. Convoyeur et égreneuse à maïs, etc. RAYMOND LASALLE, St-Thomas-de-Joliette (514) 756-2121. 12/12

MOULIN à scie portatif à vendre, 32' long. Prix à discuter. Tél.: (514) 798-2518. 28/11

POMPE à purin, Maxi-Pompe de Houle, comme neuve. Tél.: (819) 228-4105.

CHARRUE Overum, 4 versoirs, semi-portée. Tél.: (819) 336-6562. 28/11

TRACTEUR Belarus #250, 763 heures, avec pont de 15" en acier et caoutchouc, en bonne condition. Prix: 4 500$. (514) 652-2140. 5/12

GÉNÉRATRICES

Winpower 30.50 avec remorque + câble et PTO; Magnate 20.50, PTO, câble et remorque. LAZURE & RIENDEAU INC., (514) 427-3612, (514) 825-2546. JNO

SPÉCIAL FIN DE SAISON
A.C. 6060, 4 x 4, neuf. SPÉCIAL comptant: 22 500$; boîte ensilage Dion modèle 1016, neuve. SPÉCIAL comptant: 5 000$; banc de scie Couture, 3 pts, neuf. SPÉCIAL comptant: 1 000$; cabine Sims (Belarus 500) neuve. SPÉCIAL comptant: 2 000$.
USAGÉS
A.C. 7010 "power shift", 1981, 1 900 heures; A.C. 185, cabine, 400 heures; Belarus 820, 4 x 4, cabine, pelle Hardy; Belarus 520, 4 x 4, 380 heures, 1980, Belarus 500, cabine, extra propre; Belarus 420, 4 x 4, 1981, 365 heures; Case 995 + pelle Case; Case 430D, cabine + pelle.
BATTEUSES: M.F. 300, 13' H.D.; J.D. 45, 10'; J.D. 42, table + pick-up. FOURRAGÈRE M.F. 260. SEMOIR Inter #10, 16 disques, combiné. RÂTEAU Case semi-porté. CHARRUE Stenomat 3 versoirs; charrue J.D., 4 versoirs, déclencheuse.
PIÈCES USAGÉES
Avons en mains pièces usagées pour Belarus #400, 420, 500, 520, 800, 820 à prix intéressants. RIOU MACHINERIES INC., St-Simon, Rimouski, GOL 4CO. (418) 738-2868. Deutz - Allis - Dion - Enard Leclerc - Valac.

SOIGNEUR automatique Victoria pour 1 200 porcs, 2 transmissions, 5 ans d'usage. Tél.: (514) 539-3689. 19/12

ASSORTIMENT de charrues, herses à roulettes 32 semi-portées, vibros, "grubbers" semi-portés, faucheuses-conditionneuses, râteaux, semoirs à patates 2 rangs, arrache-patates 2 rangs, hache-paille, chaînes à anneaux, semoirs à blé d'Inde 2, 4 rangs et autres machineries. DENIS VINCENT, 305 route 122, St-Edmond (819) 395-4624.

FINANCEMENT 88

BATTEUSES: Ford 630, 2 tables; I.H. 815D; M.F. 300 diesel; Inter 715, gaz; Inter 715 diesel; I-815 diesel; 3-915 diesel.

TRACTEURS: Inter 4186 3, PTO; Inter 275; 824 + chargeur et cab; 966, 4 roues; 1066; 2-1086; David Brown 1212; Case 430; 880 "loader"; Hydro 100; Case 995 cabine et chargeur; Inter 504D, avec "loader"; Inter 624; Inter B 275; MF 1085; Inter 724; Inter 1466; Inter 656 hydro; 2 Inter 574.

MACHINERIE: Épandeurs 175; épandeur NH 679, 4 roues avec porte hydraulique; Inter 550; N.H. Super 717; 2 voitures pour lance-balles. Vaste choix de charrues, entre autres: Overrun 3 versoirs comme neuve; Knerveland 3 versoirs; Inter 720 T 4 versoirs.

CLAUDE JOYAL INC.
Sortie 160, route Transcanadienne, St-Guillaume, cté Yamaska, (819) 396-2161, rés. CLAUDE (819) 396-2811, MARCEL (819) 396-3467.
JNO

TRACTEUR White 285, seulement 100 heures avec pneus 18.4 x 38 à riz, très propre, mécanique A-1, prix 12 900$. Tél.: (514) 445-6375.

TRACTEUR Ford #5000, 4 roues motrices; presse J.D. #336; faucheuse-conditionneuse N.H. #469; remorque dompeuse; wagon Norrmand avec plate-forme 8' x 24'. (418) 744-3321. 28/11

CHARGEUR

J.D. 260 pour 3130, 3140, 2950, 4 x 4, comme neuf. LAZURE & RIENDEAU INC. (514) 427-3612, (514) 825-2546. JNO

INTER 656, 1972, 3 800 heures, pneus arrière neufs, batterie neuve, cabine chauffée, pelle à neige et à terre, chaîne à neige, 11 400$, (514) 659-3197.

SOUFFLEUR Ber Vac 90 pouces, pour devant d'un tracteur, avec attaches au complet, capacité 150 h.p. ou moins. Napierville (514) 245-3266. 5/12

TRACTEUR M.F. #35, diesel, avec chaîne, muffleur arrière et pelle avant, calcium, reconditionné à neuf. Tél.: (514) 588-3142.

TRACTEURS

- **DAVID BROWN 990**
  2 400 $
- **Bélarus 820, 4 roues**
  cab - 900 heures
  Très bas prix
- **FORD 6000**
  Commander
  5 895 $
- **FORD 6600**
  cab, pneus, 18.4-34
  SPÉCIAL 12 495 $
- **JD 3140 cab SGB**
  + air + 4X4 900 heures
  Super spécial
- **DAVID BROWN 1200**
  Très propre
- **JOHN DEERE 4440**
  1980
  2 roues motrices + cab + air Pneus/an 20.8 x 38 à riz, 1 700 heures
  Très propre, spécial
- **MASSEY FERGUSON**
  modèle 50, à gaz
  2 500 $
- **MOISSONNEUSE BATTEUSE**
  Ford 620 avec nez à maïs, 3 rangs et table à grain.
- **Herse à finir ALLIED**
  60' large
  1 800 $
- **PRESSE À FOIN**
  John Deere, modèle 346 avec lance-balles
  Spécial
- **TONDEUSE À FLÉAU 8' FORD**
  comme neuve
  2 495 $
- **TONDEUSE À FLÉAU 5' JD**
  Démonstrateur, garantie 1 an
  2 695 $
- **FOURRAGÈRE JD**
  modèle 34
  très propre
  2 400 $
- **PLANTEURS JOHN DEERE**
  usagés 8 rangs, 6 rangs, 4 rangs
  PLAN SANS INTÉRÊT AU 1er MAI 86

E.M. ST-ONGE INC.
Tél.: (514) 269-2353
(514) 373-2352
JNO

Machinerie à patates à précision et haute performance
Arracheuse Grimme à 1 rang et 2 rangs avec réservoir où convoyeur.
Planteuse à gobelets
Très précis dans tout. 2, 3, 4, 6 et 8 rangs, très économique d'opération.
Pour information:
Guildor Pelletier
Ventes et Services Vallée
C.P. 919
Grand-Falls, N.B., E0J 1M0
Tél.: (506) 473-3439 JNO

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Tél.: (819) 336-2130

MACHINERIE USAGÉE

- Tracteur JD 4040, 1981
- Tracteur International 884 4 roues motrices et chargeur
- Tracteur JD 920
- Charrue White 5 raies 508
- Charrue Oliver 4 raies 546
- Tracteur JD 3130 + Cab
- Tracteur JD 1630 + chargeur
- Moissonneuse-batteuse JD 4400 pick-up à maïs 4 rangs barre de faux 13'.
- Fourragère NH 892, pick-up à maïs, 2 rangs et pick-up à foin.

5/12

TRACTEUR

- **White Modèle 2-105**
  4 wd + cabine
- **John Deere 3140**
  4 X 4, très propre sans cab
- **FORD 9000**
  cabine
- **JD 4630**
  1977 1700 heures
- **Ford TW20**
  1980 + cab
- **Inter 684**
  1983 4x4
- **JD 4240**
  cab 1979, 1 679 heures
- **Bélarus 611**
  cab + pneus 15,5 x 38"
- **MF 165**
  M.P. 16.9 x 30
- **Inter 844**
  avec chargeur Inter
- **Inter 434**
  chargeur + benne à neige
- **JD 2550 P cab**
  4x4, 119 heures Démo
  Spécial
- **OLIVER 1550**
  pneus 16.9 x 38
- **John Deere 4020**
  cab 1974
- **White 2-60**
  4 roues + chargeur
- **Inter 574**
  très propre, 1976
- **Oliver 1465**
  chargeur Cusson
- **MF 1085 cab M.P.**
  très propre

MOISSONNEUSE-BATTEUSE

- **Case 660**
  cab + table à grain
- **International 403**
  nez maïs, 4 rangs
  table grain 13'
- **Massey Ferguson 72**
  table grain 10 pieds
- **International 91**
  table grain 8 pieds
- **JD 6620** 1 304 heures
  nez à maïs, 6 rangs
- **Massey 205**
  table à grains, 10'

Les Equipements Laguë Ltée
Tél.: (514) 799-5533 / (514) 293-5345
(514) 248-7597
JNO

CHOIX DE TRACTEURS USAGÉS

- **2 MF 2675, 100 HP + cab + air**
- **2 MF 165 diesel multi power, sortie d'huile, pneus 15,5 x 38"**
- **1 MF 1155 + cab, pneus 20,8 x 38" très propre**
- **1 MF 285 avec cab très très propre**
- **1 MF 3165 + cab et chargeur**
- **1 MF 30 + cab et chargeur**
- **1 IH 966 + cab pneus 18.4 x 38 très propre** — VENDU
- **1 MF 2805, 190 HP, cab + air très propre**
- **MF 265, pneus 16.9 x 30**
- **MF 184-4, 4 roues, sortie d'huile. TRÈS PROPRE**
- **MF 275, Multi-Power, pneus 18.4 x 30 TRÈS PROPRE**

CHARRUES

- **2 Overum, 4 raies, semi portée**
- **1 MF 880, 4 raies, semi portée**

AUBAINE NEUF

- **Moulange NH 353 $6,400.**
- **Souffleur à fourragères NH-28 - $3850**

Ostiguy Equipement Inc.
660, rue Chambly
Marieville J0L 1J0
(514) 460-4441
Montréal: (514) 866-8016
St-Hyacinthe: (514) 774-7757
JNO

MACHINERIE NEUVE

- Casseuse NI Modèle 325-327
- Égreneuse NI Modèle 325-329
- Fourragère 12 couteaux NH 718
- Moulange 80 boisseaux NH 353
- Moulange 100 boisseaux NH 355
- Presse NH 316
- Faucheuse-conditionneuse NH 488
- Tracteur à jardin 16 HP Ford YT16

MACHINERIE USAGÉE

- Tracteur Ford 4000
- Tracteur Ford 5000
- Tracteur Inter H 1066
- Moissonneuse-batteuse NH TR70
- Moissonneuse-batteuse Oliver 525
- Nez à maïs 4 rgs NH 962 N4
- Fourragère NH 890
- Fourragère Inter H 830
- Charrues 3-4 raies Ford
- Charrues 4 raies JD
- Charrues 4 raies MF
- Charrues 4 raies Inter H

Équipement Deragon Inc.
(514) 248-7856
C.P. #56, Route #133
Pike River, Québec J0J 1P0
28/11

Tracteurs usagés

- **Inter 574 avec cab**
- **Bélarus 800 avec cab.**
- **White 2-85 avec cabine**
- **M.F. 184-4 4 WD diesel avec cabine**

Machineries usagées

- **Charrues SKjold-3-4-5-6 raies**
- **Charrues Case 5 raies 16"**
- **Charrue Hydreen** 4 raies hydraulique
- **Batteuse N6, 40 heures** 4 X 4, 6 rangs — VENDU
- **Batteuse F2** table à grains 13' et nez à maïs 4 rangs
- **Chopper Bush Hog** 6 rangs
- **Batteuse F2 Diesel** nez maïs, 4 rangs avec table à grain 13'
- **Batteuse White 8700 Hydro** pneus à riz avec table à grain 13' et nez à maïs, 4 rangs

KHD | DEUTZ ALLIS
à Belarus | ALLOWAY
EQUIPEMENTS M PALARDY INC.
50 Principale
St-Damase, Cté St-Hyacinthe
Tél.: (514) 797-3325
JNO

USAGÉS

- AC-D17, 1970, diesel industriel loader
- AC-6060, 1981, 4WD
- JD 4430 + cab
- Articulés 7580, AC 225 HP possibilité de location
- IH 966

BATTEUSES

- Haybine Giehl 1090, comme neuf
- F 430, 13', 1981
- N6, 4 roues, 150 heures, garantie neuve
- JD 215, table 15' Flex à soya, comme neuve
- Pick-up JD 11', comme neuf

TRACTEURS PELOUSES USAGÉS

- Plusieurs modèles

Faucheuses rotatives TAARUP

KHD | DEUTZ ALLIS
TAARUP
ÉQUIP. BARABY
St-Ignace
Tél.: (514) 296-4411
(514) 296-4545 (Jacques)
JNO

TRACTEUR M.F. #165, avec pelle et souffleur à neige. Accepterais échange. Tél.: (514) 474-3257. 5/12

AIDE-RÉCOLTEUSE d'asperge pour 3, 4 ou 5 casseurs, équipée d'un toit, moteur 5 h.p. Deux années récolte seulement. (819) 228-5063.

CHARRUE Oliver 3245 rouleau de 10', semoir Inter 15 roulettes; 2 herses à ressorts John Deere; râteau à foin; herse à finir; faucheuse et une motoneige. Pour inf.: après 18h00 (514) 454-2417. 28/11

CHENILLE Bombardier J5 avec "winch", en très bon état. S'adresser à (514) 836-3937. 28/11

TRACTEUR Inter 1977, 50 forces P.T.O., sortie d'huile, 1 425 heures seulement, en excellente condition. Après 18h00 (819) 362-3809.

ÉQUIPEMENT À NEIGE

Diverses pelles avec "bucket" à neige et différentes marques de souffleurs à neige. Échanges acceptés. Tél.: (514) 474-3257. 5/12

BROSSEUSE-POLISSEUSE + CALIBREUSE pour tomates, tournantes eau chaude 1 700 000 BTU, brûleur pour huile usée, contrôleur d'arrosage, générateur à CO_2, vis à grain 4" x 11, (819) 264-5742. 19/12

OCCASIONS D'AFFAIRES

Occupation très payante et très intéressante Attention! Distributeur d'équipements agricoles ou ceux qui désirent le devenir

- Aucun investissement
- Programme de formation
- 20 % à 35 % d'escompte
- Plus plan de bonus et de motivation
- Assistance technique
- Publicité, décalques et enseignes
- Brochures, circulaires et articles publicitaires à prix réduit

Gammes de nos produits

- Élévateur à godets
- Séchoir à grain, ventilateur
- Silo à grains et ben à moulée etc.
- Souffleur (convoyeur à air)
- Crible à grain
- Rouleuse
- Moulange à marteaux et à disques
- Mélangeur
- Soigneurs ou nourrisseurs à aliments secs
- Système d'alimentation liquide pour porcs
- Vis sans fin, 4", 6" et 8"
- Moteur électrique
- Mangeoire
- Réservoirs
- Brûleur, etc.

R.A.D.

LES ÉQUIPEMENTS R.A.D. (1979) INC.
400, rue Marleau street
St-Hyacinthe, QC, Canada J2S 7A9
MANUFACTURIER ET DISTRIBUTEUR D'ÉQUIPEMENTS AGRICOLES ET HORTICOLES
TÉL.: (514) 773-0881
ou 796-2626

OFFRE D'EMPLOI

CHERCHONS COUPLE MATURE ET RESPONSABLE

POUR entretien domaine à Knowlton, lac Brome. Madame entretient maison et aime cuisiner. Monsieur s'occupe du terrain et bâtiments (pas d'animaux de ferme) et s'y connaît en jardinage, fleurs et entretien de machinerie. 300$ à 350$ par semaine selon qualifications. Jolie maison fournie incluant chauffage, électricité.
PRÉREQUIS: expérience pertinente, flexibilité jours de travail, permis de conduire. Tél.: (514) 243-0145. 21/11

HOMME marié pour travail à plein temps sur ferme laitière, avec troupeau Holstein pur sang, expérience requise de préférence. LAURIER CAMPBELL, Ste-Sabine, Missisquoi, (514) 293-7631. 21/11

HOMME demandé pour travail sur ferme laitière Holstein pur sang, logement fourni. Tél.: (514) 885-3255. 21/11

AVIS IMPORTANT
CETTE OFFRE S'ADRESSE

aux techniciens de service et d'entretien, aux agents et représentants de ventes, aux distributeurs, agriculteurs et producteurs d'animaux de ferme, qui désirent augmenter leurs revenus sans changer d'emploi ou d'occupation et qui possèdent des contacts avec les agriculteurs de grande culture et les producteurs de porcs, de vaches, volailles, etc.

LE TRAVAIL CONSISTE

simplement à promouvoir nos produits tout en accomplissant votre travail actuel et à nous référer des clients potentiels qui pensent acheter nos produits, tels que:

- Élévateur à godets
- Séchoir à grain, ventilateur
- Silo à grains et ben à moulée etc.
- Souffleur (convoyeurs à air)
- Crible à grain
- Rouleuse
- Moulange à marteaux et à disques
- Mélangeur
- Soigneurs ou nourrisseurs à aliments secs
- Système d'alimentation liquide pour porcs
- Vis sans fin, 4", 6" et 8"
- Moteur électrique
- Mangeoire, réservoir, brûleur, etc.

Appelez-nous dès maintenant pour rendez-vous, toute demande sera gardée confidentielle.

R.A.D.

LES ÉQUIPEMENTS R.A.D. (1979) INC.
400, rue Marleau street
St-Hyacinthe, QC, Canada J2S 7A9
MANUFACTURIER ET DISTRIBUTEUR D'ÉQUIPEMENTS AGRICOLES ET HORTICOLES
TÉL.: (514) 773-0881
ou (514) 796-2626

RECHERCHE jeune homme ou fille avec expérience pour travail chez paysan en Suisse, vigne, cerise, 22 vaches, boeuf. Écrire RUDOLF GRAF, Muhle 80, 4464 Maisprach BL, SUISSE. Tél.: 011 4161 862622. 28/11

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, route 139, Roxton-Pond, cté Shefford. (514) 372-9527. 6/3/86

ACHÈTERAIS tracteurs toutes sortes pour pièces, brûlés ou accidentés. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, Ste-Anne-des-Plaines, JON 1H0. (514) 478-1311. 9/01

RECHERCHE évaporateur usagé, bonne condition. Aussi équipement de sucrerie. G.T. JALBERT, R.R. #4, Edmundston, N.-B., E3V 3V7. (506) 263-8276, (506) 739-8975, laissez message. 28/11

UNE serre individuelle de 100' de longueur équipée ou non. S'adresser à JAMES MC INNES, tél.: jour (514) 283-5847, soir (514) 332-3452. 21/11

JE CHERCHE un J5 Bombardier ou équivalent. Joliette. Tél.: (514) 756-0091.

PLANTS

PLANTS de fraises certifiés d'Ontario. FERME LAVIOLETTE, 480 chemin Marcotte, St-Étienne-des-Grès, GOX 2PO. Tél.: (819) 376-4198. 10/4

POUSSINS - POULETTES

FAISANS, perdrix, cailles Bobwhite. Oeufs d'incubation. Tous les oiseaux sont disponibles de 1 jour à 20 semaines. Écrire à la FERME D'ÉLEVAGE ENR., 211 Salaberry Ouest, Ville Mercier, JOL 1KO. Tél.: (514) 691-0368. 21/11

POULETTES rouges Golden Comet, noires Arco, prêtes à pondre. Aussi foin et paille. Je fais livraison. Tél.: (514) 475-8672. 28/11

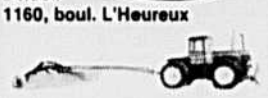
SEMENCES

ORGE Léger certifiée, avoine Lamar et Manique certifiée, blé de semence: directement du producteur, RÉAL OLIGNY, 2222 route 133, Iberville (514) 346-3937. 5/12

SERVICES

- Terrain uniforme pour culture uniforme
- Nivellement
- Préparation de sol pour semis
- Décompaction
- Labourage

LEO LEBRUN
Beloeil
1160, boul. L'Heureux

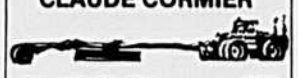


(514) 467-0980 JNO

OFFRE DE SERVICE

- NIVELLEMENT
- HERSAGE
- LABOUR

CLAUDE CORMIER



Tél.: (819) 229-3269 JNO

PATZ

ATTENTION CLIENTS PATZ. Vendons et avons en inventaire les produits Patz ainsi que les pièces. Nous prenons échanges et avons videurs reconditionnés et garantis. Service 24 heures. Nous livrons par transport, poste et Purolator. DISTRIBUTIONS SERGE BÉLANGER ENR., 17 181 Victor, St-Janvier, Mirabel (514) 435-4813. 26/12

SILOS

FOSSES À PURIN

Plate-forme à fumier
Silos à maïs
Fondations de 4' à 16' de haut, béton armé coulé sur place en un seul bloc, sans joint.
FOSSE A.B. INC.
4345, ave Richard
St-Grégoire, cté Nicolet
G0X 2T0
(819) 233-2021
(819) 233-2341
PRÉSIDENT ANDRÉ BOUCHER
JNO

SILO BLEU
(HERMÉTIQUE)

Spécialité silos pré-utilisés, toutes grandeurs, pour haylage ou grain humide.
Vente déménagement, construction, réparation et extension, partout au Québec. Aussi disponible SILO BLEU neuf, à bon prix.
LES CONSTRUCTIONS SILO BLEU LTÉE
(514) 658-2452 JNO

PATZ
VENTES et SERVICES

AVONS en inventaire la ligne des produits PATZ. Service complet de pièces. Prenons échange. Machines reconditionnées avec garantie. Contactez-nous pour plus amples informations. RÉJEAN JETTÉ, St-Césaire. Tél.: (514) 469-3002, rés.: 464-0882. JNO

SILOS SECONDS

À VENDRE: (2) 18' x 50'; (1) 16' x 35'; (1) 16' x 40'; (1) 16' x 50'. Nos prix incluent défaire et rebâtir. Pour informations: (418) 839-8808. JNO

LES ENTREPRISES GRANBY-SILO INC. Tél.: (514) 372-0801. ACHATS ET VENTES de silos en douves usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. 26/12

SILO SUPÉRIEUR INC.

C.P. 2199, St-Romuald, cté Lévis (Québec), G6W 5M5. Tél.: (418) 839-8808.
SILOS en douves de béton, finition intérieure unique, rapidité d'érection, facilité de rehaussement. Achat, vente, réparation et entretien de silos usagés. Équipement d'alimentation. Facilité de convertir votre silo existant en un système hermétique pour maïs-grain et orge humide. JNO

JEAN-MARC LAMBERT INC.
Vente de silos
neufs et reconditionnés
Achat, déménagement, réparation et extension de silos.
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

SILOS-FOSSES À PURIN

Silos rongés par l'acidité de l'ensilage, réservoirs à purin brisés ou non étanches; la solution à votre problème:
CIMENT SOUFFLÉ INC.
Drummondville
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

VIDEURS DE SILO PATZ
VENTE-SERVICE-PIÈCES

AVONS en entrepôt machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VÉRIFIEZ NOS PRIX. L.A. LACOSTE & FILS INC., (514) 692-2909. 29/12

FABRICANT

- Boîte dompeuse
- Épandeur de fumier liquide
- Pompe à fumier de vaches et tout autre genre de fumier.

MACHINERIE D.M.
254, Bachand
Roxton-Falls
Cté Shefford, Qué.
J0H 1E0
Tél.: (514) 548-2962

SILOS

CITERNES
à purin
depuis 1969
Rondes, tous diamètres
Plans d'ingénieurs - garanties

SILOS BEAUDRY INC.

1895, boul. de l'Industrie,
Beloeil, Québec J3G 4S5
(sortie 109, route 20)
Tél.: (514) 464-5011
Urgence soir: (514) 584-3116
JNO

SPÉCIALISTES EN BÉTON DE FERME

Citernes à purin
de 8' - 12' - 16' de hauteur et d'un diamètre de 40' à 100'
Plates-formes à fumier
de 4' à 8' de hauteur
diamètre désiré
Silos coulés ou douves
de 16' - 18' - 20' - 24' et 26' de diamètre
Silos à atmosphère contrôlée, haylage ou maïs humide.

CONSTRUCTION ACTON LTÉE
C.P. no 1241
Acton Vale, Qué.
(514) 546-2798
(514) 546-2797
Frais virés acceptés. JNO

TERRE À VENDRE

[illegible] BITIBI-TÉMISCAMINGUE?

NE CHERCHEZ PLUS

VASTE CHOIX de fermes laitières, boucherie ou de relocalisation. Services professionnels. PIERRE PERRAS, agronome, C.P. 968, Val d'Or, QC, J9P 4P8. Tél.: (819) 825-6007. JNO

SECTEUR LAC ST-JEAN: 2 fermes laitières, quota classe 1 et 2, 110 litres /jour et 11 438 kilos /année, 44 litres /jour et 6 685 kilos /année, vaches pur sang N.I.P. et croisées, très bonne machinerie et excellentes bâtisses. LIONEL BOUCHARD (418) 347-5052. CAISSE ÉTABLISSEMENT D'ALMA. 5/12

ST-ISIDORE de Laprairie, terre de 61 arpents drainés, possibilité de grande culture ou jardinage, négociable. ROBERT LACASSE (514) 454-6880 ou (514) 659-6588. 27/2

ST-JULIEN, près St-Ferdinand: 100 acres, ruisseau, maison 10 pièces meublées, chauffage électricité et bois, garage 58 x 30, pépinière 16 000 arbustes, tracteurs, arroseurse, etc. Tél.: (514) 581-7515, (418) 423-4481. 21/11

RIVE-SUD de Montréal, 225 arpents en culture, 35% drainés, maison 9 pièces, grange-étable 30' x 90', bâtiments, roulant. Pas d'agent. (514) 787-2605. 21/11

FERME LAITIÈRE, Ste-Croix Lotbinière, 30 milles de Québec, 4 290 kg m.g. et 196 litres/ jour, 165 arpents, équipement complet, constructions récentes et très propres permettant production supplémentaire si acheteur établi désirant s'agrandir, troupeau classé, N.I.P., contrôlé P.A.T.L.Q., intéressé seulement, (418) 926-3311. 21/11

150 arpents de TERRE NOIRE non défrichée, ayant déjà 2 bâtiments sur le lot, bonne condition, à la limite de Napierville et Sherrington. Particulier. Le soir (514) 245-3409 ou 245-7056. 21/11

CTÉ MASKINONGÉ, ferme laitière et céréalière, animaux et machinerie complète, quota 8 000 kg, 420 arpents drainés. Tél.: (819) 227-4682. 21/11

HAUTE MAURICIE. À vendre ou associer, ferme 650 acres, bien bâti, machinerie, équipement, silo ensilage, silo moulée 12 t. Tél.: (819) 395-2179. 28/11

STE-ROSALIE: ferme laitière, 1 mille de St-Hyacinthe, 6 398 Kg + 64 litres /jour, 134 arpents de terre à culture dont 95 drainés, équipement propre, bâtiments récents. CAISSE ÉTABLISSEMENT YAMASKA, 1-800-363-5466. GEORGES PAQUIN ou SERGE FONTAINE, soir (514) 774-0567 ou (514) 778-1137. 28/11

À MONT-LAURIER

Ferme à vendre, 175 acres, 110 en culture, bois et plantation, maison 5 chambres, plusieurs bâtiments, longeant la rivière Lièvre. (819) 623-3314. 28/11

RÉGION VICTORIAVILLE: ferme laitière, 5 500 Kg + 75 litres /jour, animaux, machinerie complète, 130 acres. Prix 249 000$. ANDRÉ MC DUFF, Caisse Établissement, courtier (514) 774-4838, (514) 584-3461. 28/11

MASCOUCHE: Ferme laitière, 201 arpents, 60 têtes Holstein, bon quota de consommation de classe 1, machinerie, bâtiments et maison. Pas d'agent, (514) 414-3251. 5/12

GASPÉSIE (cté Matane). Terre 340 acres type loan argile, classification sol 2A (200 acres culture), 140 boisées, grange 100' x 40', vacherie 100' x 40', vacherie 100' x 32', laiterie 16' x 20', remise 32' x 20', garage 32' x 16' (en état d'opération). Maison 30' x 32' prix attrayant. Courtier FRANÇOISE THERRIEN (418) 763-5201. 5/12

ST-IGNACE, terrain à bâtir, magnifique développement sur le bord du fleuve St-Laurent, complet ou en lots séparés. Placement intéressant. CAISSE ÉTABLISSEMENT, courtier (514) 774-4838, GUY LANGEVIN (514) 773-7670. Jour 1-800-363-5466. 5/12

TERRE À BOIS, Stukely Sud, 25 arpents en érable avec camp de chasseur, chemin gravelé jusqu'au camp. Chasse: chevreuil, lièvre, perdrix et ours. Prix abordable. CAISSE ÉTABLISSEMENT, courtier (514) 774-4838, GUY LANGEVIN (514) 773-7670. Jour 1-800-363-5466. 5/12

VALCOURT: 600 acres, animaux à boeuf, plus machinerie, 300 acres boisées de qualité. Maison rénovée. Vue panoramique. 185 000$. Tél.: (514) 532-4017. 5/12

FERME à vendre: cause de décès, 102 acres drainées, total 166. Le tout équipé pour vaches laitières avec quota 273 litres classe 1, transformation 1 732 kg. Bâtiments 1973, machinerie incluse, maison brique 28 x 48, située à Huntingdon. Pas d'agent. Tél.: (514) 264-5194. 5/12

ÉRABLIÈRE 5 000 entailles sur tubulures, en très bonne condition, 77 acres. Tél.: (514) 532-4442. 12/12

TRÈS belle érablière tout équipée, environ 1 800 entailles, et une grande partie sur les tubes, située à ST-PAUL D'ABBOTSFORD, prix réduit. Cause de vente: santé. Tél.: (514) 772-5229 ou (514) 773-2003. 21/11

ST-CYRILLE, cté Drummond. Ferme laitière, 127 acres, animaux, machinerie, quota 4 610 Kg industriel + 59 l/jour nature. Tél.: (819) 397-4370. 12/12

ANGE-GARDIEN: maison de campagne 7 pièces, grange, garage, 25 arpents cultivés. Tél.: (514) 293-4097. 12/12

STE-CLOTHILDE

Cté Arthabaska, ferme laitière, quota 7 141 Kg de lait + 87 litres /jour nature, bâtiments propres, 2 silos, machinerie assez récente, 200 arpents cultivés, 150 arpents en boisé, 65 têtes. Tél.: (819) 336-5587. 12/12

MERCIER: terre à jardinage et verger, 38 arpents, 25 drainés, bâtiments A-1, tout cultivable avec commerce, instruments aratoires. Tél.: (514) 691-1598. 12/12

FERMES MARAÎCHÈRES: 140 arpents - 84 arpents. Région Bécancour. Tél.: (819) 287-4617, (514) 671-3070, (514) 484-6205. 21/11

FRELIGHSBURG: verger, 9 000 pommiers env., nains, semi-nains, standards, 3 maisons, vue magnifique, entrepôt 200 x 72, 1 chambre a.c., 3 réfrigérées, bonne machinerie, 200 arpents. Après 18h00 (514) 298-5137. 12/12

130 ARPENTS, drainage souterrain, bâtisses, silos, bonne maison. AUSSI, terre drainée de 57 arpents. Tél.: (514) 584-3771.

FARNHAM

TERRE de 185 arpents dont 180 arpents drainés, prix 800$ l'arpent. Tél.: (514) 293-5565.

Terre de 130 arpents

80% en culture. Paroisse St-Ignace de Côteau-du-lac.
Inf.: BANQUE CAN. IMP. DU COMMERCE VALLEYFIELD (514) 373-7777. 19/12

HUNTINGDON: Ferme laitière, toute équipé, quota de 7 518 kg, machinerie incluse, 155 arpents. L. BRASSARD (514) 829-2369. LE PERMANENT, courtier.

ST-ANICET: Ferme 59 arpents, 29 cultivables, balance boisés, maison de ferme avec plancher bois, 59 000$. L. BRASSARD (514) 264-5679. LE PERMANENT, courtier.

HUNTINGDON: Prix réduit. Ferme laitière, bon quota, animaux, machinerie, maison récente. PATRICK PIETRYKOWSKI (514) 264-3480, 264-6668. LE PERMANENT, courtier.

FERME LAITIÈRE: Quota 7 064 kg gras, 86 l classe 1/jour, 200 acres cultivables, troupeau pur sang, bonne machinerie, 325 000$.
FERME LAITIÈRE: Quota 3 989 kg gras, 426 l/jour classe 1, 165 acres, 140 drainées. Très bon troupeau, bâtiments.
FERME LAITIÈRE: Quota 6 100 kg gras, 160 arpents cultivables, très bon troupeau, bâtiments, équipements. LES INVESTISSEMENTS CEGO LTÉE courtier

Pierre VIOLET
(514) 453-2876 19/12

ROUTE 148, THURSO. Ferme, parc d'engraissement à 25 milles de Hull, 224 acres, bon chiffre d'affaires, en plus maison de 3 chambres à coucher, salle à manger, piscine extérieure (16 x 32), propriété très propre. Pour information: RE/MAX, courtier, DENISE GAGNÉ (819) 770-1616, référence no 356.

HUNTINGDON: 230 arpents, 129 cultivables, 93 drainés, grange de 206' longueur, 2 silos, maison 2 logis. L. BRASSARD (514) 264-5679. LE PERMANENT, courtier.

CONCESSION ÉRABLIÈRE. Possibilité 15 00 entailles et plus, pas affectée par les pluies acides, située au Témiscamingue. Tél.: (819) 762-9132.

ST-PIE-BAGOT. Ferme 70 arpents culture drainés, 30 boisés, sucrerie 800 entailles, très bonne maison, bons bâtiments, près montagne, site enchanteur. (514) 772-2676.

FERME 330 arpents, 70 boisés, 260 cultivables drainés, maison, grange, 3 silos et autre bâtiment, équipée pour animaux ou céréales. Tél.: (514) 451-5538. 5/12

LANAUDIÈRE. Belle ferme laitière, 160 arpents drainés, érablière 80 arpents, quota 4 000 kg, évacuair, pipeline, animaux Holstein, équipement complet. (514) 889-2739. 5/12

FERME LAITIÈRE, 285 arpents non séparés, terre argileuse; 8 375 kilos de quota; 85 têtes Holstein, plusieurs avec papier; équipement laitier complet; bâtiment 167 x 36 de 10 ans; 2 silos à grain; garage en acier Fafard; toute la machinerie, la plupart ayant 2 ans d'usage. 1 mille du village. Cause de décès. St-Guillaume, cté Yamaska. Tél. le soir (819) 396-2828.

Règlement de succession

Nous avons été mandatés de vendre aux bénéfices de la succession Dominique Charbonneau, la ferme située au 649, chemin St-Antoine à STE-DOROTHÉE, Laval. Cette ferme d'une superficie de 23 arpents, servant actuellement à la culture de la pomme de terre, représente une opportunité exceptionnelle. La résidence, les bâtiments, incluant les serres servant à la production de fleurs et le roulant de ferme sont d'excellente qualité.
Pour renseignements, offre d'achat et inspection, veuillez communiquer par écrit à:

Jean-Louis Bérubé c.a.
BILODEAU, VARY, OUELLETTE ET ASS.
1405 ouest, Henri-Bourassa, #201
Montréal, QC, H3M 3B2

ST-MICHEL. Ferme maraîchère 90 arpents dont 62 drainés, entrepôt à choux, capacité 12 000 poches, serre 36 000 pi. carrés. Tél.: (514) 454-9383. 19/12

À VENDRE

FERME PORCINE

À St-Jean-Baptiste, porcheries d'engraissement d'environ 2 100 porcs/élevage, sur un emplacement de 5,5 ha dont 4 sont cultivables. Avec une bonne maison et un petit poulailler.
Les offres d'achat sur formulaires officiels doivent être reçues au plus tard le 13 décembre 1985.
Communiquer avec:
Gaétan Villeneuve, agronome
Galeries St-Hyacinthe
3100, boul. Laframboise
Bureau 201
St-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z4
Tél.: (514) 773-2519

Société du crédit agricole Canada

ATTENTION!
ATTENTION!

Nous sommes acheteurs

- Terre à bois
- Coupe de bois
- Bois en longueur
- Service de déboisement

Les Bois-Francs Lacoste Inc.
BOIS DE CHAUFFAGE - SERVICE DE LIVRAISON
bois de chauffage
service de livraison
9680, ch. Chambly
St-Hubert
Tél.: (514) 676-4775
Tél.: (514) 349-1817
Yvon Lacoste

TERRES DEMANDÉES

ACHETEURS SÉRIEUX recherchant des terres de 20 arpents et plus, avec ou sans bâtiment, veuillez communiquer avec GABRIEL LAURENCE (514) 796-2557 le jour, (514) 774-7071 le soir, CAISSE ÉTABLISSEMENT, courtier. JNO

VERGER RECHERCHÉ

Verger rentable avec équipement complet, érablière 1 000 entailles plus. Maison centenaire en pierres, excellent état de conservation ou restauration avec cachet authentique, coin tranquille et pittoresque, paiement comptant. Faire parvenir description détaillée. Écrire à La Terre de chez nous, CASE: 779, 555 boul. Roland Therrien, Longueuil J4H 3Y9. 21/11

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme, soit: laitière, avicole, etc...? Acheteurs sérieux. Possibilité de financement par la caisse, payé comptant. CAISSE ÉTABLISSEMENT YAMASKA, courtier. Demander GÉRARD CHASSÉ (514) 796-2557. JNO

ATTENTION! J'ai besoin de propriétés de campagne, petites fermes, fermes laitières rentables ou entreprises agricoles avant de bons revenus, pour acheteurs sérieux, avec un très bon comptant et de l'expérience dans l'agriculture. S'il vous plaît contacter IMMEUBLES ST-JEAN, courtier (514) 773-0004. 26/12

ACHÈTERAIS terre avec ou sans bâtiment, région Cantons de l'Est. Monsieur Yvon, 1550 Panama, app. 122, Brossard, J4W 2W3. Tél.: (514) 672-7100, (514) 243-0658. 19/12

SI TU VEUX VENDRE ton emplacement à la campagne, terre, maison, etc. J'ai acheteurs avec argent comptant. CAISSE ÉTABLISSEMENT, courtier (514) 774-4838, GUY LANGEVIN (514) 773-7670, jour 1-800-363-5466. 5/12

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Appelez: CEGO Courtier.

PIERRE VIOLET
Tél.: (514) 453-2876. 9/1

ENCANTEURS

ACHETEUR: • Roulant de ferme • Troupeau laitier, bovin • Équipement de garage • Disponible partout au Québec.

JACQUES FORTIER
Encanteur bilingue
32 chemin St-Jacques, Joliette
Québec. Tél.: (514) 756-8658 JNO

AGRICULTEURS

VOUS désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec? Je suis votre homme.

★ **DANIEL PAUL-HUS**
Encanteur bilingue
635, rue Papineau, St-Hyacinthe
Tél.: (514) 773-5660
Mes clients me recommandent à leurs amis. JNO

Spécialités: acheteur de terre à bois ou droit de coupe. Aussi à votre service pour tout genre de vente par encan.

MAURICE ROUSSEAU
COMMERÇANT - ENCANTEUR
1601 St-Louis, Plessisville
Tél.: (819) 362-7674
JNO

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc.
Communiquez avec:

ENCANS GILLES INC.
1274, rue Sud
COWANSVILLE,
(514) 263-0670 ou 263-1434

POUR tout genre d'encan je suis à votre disposition, aussi je suis acheteur de votre roulant ou de vos animaux
JEAN—GUY CHAMPIGNY INC.
encanteur licencié
51, boul. Granby, Roxton Falls
Cte Johnson
Tél.: (514) 548-5733 ou 548-2172

"LES ENCANS" LAFAILLE ET FILS LTÉE
Coaticook, cté Stanstead

Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc.
Aussi vaches à lait à vendre en tout temps de l'année.
Pour informations
Tél.: Jour: 819-849-3666
Soir: 819-849-7351
819-849-2814

ATTENTION
Vous voulez vendre votre ferme, troupeau ou roulant par encan ou privément?
SERVICE DE VENTE PIERRE PERRAS INC.
C.P. 968, VAL D'OR, QC J9P 4P8
Tél.: (819) 825-[illegible] JNO

★ **ATTENTION** ★

Messieurs les cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant par encan ou privément, s'adresser à:

LÉO DASTOUS
Encanteur professionnel
Lautierville, cté Lotbinière
Tél.: (819) 365-4419 JNO

ENCAN DE FERME
Tout genre de bestiaux
Machinerie et équipement
Pour information:
DAVID "BUTCH" CRACK ET ASSOC.
B.P. 514, Richmond, QC J0B 2H0
Tél.: (819) 826-2424

Vous désirez faire encan en toute confiance. Je suis maintenant disponible à vous offrir mes services dans la vente d'animaux, équipements, machineries, etc.

René Houde
Encanteur bilingue
BROMPTONVILLE, PQ
J0B 1H0
Tél.: (819) 846-6267





CULTIVATEUR ATTENTION

A tous les lundis

Les Encans de la Ferme inc. 1984 inc.

Marché public d'animaux vivants
Vente chaque lundi pour toutes les catégories d'animaux

Heure des ventes:
- Porcelets: 12h30
- TRuies, verrats, porcs: 12h00
- Veaux: 12h00
- Vaches: 14h00
- Taureaux: 20h00
- Moutons: 18h30
- Veaux d'embouche et veaux de grain: 20h30
- Chevaux: 20h30
- Vaches laitières: 20h30 (environ 100 bonnes vaches laitières en vente chaque lundi)

Sortie 133, route Transcanadienne, St-Hyacinthe.
Bienvenue à tous.
Renseignements: (514) 772-2451

★ ATTENTION! ATTENTION! ★

Messieurs les cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1985, vous avez sans aucun doute pensé le faire par encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.

S'adresser à

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595, 792-2066 JNO

ENCANS PUBLICS

ATTENTION! ATTENTION!

Je serais acheteur en tout temps de troupeau croisé ou pur sang et roulant de ferme. Paierais argent comptant.
S'adresser à: (514) 549-4905
ou (514) 549-4857 JNO

LUCIEN HOULE

ST-ALBERT, CTÉ ARTHABASKA, QC
Encanteur licencié disponible pour tout genre d'encan. Estimation de votre roulant sans frais. Aussi acheteur de terres et roulant. Tél.: (819) 353-2270. JNO

ENCAN
GASSHOVE HOLSTEIN
Jeudi 28 novembre à midi

SERONT VENDUES: 65 Holstein pur sang dont 6 jeunes vaches T.B. avec 8 000 Kg, R.O.P.; listées, classées, qualifiées pour l'exportation, plusieurs sujets d'exposition. M.C.R. présentement 161-171.
Information, catalogue et demande de crédit:

ALBERT GASS JR.
2860 Rte 251, R.R. 2
LENNOXVILLE, QC
(819) 563-5460
(1 mille de ferme expérimentale)

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Encanteurs bilingues
1274, rue Sud
COWANSVILLE (QUÉBEC)
(514) 263-0670
(514) 263-1434 21/11

ENCAN
pour
M. CLAUDE FOURNIER
485 rang Casimir
ANGE-GARDIEN-DE-ROUVILLE
Mercredi, le 4 décembre 1985
À 13H30

SERA VENDU: 80 truies de choix F-1 et F-2 comprenant: 15 à 20 avec porcelets, de ce nombre 13 sont dues en décembre, 20 en janvier, 16 en février et les autres saillies; 2 mâles pur sang, bon reproducteur; 100 porcelets de choix.
12 cages de mise bas; 65 colliers à truies; 30 lumières chauffantes; 50 suces à truies et porcelets; 1 chariot à ripe; 1 réfrigérateur et 1 benne à grain, capacité 5 tonnes avec vis et moteur.
Pour informations, s'adresser à l'encanteur:

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Encanteurs bilingues
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-1434

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MÉGANTIC. Tél.: (418) 453-2681. JNO

CULTIVATEURS

JE SUIS ACHETEUR de troupeau et de roulant de ferme ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:

FERNAND CARDIN
Encanteur licencié, DURHAM SUD, cté Johnson. Tél.: (819) 858-2953.
JNO

ENCAN MENSUEL
DE MACHINERIE AGRICOLE
51 boul. Granby, rte 139
ROXTON-FALLS, CTÉ JOHNSON
MARDI le 26 novembre 1985
à 9h30 a.m.

SERA VENDU: une quarantaine de TRACTEURS de toutes sortes, avec ou sans pelles, quelques-uns ont plus de 80 forces de moteur. Nous vendrons également plus de 200 équipements de ferme divers dont souffleurs à neige, charrues, alternateurs, chaudières à sucre, etc., etc.
ATTENTION! CULTIVATEURS et COMMERÇANTS: Apportez en toute confiance la machinerie que vous voulez faire vendre. Nous avons de très bonnes conditions de vente et de nombreux acheteurs. PLUS D'ACHETEURS ÉGALE MEILLEURS PRIX.
CONDITION: COMPTANT

JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
Encanteur
51 boul. Granby
ROXTON-FALLS, CTÉ JOHNSON
Tél.: (514) 548-5733
ou (514) 548-2172

ENCAN
pour
RÉAL CLOUTIER
753 rang Égypte
ST-VALÉRIEN, CTÉ JOHNSON
MERCREDI, le 4 décembre 1985
à MIDI PRÉCIS

Sera vendu: magnifique troupeau Holstein de 70 sujets; machinerie agricole presque neuve, équipement de laiterie et installation d'étable.
Voir détail dans la prochaine édition.

JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
Encanteur
51 boul. Granby
ROXTON-FALLS, CTÉ JOHNSON
Tél.: (514) 548-5733
ou (514) 548-2172

RAPPEL D'ENCAN
pour
DIANE GINGRAS
646 Rang Rivière sud
ST-EUSTACHE,
CTÉ DEUX MONTAGNES
Samedi, 23 novembre 1985 à 13h00

Sera vendu un BON ROULANT DE FERME comprenant: tracteurs et moissonneuse-batteuse.
4 TRACTEURS: 1 Inter no 3388 articulé, 1 Ford no 6700, 1 John Deere 1120 avec chargeur, 1 Massey Ferguson no 65; une moissonneuse-batteuse John Deere no 6600 diesel 15 pi. de faux et toute la machinerie.
Pour détails consultez votre édition du 14 novembre.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

ENCAN
pour
HERVÉ POIRIER
1100, 12e rang
WICKHAM
(cté Drummond)
Mercredi, le 27 novembre 1985
À 12h00 "PRÉCISES"

SERA VENDU UN BON TROUPEAU DE: 64 têtes d'animaux Holstein. Ce troupeau comprend 46 jeunes vaches ou taures à leur première lactation; 15 fraîches vêlées ou dues sous peu, 10 devant mettre bas en janvier et les autres en tout temps de l'année; 9 taures de 1 1/2 an, prêtes à faire saillir; 5 génisses d'élevage âgées de 8 à 10 mois; 2 veaux de lait et 2 taureaux dont un de 1 1/2 an très bon reproducteur et l'autre de 8 mois.
8 belles grosses truies dont 5 devant mettre bas sous peu et un verrat.
TRACTEURS - CAMIONS:
4 tracteurs dont 3 Ford diesel, dont un no 8700 avec cabine entièrement équipé, comme neuf avec seulement 2 199 heures d'ouvrage; un Ford no 5000 avec servodirection, barrage de roues et sorties d'huile et un Ford no 4400 Utility, avec cabine et chargeur sur le devant industriel, à double action et un Case no 530 au gaz, moteur reconditionné à neuf; 2 camions Ford dont un no 8000 à 10 roues - en bonne condition avec une citerne à purin de 2 500 gallons et une boîte à gravier en métal avec dompeuse télescopique; un F-350 modèle 1975 d'une capacité de 1 tonne à roues doubles, moteur V-8 et plate-forme.
MACHINERIE: 2 charrues dont une Ford à déclenchement à ressorts à 5 raies, modèle semi-porté et une Hydreen à 4 raies, att. 3 pts; vibroculteur Frange (29 dents), att. 3 pts; 2 faucheuses-conditionneuses dont une Hesston no 600, automotrice avec 10 pieds de faux et une Case no 555 de 9 pds de faux; moulin à faucher International de 7 pds, att. 3 pts; râteau de côté Acrobat, att. 3 pts; bonne fourragère New Holland 717 avec nez à blé d'Inde 1 rang et barre de faux; boîte à ensilage New Holland no 8 avec voiture à 6 roues tandem; 2 souffleurs à ensilage dont un Kool et un New Holland no 675 de 275 minots, tandem - en bonne condition; génératrice 25 000 watts, 3 phases avec moteur industriel Chrysler à gaz; hache-paille Proulx avec moteur au gaz 5 h.p.; 5 cages de maternité; 8 abat-jour; bassin en acier inoxydable 300 gallons; "sleigh" double et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir en vrac De Laval 300 gallons; compresseur de traveuse Surge Alamo 60+; 4 chaudières de traveuse Surge, magnétiques. Aussi à vendre privément: la ferme laitière de 208 arpents dont 175 en culture avec de très bons bâtiments.
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Tél.: (819) 398-7264
ou à l'encanteur

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE (QUÉBEC)
Tél.: (514) 773-5660

Vente de Simmental
De LA FERME LASEN D'ARTHABASKA
Samedi, 7 décembre 1985 à 13h00
LIEU: au terrain de L'EXPO DE VICTORIAVILLE
dans le nouveau Centre de Ventes

ANIMAUX: 50 têtes dont:
- 4 génisses "full-blood"
- 6 taures "full-blood"
- 10 vaches "full-blood"
- 6 vaches pur sang
- 8 vaches 3/4 de sang
- 13 taures pur sang
- 3 veaux mâles 7/8 de sang

Toutes les taures et vaches sont gestantes. Tous les animaux seront vaccinés IBR-PI3 et traités à l'Ivomec.
Les vaches sont saillies par d'excellents taureaux: EDN DESTINY, 1er sur 714 taureaux d'après le programme canadien d'évaluation génétique,
LASER fils de Destiny,
RADAR 12R, fils de Signal,
BAR 5 BEST CHOICE (102e sur 714 taureaux pour le poids au sevrage,
LASEN CORRECTOR, taureau polled, GOLD STEEL.
À vendre privément après l'encan, des taures croisées.
S'il y avait tempête, la vente serait le 8 décembre.

PAUL BERNARD
Encanteur bilingue
St-Pie de Bagot
Pour inf. et catalogue:
VIANNEY SENNEVILLE
50 Côté
ARTHABASKA, QC
G6P 8M9
Tél.: (819) 357-9063 5/12

MESSIEURS qui projetez faire encan de ferme. Estimation de votre roulant sans frais. S.V.P. réservez votre date.

NORMAND BOUCHER
Encanteur licencié, St-Jude, cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 792-2095. JNO

ENCAN
Mercredi, 27 novembre 1985 à 11h00
pour
M. MAURICE BOULET
1581, 7e rang
ST-DOMINIQUE-DE-BAGOT
Cté St-Hyacinthe, Québec

SERA VENDU: un bon jeune troupeau de truies portières de race Landrace, Yorkshire de choix, comprenant: 185 mères truies dont 65 sont à leur 1re et 2e portée dont 35 jeunes truies de choix, 25 sont saillies de 1 mois à 1 1/2 mois, 43 avec porcelet, 52 gestantes de 2 1/2 mois à 3 mois, 42 gestantes 1 1/2 mois à 2 mois, 13 seront fraîches saillies. 235 porcelets au sevrage, 12 verrats dont 3 sont de race Yorkshire de 8 à 10 mois, 4 sont de race Landrace de 7 à 10 mois; 1 verrat Hampshire de 2 ans, 3 sont de race Landrace 1 1/2 à 2 1/2 ans; 1 race Yorkshire de 2 ans. Ce troupeau est descendant de F-1.
La vente aura lieu sous une tente chauffée.
CAUSE: abondon l'industrie porcine
CONDITIONS: argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié
Informations: (514) 774-9333 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Ecanteur licencié
ST-BARNABÉ SUD
Cté St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
Mardi, le 26 novembre 1985 à 13h00
pour
M. ÉVARISTE THERRIEN
3280, 12 rang
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL
Cté Drummond

SERA VENDU: (2 tracteurs): tracteur John Deere diesel 1120, sortie d'huile, servodirection, pneus arrière 16.9 x 30, très peu usagé; tracteur John Deere 510 avec cabine, sortie d'huile, servodirection; charrue 3 versoirs, 16" Oliver, sur hydraulique; charrue 3 versoirs Massey Ferguson sur hydraulique; herse à roulettes Massey Ferguson 28 disques sur hydraulique, comme neuve; presse Massey Ferguson no 9, avec lance-balles. Attention sera vendu: voiture 4 roues, à l'état neuf, avec côtés pour lance-balles en métal, environ 18' de longueur.
SERA VENDU: faucheuse-conditionneuse Hesston PT-10, comme neuve; râteau de côté Soleil, sur hydraulique; faucheuse Oliver 7' sur hydraulique; épandeur à fumier Oliver 90 minots; chargeur à fumier sur le 3 pts; niveleuse hydraulique 6'; monte-balles 24' avec moteur; 2 souffleurs à neige dont un de marque Ber Vac; souffleur à neige 6'; herse à roulettes John Deere, 36 disques, semi-portée; cultivateur avec dents lourdes, 12' largeur de marque White, no 285.
SERA VENDU: grosse niveleuse hydraulique 7'; semoir à grain 13 disques Oliver sur pneus; râteau de côté semi-porté de marque International; génératrice 15 000 watts sur remorque de marque Victoria; voiture 4 roues avec montants à foin, semoir à grain 13 disques sur roues d'acier; souffleur à neige; herse à ressorts sur hydraulique, 3 panneaux; faucheuse 7' de marque Oliver sur hydraulique; monte-balles 32' avec moteur; réservoir 400 gallons en acier inoxydable (bull tank); herse à finir 4 panneaux; lieuse à grain; 2 compresseurs de traveuse; 2 chaudières de traveuse, compresseur Alamo 30+; quantité d'abreuvoirs à vaches; 3 éventails électriques; 2 charrues 1 versoir; quantité de vieux fer ainsi que d'autres articles trop long à énumérer.
CONDITIONS: argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié
POUR INFORMATIONS:
Tél.: (819) 336-2155
OU

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Ecanteur licencié
ST-BARNABÉ SUD
Cté St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

Pour vendre votre troupeau et machinerie en 1985, par encan ou privément, estimation gratuite, MAURICE RAINVILLE, encanteur licencié, 1640 R.R.#1 nord, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 799-4042 ou 4124.
JNO



ENCAN
Première
VENTE N.I.P.
CENTRE DU QUÉBEC
au
CENTRE D'EXPOSITION
et d'ENCHÈRES
(C.E.E.P.A.S.)
570 rue St-Amant
DRUMMONDVILLE, Québec
JEUDI le 28 novembre 1985
à 12:30 hres.

Sera vendu: 55 bonnes taures de choix toutes N.I.P. A et mieux. La plupart d'entre elles fraîches vêlées et quelques-unes dues sous peu.
* Toutes ces femelles proviennent de taureaux du C.I.A.Q. et de mère avec des déviations positives. Elles ont été sélectionnées dans des troupeaux contrôlés R.O.P. ou P.A.T.L.Q. officiel.
N.B.: Le comité de sélection a préparé soigneusement cette première vente pour que tous les acheteurs y retrouvent des sujets de qualité.
Bienvenue à tous!
Pour catalogues, informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635, rue Papineau
St-Hyacinthe, Qué.
Tél.: (514) 773-5660



ENCAN
pour
JEAN-PAUL BENOIT
573 CHEMIN CRAIG
TINGWICK - CTÉ ARTHABASKA
Mardi le 26 novembre 1985
à 12h30
VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU "HOLNOIST"

Sera vendu un excellent troupeau de: 72 têtes d'animaux Holstein de choix de race pure, enregistrées avec papiers, portant toutes le préfixe "Holnoist"; classifiées, contrôlées R.O.P., listées et qualifiées pour l'exportation aux U.S.A.
Ce troupeau comprend 30 bonnes jeunes vaches dont plusieurs fraîches vêlées ou dues sous peu et les autres en tout temps de l'année; 23 belles taures dont 12 âgées de 2 ans devant mettre bas en décembre et janvier et 11 prêtes à faire saillir et 19 génisses d'élevage nées en 1985.
PRODUCTION: M.C.R.: 139-139
CLASSIFICATION: 2 T.B., 14 B.P., 10 B., 4 N.C.
*Vous trouverez dans ce troupeau d'élevage des filles de Make-Rite, Telmatt, Elevator, Matinée, Blackjack, Cheftaint etc... et les femelles en gestation ont été inséminées aux taureaux de C.I.A.Q.
MACHINERIE: Fourragère Fox avec nez à blé d'Inde 1 rang; Boîte à ensilage International à 2 batteurs avec voitures à 6 roues tandem; Souffleur à ensilage Fox et une semeuse à 11 disques sur roues de fer.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: Réservoir en vrac Zéro de 500 gals avec lavage automatique, Pipeline DeLaval avec tuyauterie en acier inoxydable 1½ pce, installation pour 32 vaches, compresseur DeLaval no 74 et 3 unités de traite; Chaudière de traveuse; 3 balances de contrôle Waikatoo; Tableau de régie CO-OP et un soutien de pis.
Cause de l'encan: Transfert dans l'élevage d'animaux de boucherie.
Cantine sur les lieux.
CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE.
Pour catalogues, informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire tél.: (819) 839-3502 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau,
St-Hyacinthe, Qué.
Tél.: (514) 773-5660

ENCAN
VENDREDI, 29 novembre 1985 à 11h00
pour
Mme THÉRÈSE VALOIS-TURCOTTE
550, rang Saint-Joachim
STE-BRIGITTE-DES-SAULTS
CTÉ NICOLET
Tout près du grand pont

SERA VENDU: Un bon jeune troupeau d'animaux Holstein croisé comprenant 34 têtes dont 22 vaches, 3 vêlant d'ici fin décembre, 19 vêlant janvier, février, mars et début avril; 8 taures de 1 1/2 an à 2 ans dont 6 sont saillies; 3 vêlant en automne; 3 vêlant dans 3 mois; 2 non saillies; 4 génisses de 10 mois. Ce troupeau descendant d'insémination artificielle provenant de meilleurs taureaux du centre d'insémination.
ÉQUIPEMENT LAITIER: Réservoir en vrac 300 gallons de marque Muller; 3 chaudières de traveuse Surge sur pulsations électriques; compresseur Surge Alamo 40+ avec ligne à air; chaufferette de laiterie 4 800 watts; réservoir à l'eau chaude 40 gallons; tableau de régie; tondeuse à animaux; pompe à mouches; nettoyeur d'étable de marque Idéal avec montée pivotante environ 250' de chaîne de marque Idéal; vêleuse à vache; anti-ruade; convoyeur à foin sur grenier 85' de longueur avec moteur de marque Lessard; séchoir à foin de marque Victoria moteur 5 forces; 14 ponceaux en ciment de grandeurs différentes; moteur à gaz 5 forces pour convoyeur complètement neuf; crèche à foin en métal sur roues; laveuse à pression Massey Ferguson capacité 500 lb; benne à moulée de marque Côté capacité de 6 à 8 tonnes; compresseur à air.

MACHINERIE: (2 TRACTEURS) - tracteur Massey Ferguson diesel 165 avec cabine, 3 016 heures, année 1969; tracteur Massey Ferguson 135 diesel, 12 136 heures, année 1976. ATTENTION sera vendu: bicycle 3 roues Honda Begrette 200; charrue Overum 3 versoirs, à l'état neuf; herse à roulettes Massey Ferguson 28 disques sur hyd.; herse à finir 6 panneaux; charrue à rigoles sur hyd.; arroseuse Hardy sur hyd. 100 gallons environ; réservoir en fibre de verre; épandeur à fumier Massey Ferguson 160 minots; souffleuse à neige; niveleuse hyd.; génératrice Winco 15 000 watts sur remorque; remorque 2 roues; 2 vis à grain de 4" à 5"; faucheuse-conditionneuse New Holland no 488, à l'état neuf; presse Massey Ferguson no 120 avec lance-balles, à l'état neuf; 2 voitures 6 roues tandem avec côtés pour lance-balles en bois longueur 22' et 24', à l'état neuf; râteau de côté New Holland, no 256; faneur à foin 4 toupies de marque Kuhn; monte-balles 24' avec moteur; monte-balle 32' avec moteur, à l'état neuf; faucheuse Massey Ferguson, nouveau modèle, à l'état neuf; voiture 4 roues avec boîte à grain de marque Forano, capacité de 230 minots, complètement neuve; semoir à grain Massey Ferguson no 33 avec boîte emmillage 15 disques, complètement neuf.
ATTENTION! ATTENTION! SERA VENDU: 4 soigneurs automatiques de marque Brower 120' de long chacun, pour poulailler ainsi que 12 chaufferettes au gaz propane; système d'abreuvoirs; pompe à médicaments; 10 éventails électriques de marque Victoria avec thermostat; grosse quantité de mangeoires et d'abreuvoirs pour volailles. Ce matériel est tout à l'état comme neuf.
RÉCOLTE: 6 500 balles de bon foin de 1re coupe; 400 balles de paille; environ 25 tonnes d'avoine locale et environ 18 tonnes d'orge; quantité de poches d'avoine de semence ainsi que tous les articles du hangar trop long à être énumérés.
CAUSE: MORTALITÉ
CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié
Pour inf.: (819) 336-4458 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595



VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU "LAVAE"
PROP.: JEAN LAFERRIÈRE, ST-BARTHÉLEMY, QUÉ.
AU LOCAL DES ENCANS DE LA FERME INC.
SORTIE 133,
ROUTE TRANS-CANADIENNE, ST-HYACINTHE, QUÉ.
VENDREDI
LE 29 NOVEMBRE 1985
À 11h00
À COMPTER DE 8h00, UN GOÛTER SERA SERVI.
SERONT VENDUS: 150 sujets Holstein pur sang enregistrés, classés pour le type et contrôlés R.O.P. officiel et de grande qualité.
DÉTAIL DU TROUPEAU:
70 vaches à lait dues en tout temps de l'année, 20 taures saillies dues de novembre à mars, 30 taures ouvertes de 10 à 20 mois dont quelques-unes seront saillies, 20 génisses ouvertes de 0 à 10 mois. Tous les sujets dans la vente portent le préfixe "LAVAE".
PRODUCTION: Moyenne Mobile du mois de juillet B.C.A. 155-154.
CLASSEMENT: 12 T.B., 37 B.P., 17 B., 9 pas classées.
40 sujets proviennent de mères T.B.
LE TROUPEAU SERA RECLASSIFIÉ AVANT LA VENTE.
Tous les sujets vendus proviennent de taureaux éprouvés tels: 33 filles de Roybrook Tempo seront vendues dont 25 vaches à lait, de ce nombre il y a 5 T.B., 10 B.P. avec B.C.A. jusqu'à 210, 12 par Klondike, 19 par Enhancer, 19 par Premier, également des filles de Madison, Make Rite, Valentin, Mandrake.
LES SAILLIES SONT PAR: 20 Glenatton Enhancer, 20 Robthom Premier, 12 Roybrook Tempo, Hanoverhill Starbuck, Willowholme Mark Anthony, Ghielen Valentin.
Le troupeau est listé à la brucellose. Un achat à cette vente est un placement pour le futur.
RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUES:

SERVICE DE VENTE BERMASKA INC.
ST-PIE CO. BAGOT
TÉL.: (514) 772-2451



VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU DE

M. MARC TARDIF, ROQUEMAURE, ABITIBI, QUÉ.
SUIVIE D'UNE VENTE DE PRODUCTION
AU TERRAIN D'EXPOSITION DE VICTORIAVILLE
SAMEDI
LE 30 NOVEMBRE 1985
À 13h00

SERA VENDU: 65 Holstein pur sang enregistrées et NIP, contrôlées R.O.P. ou P.A.T.L.Q.
LE TROUPEAU TARDIF COMPREND: 45 Holstein dont 15 pur sang et 30 NIP. De ce nombre il y a 32 vaches à lait, dont 10 pur sang, 8 taures NIP dont 6 dues en janvier et février et 5 génisses ouverts pur sang.
CÉDULE DE VÊLAGE: 11 vaches sont fraîches de sept. à nov., 2 sont dues en décembre, 3 dues en janvier, la balance en tout temps de l'année.
CLASSIFICATION: 18 B.P., 11 B., 3 non classées.
PRODUCTION:
MOYENNE DU TROUPEAU: 6613 kg, 3.5%.
MEILLEURE PRODUCTRICE: 9700 kg.
Il y a des filles de Starbright, Astrologer, Persistent, Gaylord, Premier, Mark Anthony, Make Rite.
Les saillies sont par: H219, 319, 332, 431, 454.
LA VENTE DE PRODUCTION COMPREND: 20 jeunes vaches fraîches ou dues à la vente avec des mères ayant des B.C.A. jusqu'à 200.
CANTINE SUR LES LIEUX
CATALOGUES DISPONIBLES À LA VENTE
RENSEIGNEMENTS:

SERVICE DE VENTE BERMASKA INC.
ST-PIE DE BAGOT J0H 1W0
TÉL.: 772-2451
28/11

Vente Complète
du Troupeau COMEXA
(un des BONS troupeaux du Québec).
Ce troupeau est listé (qualifié pour l'Exportation), Classé, R.O.P.
180 Holstein PUR SANG
80% B.P. et mieux
— Haute Production —
— Bonne Conformation —

DUBUC & FRÈRES
273 Rang St-Simon
St-Isidore de Laprairie, Qué.
LUNDI, 9 Décembre '85 — 10h30
Seront vendues: 90 vaches; 30 taures saillies; 15 taures ouvertes; 45 génisses.
Moyenne du troupeau:
18,200 lb l. — 704 lb G = 3.86% (170-177% BCA).
Moyenne des 43 meilleures vaches:
20,008 kh l. — 764 lb G = 3.82% (200% et plus de BCA)
Dans la vente: 60 filles de Tempo; Starbuck; Premier; Enhancer; Sheik; dont 5 Gagnantes du Club Holstein de St-Jean en '84 et '85.
Les saillies sont par: Starbuck; Anthony; Tempo; Enhancer;...
— Bienvenue aux Visiteurs —
"Open House", dimanche le 8 décembre le 8 décembre entre 13h00 et 17h00.
Pour catalogue ou information: Jean-Pierre Dubuc 514/454-9183
Jean-Denis Dubuc 514/454-3339
ENCANS

JULES CÔTÉ INC.
Encanteurs bilingues
1274, rue Sud
Cowansville, Qué. J2K 2Y8
Tél. 514/263-0670 ou 263-1434

DISPERSION COMPLÈTE
du troupeau
FERME 3B &
SELECT STAR SYNDICATE
Rte 241, rue Ayers
COWANSVILLE (QUÉBEC)
(Cté Missisquoi)
Samedi, le 7 décembre 1985
à 12h30 à la ferme
— LISTÉ — CLASSÉ
— QUALIFIÉ USA —

Nos résultats d'exposition: 3 nominations A11-Canadian en l'espace de trois ans. Notre MCR final pour l'an 1984: 178-183. Ces résultats reflètent bien notre constante recherche vers l'excellence.

★★ SERONT VENDUES ★★

28 vaches laitières - 7 taures gestantes - 15 taures ouvertes - 10 génisses "Holstein". Parmi elles, on retrouve 12 T.B., et 12 G.P. À noter que le troupeau sera reclassifié avant la vente. Plusieurs d'entre elles proviennent de mère T.B. ou EX. (allant même jusqu'à 6 générations T.B. ou EX.) avec des productions dépassant les 200 de BCA (avec cow index +).

★★ ★★

SUJETS EXCEPTIONNELS
★ PROGÉNITURE DE MVF NED ALBINA (EX)
Gr. champ. de Rés. Qué. Sp. Show 1984.
Nomination All-Canadian 1984
Dont: 3 filles "ET" et de "Triple Threat", nés déc. 84 + 1 fille de "Tony" née janv. 85.
★ CHERRY CREST TEMP RHUBARB (TB-86)
Nomination All-Canadian 1983 + 1 fille par "WARDEN", née en janv. 84. + 2 filles de "MATTADOR", nées en mars 85.
Toutes ces femelles sont des filles ou ont été inséminées à des taureaux bien connus tels que: Triple-Threat - Tony - Valiant - Sheik - Tempo - Warden - Enhancer - Rorae - Starbuck - Pete Thunder - Sydney - Mark Anthony - Bootmaker, etc.
★ Éleveurs Holstein:
Une occasion unique pour vous de faire un bon placement.
Pour catalogues, informations ou demande de crédit, s'adresser à: 3B & Select Star Synd.
(514) 263-0300
(514) 263-5357

ENCANS JULES CÔTÉ
Encanteurs bilingues
1274, rue Sud
COWANSVILLE (QUÉBEC)
(514) 263-0670
(514) 263-1434

Le lait et le football

La Fédération des producteurs de lait du Québec était le commanditaire officiel de la 10e édition du Bol d'or du football collégial.

Les activités de la semaine entourant le Bol d'or 85 ont débuté le mardi par une conférence de presse et se sont terminées samedi, le 16 novembre au Stade Olympique de Montréal où ont eu lieu les finales du football AAA et du football AA.

C'est pour une deuxième année consécutive que la Fédération unit ses efforts à ceux de la Fédération des associations sportives collégiales du Québec pour que ces finales soient une réussite à tous les niveaux. Pour ce faire, elle a accordé un appui financier important pour l'organisation de toutes les activités reliées au Bol d'or. Durant la journée des finales, tous les joueurs de football ont gratuitement reçu du lait "franchement meilleur".

Mercredi soir, lors du banquet annuel du football collégial, M. Roger Daoust, deuxième vice-président de la Fédération a remis le trophée "Franchement meilleur" et une bourse de 300 $ au joueur par excellence de la saison. Il s'agit de Chris Flynn, le quart-arrière des Cougars de Lennoxville.

En finale de football collégial AA, s'opposaient les Vulkins de Victoriaville et les Géants de St-Jean-Richelieu; en finale AAA, les Condors de St-Georges-de-Beauce faisaient face aux Cougars de Lennoxville. Les équipes gagnantes sont celles de Lennoxville et St-Jean-Richelieu.

En s'impliquant dans cet événement, la Fédération poursuit ses objectifs de promotion et contribue au développement du sport amateur.

Au niveau publicité et promotion du lait nature, la Fédération dépense quelque 3 millions de dollars par année. Le million de dollars en promotion lui permet d'être commanditaire officiel des trois ligues de hockey collégial, du tournoi de hockey pee-wee de Québec, des championnats collégiaux, des jeux du Québec depuis 1981 et tout récemment du Tour de l'île de Montréal en bicyclette.

L. St-P.

Transport de lapins

Depuis maintenant deux ans, les producteurs de lapins de l'Estrie bénéficient d'un système de ramassage et de transport de leurs lapins vers les abattoirs. Ce service est offert par le Syndicat des producteurs de lapins de l'Estrie qui voulait favoriser le développement de cette production en région.

Actuellement, au moins 55 producteurs expédient leurs lapins vers deux abattoirs (Bax à St-Jean-Baptiste-de-Rouville et Cuni-Québec à Berthierville) en utilisant ce service. Il leur en coûte 10¢ du lapin en frais de transport; l'administration est assumée par le syndicat. Après livraison, les abattoirs envoient le paiement au bureau du syndicat où l'on fait les chèques qui iront aux producteurs.

Le ramassage se fait chaque semaine. Il y a deux routes de ramassage. Le producteur qui produit sur une base régulière, à longueur d'année, appelle au bureau du syndicat quand il a des lapins de 5 à 7 livres à faire ramasser. On peut aussi prendre ses lapins de 7 livres et plus. Mais il doit alors s'attendre à recevoir un prix à la livre inférieur.

De l'avis du secrétaire du syndicat, Maurice Poirier, il y a probablement une cinquantaine d'autres producteurs dans la région qui produisent du lapin sur une base régulière. Si le service les intéresse, ils peuvent lui téléphoner au 567-8905.

L. ST-P.

Dîner-bénéfice d'Aliment-Aide

Le premier grand dîner-bénéfice d'Aliment-Aide attirait la semaine dernière dans un grand hôtel de Montréal près de 1 000 personnes. Par cette activité, les grands du domaine agro-alimentaire du Québec veulent venir en aide aux populations dont la vie est menacée par la famine et la malnutrition.

Le cardinal Paul-Émile Léger était l'invité d'honneur de la soirée. Aliment-Aide a choisi parmi d'autres organismes humanitaires les oeuvres du cardinal Léger pour recevoir les profits de cette première activité.

C'est en mai dernier que l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec fondait cet organisme sans but lucratif. La raison d'être d'Aliment-Aide est fort simple. Conscients de vivre dans un environnement caractérisé par l'abondance, les principaux intervenants du monde agro-alimentaire ont décidé de partager leur bien-être en s'associant aux efforts déployés pour aider les plus désespérés de notre planète.

Aliment-Aide bénéficie du support bénévole des principaux intervenants de l'industrie agro-alimentaire. Dans la liste des 17 patrons d'honneur de cette première activité, on trouve entre autres les noms de MM. Raynald Charest, d'Agropur Coopérative agro-alimentaire, Pierre Lortie, de Provigo, Jacques Proulx, président général de l'UPA.

La soirée était animée par M. Henri Bergeron. Elle a été agrémentée par la musique de l'Orchestre de chambre de Montréal. Et les convives ont pu entendre Mme Louise Forestier interpréter trois de ses belles chansons.

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, s'est joint au groupe en fin de soirée. Elle s'est clôturée après un discours du cardinal Léger qui aura retenu l'attention de tous par son sens de l'humour, son langage coloré, sa sincérité et sa volonté de soutenir les défavorisés.

L. St-P.



Le Cardinal Paul-Émile Léger en conversation avec le ministre de l'Agriculture, Jean Garon, au souper Aliment-Aide.

Photo La Terre



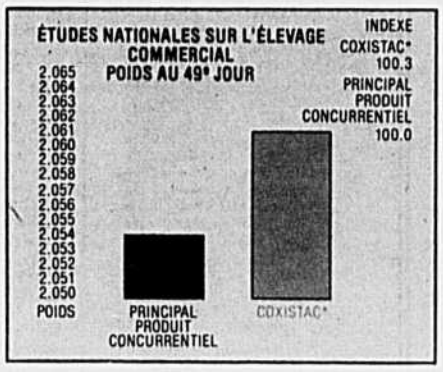
VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN AGENT COCCIDIOCIDE SUPÉRIEUR ET D'UN EXCELLENT RENDEMENT: ACHETEZ LE NOUVEAU COXISTAC*.

Nous vous recommandons fortement d'acheter le nouveau Coxistac* pour obtenir un meilleur rendement; en effet, même avec une consommation moindre, il permet une croissance normale des poulets à rôtir et ce, sans effet secondaire significatif.

Plusieurs agents coccidiocides entrainent des effets secondaires qui nuisent grandement au rendement des poulets à rôtir. Parmi ces effets indésirables, nous comptons une diminution du rendement alimentaire, une altération du plumage, le développement de résistances, de l'hystérie et des litières humides.

Maintenant grâce à Coxistac*, l'agent coccidiocide idéal, non seulement pouvez-vous éliminer ces effets indésirables, mais vous pouvez également maximiser votre investissement.

1) Coxistac* influence peu la croissance. Administré conformément à la posologie recommandée, Coxistac* permet la croissance des poulets à rôtir, et ce, presque au maximum de leur potentiel génétique.

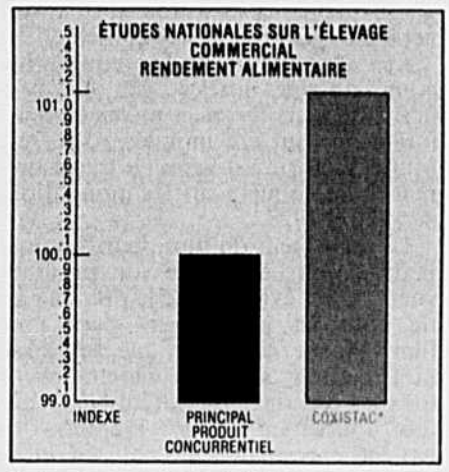


Dans les études menées dans des conditions d'élevage commercial à travers le Canada et comportant des centaines de milliers de volailles, Coxistac* a constamment surpassé le produit concurrentiel en ce qui a trait au gain pondéral global — qu'il ait été administré seul ou en association avec un agent favorisant la croissance.

2) Coxistac* détruit les coccidies rapidement. Coxistac* détruit les coccidies au lieu de simplement inhiber leur croissance. Et cette destruction s'effectue avant même que les volailles ne soient atteintes gravement.

3) Coxistac* n'a aucune résistance connue. L'expérience et des recherches intensives ne démontrent aucun développement de résistance. Coxistac* maintient son efficacité sur le terrain.

4) Coxistac* assure un meilleur rendement alimentaire. Au cours d'épreuves réalisées avec des produits concurrentiels, Coxistac* a surpassé tous les autres produits en obtenant de meilleurs rapports alimentation sur gain pondéral.



Coxistac* a surpassé le produit de la concurrence quant au critère fondamental évaluant le rendement, soit le rapport apport alimentaire sur gain pondéral. Au cours de ces études nationales, Coxistac* a procuré une croissance supérieure pour un apport alimentaire moindre en comparaison du principal produit de la concurrence.

5) Coxistac* possède une "puissance de réserve". Il assure une très grande protection même pendant les périodes temporaires de faible consommation, soit à cause du climat ou de la maladie.

6) Coxistac* ne modifie pas la saveur des aliments. Coxistac* n'altère pas la saveur des rations pour volailles.

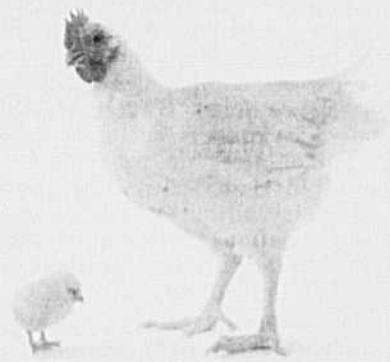
7) Coxistac* provoque peu d'effets secondaires. Ce produit est très bien toléré:
— aucune altération du plumage
— pas de litières humides
— absence d'hystérie

8) Coxistac* n'altère pas la chair des volailles. Coxistac* n'altère ni la couleur ni la saveur de la chair des poulets à rôtir.

9) Coxistac* est stable et commode. Ce produit est stable dans les prémélanges et dans les rations tant sous forme farineuse que granulée; il est offert en prémélange fluide, à faible pulvérulence, facile d'emploi. De plus, nul besoin d'alterner les anticoccidiens avec Coxistac*.

10) Période de retrait du Coxistac*. Avec Coxistac*, seule une période de retrait de 48 heures est nécessaire.

Demandez à votre marchand d'aliments d'inclure Coxistac* dans votre prochaine commande — et surveillez la croissance de votre investissement.



COXISTAC*
UN BON INVESTISSEMENT

*Marque déposée / Usage autorisé

PFIZER CANADA INC.,
DIVISION AGRICOLE,
MONTREAL, H9R 4V2

pfizer

UN FILM DE L'ONF

La tragédie agricole du Lac St-Jean en 1926

par Pierre Demers

Au Lac Saint-Jean durant tout le mois d'octobre, il y eut des projections prévues dans toutes les localités situées autour du lac en commençant par Roberval, d'un film documentaire de 57 min., réalisé par le cinéaste Jean-Thomas Bédard, "Le combat d'Onésime Tremblay".



Onésime Tremblay en 1888. *(Photo: Société historique du Saguenay).*

Ce film a semblé particulièrement intéressant pour les agriculteurs de la région et aussi pour ceux de toutes les régions du Québec. Il retrace la lutte menée par une poignée de cultivateurs pour obtenir justice depuis le début des années 1911 jusqu'à la fin des années 30.

Le film est fait à l'aide des photos d'époque, des quelques témoins de cette tragédie du Lac Saint-Jean — en particulier le petit-fils d'Onésime Tremblay de Saint-Jérôme (aujourd'hui Métabetchouan) filmé dans la maison paternelle et surtout des propos de Mgr Victor Tremblay enregistrés en 1974 à la radio. Mgr Tremblay est l'historien régional et le fondateur de la Société historique du Saguenay et son père est ce fameux Onésime Tremblay, cultivateur de 50 ans qui dirige les agriculteurs d'alors et mène toute sa vie ce combat.

Mais quel combat?

Eh bien, il s'adressait aux compagnies américaines du début du siècle qui décident avec la complicité des gouvernements provinciaux d'utiliser le lac Saint-Jean comme réservoir d'énergie hydroélectrique et de construire un barrage à l'Isle-Maligne, à compter de 1922, sous la direction de la compagnie Duke-Price. À partir de 1926, la compagnie Alcan devient propriétaire de ces droits sur le lac.

En gros, ces compagnies décident, avec quelques jours d'avertissement d'inonder des milliers de terres agricoles (60 000 acres de terres) affectant ainsi plus de 85% des villages surtout agricoles autour du lac. Deux grosses inondations en 1926 et en 1928 vont toucher radicalement les terres de plus de 900 agriculteurs qui, à l'époque, étaient les plus évidents utilisateurs du lac Saint-Jean.

Le cultivateur Onésime Tremblay va organiser le comité de défense des agriculteurs en menant une campagne dans les journaux de la région et des autres régions du Québec et en faisant des appels au parlement de Québec et devant toutes les municipalités de la région.

Un combat qui va conduire certains agriculteurs devant les tribunaux même en Angleterre, pour réclamer justice. Un combat contre les multinationales qui ont pris la résolution de contrôler le lac Saint-Jean avec la bénédiction des gouvernements — entre autres celui du Premier ministre Taschereau — et contre le progrès de l'industrie et du commerce, contre les éditorialistes des journaux, etc.

C'est le début de la transformation de l'infrastructure industrielle de la région du Lac-Saint-Jean et du Saguenay et la construction des gros moulins à papier et des premières alumineries. Le film raconte ce contexte.

Les agriculteurs du lac vont lutter pour obtenir justice sur la propriété de leurs terres et même de leurs forêts qui ont été inondées. Le frère Marie-Victorin est venu au Lac-Saint-Jean faire enquête sur les inondations de 1926 et 1928.

Le réalisateur du film, Jean-Thomas Bédard nous a précisé son point de vue: "C'est évident que je prends partie pour les agriculteurs dans mon film. Moi je considère que des hommes comme Onésime Tremblay et tous les membres de sa famille — surtout l'historien Victor Tremblay — ont été exemplaires de courage et de ténacité. Ils savaient qu'ils luttaient contre les grosses compagnies et les gouvernements. Ils ne voulaient pas de compensations pour les terres inondées. Ils avaient un style propre, une clarté d'expression et un attachement à leur région incroyable. Il y a d'autres points de vue à tenir compte dans cette histoire mais moi j'ai choisi Onésime Tremblay qui savait mener les autres cultivateurs et défendre son point de vue. Et en plus je crois qu'il avait raison sur toute la ligne. Les photos et les dossiers de la Société historique du Saguenay sont très riches."

Le film "Le combat d'Onésime Tremblay" fait également l'inventaire visuel du territoire du lac Saint-Jean, à toutes les saisons pour retracer la carte générale de ce coin de pays. C'est aussi un film qui montre les terres du lac à l'époque, au début du siècle, où l'on considérait cette région comme le "grenier de la province". C'est un territoire agricole assez exceptionnel.

Le film a des résonances particulièrement actuelles. Car on sait que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a mené des audiences publiques, il y a quelques mois, sur la stabilisation des berges du lac Saint-Jean, et de nombreux mémoires de plus de 100 utilisateurs du lac — y compris l'UPA régional et des agriculteurs du lac — ont été entendus. Le lac trop haut ronge ses terres agricoles.

Évidemment aujourd'hui les cultivateurs ne sont plus les seuls utilisateurs de ce lac mais au début du siècle, les agriculteurs qui ont perdu en grande partie de belles terres prospères ont mené une lutte exemplaire.

"Le combat d'Onésime Tremblay" est sorti dans toutes les localités autour du lac Saint-Jean en octobre. Les cultivateurs des autres régions du Québec qui veulent voir ce film peuvent s'adresser au bureau de l'ONF le plus près de chez eux. On peut aussi en acheter une copie sur support vidéo VHS ou BETA pour un prix très abordable, nous a dit un porte-parole de l'Office national du film. Un documentaire à verser au compte du cinéma québécois rural.



La paroisse de St-Méthode, lors de l'inondation de 1928. *(Photo: J.E. Chabot, Roberval)*

L'ÉCHANGEUR DE CHALEUR R9 AIR NEUF

LA SOLUTION RÉVOLUTIONNAIRE



AVANTAGES
- Meilleur contrôle de la température.
- Réduction du taux d'humidité.
- Apport d'air propre et d'oxygène par filtration.
- Environnement sain pour les animaux et les producteurs.
- Meilleure production.

CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME R9
- Boîtier monté sur charnières amovibles.
- Facilité de nettoyage.
- Moteurs 2 vitesses scellés avec protection thermique.
- Contrôles électroniques.
- Cycle de dégivrage.
- Se branche sur circuit 110 volts.
- Construction en acier inoxydable et plastique.
- S'installe directement sur le mur.
- Garantie 1 an.

industries co-dep inc.

Les Industries Co-Dep (1985) Inc.
C.P. 8678, Ste-Foy, Québec

(418) 653-2930

Porcs

Pour la première fois depuis juillet, notre prix du porc a franchi la barre de 70 $/100 lb. Les prévisions à court terme ne permettent pas d'espérer de très grandes améliorations.

Court terme

Dans les 2 dernières semaines, le prix au Québec a gagné 4 $. Durant ce temps, les prix américains ont eu tendance à stagner. Il semble que les abattages sont élevés par rapport à la demande. Les producteurs de pores américains craignent ces temps-ci la volaille comme la peste. Les détaillants ont diminué leur promotion sur le porc pour commencer des campagnes sur la dinde de Noël. Cela aura, entre autres, comme conséquences de faire diminuer les prix de gros du porc ainsi que les quantités vendues au détail. Et les stocks de pores congelés continuent à être élevés. Donc peu d'espoir à très court terme.

La semaine dernière, en Ontario, les prix ont été en hausse du lundi au mercredi mais ont chuté jeudi et ont ouvert à la baisse lundi de cette semaine. On peut alors normalement s'attendre à un effet négatif sur notre prix cette semaine.

Long terme

Du côté du long terme, les nouvelles sont meilleures. Aux États-Unis, il semble que l'expansion prévue de la production porcine ne soit pas encore très perceptible. En octobre, les abattages de truies se sont maintenus à un niveau normal. Malgré le coût relativement faible des aliments cet automne, les perspectives de bas prix pour le porc au printemps influencent les producteurs dans leur décision de ne pas trop augmenter leur production.

Du côté canadien, le dernier inventaire de Statistiques Canada, fait le 1er octobre, montre des signes de diminution de la production. Si cette tendance se réalisait, on pourrait espérer des jours meilleurs pour les producteurs de porcs l'été prochain.

Porcs au Canada (au 1er octobre 1985)

	Est du Canada (1985-1984)	Ouest du Canada (1985-1984)	Canada (1985-1984)
	%	%	%
Total des porcs	97	99	98
Truies pour la reproduction			
jeunes truies saillies	99	96	98
Intention de mise bas (au 4e trimestre)	98	95	97

Source: Statistiques Canada

André Belzile, agronome
Fédération des producteurs de porcs du Québec

Bovins

Cette semaine, la veau de grain a connu une hausse de prix impressionnante; l'influence des abats sur le prix du boeuf et pour finir, les prévisions de commercialisation dans le bouvillon d'abattage pour l'Ouest canadien.

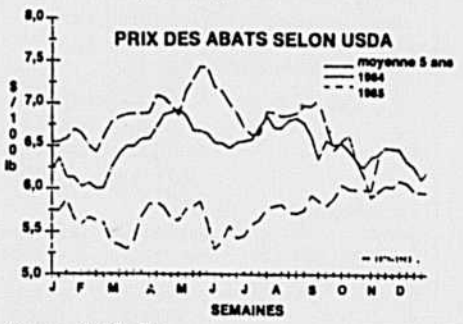
Veaux de grain

Pour la première fois depuis que j'écris cette chronique, je peux me réjouir d'une hausse de prix significative dans le veau de grain. En effet le lundi 11 novembre, toutes les catégories de veaux de grain étaient en hausse de plus de 10¢ par rapport à la semaine précédente.

Cette hausse est l'indication que la quantité de veau sur le marché revient à la normale. Avec la période des Fêtes qui approche (où la demande pour le veau est plus importante) les prix devraient être soutenus pour quelques semaines. Le tout sera dépendant de l'offre réelle de veau sur le marché pendant cette période.

Le prix des abats

Cette semaine, Cattle-Fax publie un graphique sur l'évolution du prix des abats depuis 1979 aux États-Unis. Ce graphique nous informe que cette année le prix des abats a été à contre-courant par rapport à la moyenne des 6 dernières années, ce qui a contribué pour plus de 1 $ sur la baisse du prix du boeuf à l'été 1985 par rapport à l'été 1984.



Source: Cattle Fax

Au Canada, le prix des abats a aussi connu une baisse en 1985 par rapport à 1984, à la différence que l'écart de près de 2 $ ne s'est pas encore résorbé.

Commercialisation au Canada

Cette semaine le Canfax nous fournissait une bonne raison de se réjouir. En effet, il publiait ses prévisions de commercialisation dans le bouvillon d'engraissement pour les mois à venir.

Semaine se terminant le 1er novembre 1985
Sondage bi-mensuel sur les bovins en parquets d'engraissement

	Bouv.	% 85-84	Taures	% 85-84	Total	% 85-84
Nov.	17 953	65	17 152	79	35 105	71
Déc.	29 938	104	23 102	90	53 040	97
Janv.	35 923	89	20 427	80	56 350	86
Fév.	17 005	75	7 009	45	24 014	63
Mars	7 218	54	4 142	45	11 360	50
Avril	8 349	71	8 322	70	16 671	70
Mai	14 724	125	5 899	94	20 623	114
TOTAL	131 110	84	86 053	74	217 163	80

À partir de ce tableau, nous pouvons constater que l'ensemble des mois à venir sont largement en baisse par rapport à 1984. Cette situation permet d'espérer des prix soutenus pour les mois à venir, avec une incertitude par rapport au mois de mai où les prévisions de placements dépassent celles de 1984.

Richard Petit, agronome
Fédération des producteurs de bovins du Québec

Grains

À la Bourse de Chicago, les contrats à terme pour le maïs de décembre et mars ont clôturé à 2,38 et 2,43 dollars le boisseau en date de vendredi, le 15 novembre. Le contrat de décembre a subi une forte résistance à 2,40 dollars le boisseau au cours de la semaine. Ce point est à surveiller au cours des prochains jours.

La récolte américaine de maïs et de fèves de soja était complétée à 73 p. cent réciproquement en date du 10 novembre. Cette situation représente un retard d'environ 10 p. cent comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Cette semaine, la semaine du 10, la température dans les régions du Corn Belt n'a guère été favorable à une progression importante pour récolter.

Le 12 novembre, le département américain de l'Agriculture a publié ses estimations sur les différentes disponibilités des céréales aux États-Unis ainsi que mondialement.

Concernant la production américaine de maïs, elle a été ajustée à la hausse et serait de 8,717 milliards de boisseaux selon les conditions de la récolte au 1er novembre. Le rendement moyen est établi à 116,6 boisseaux à l'acre pour atteindre ce niveau de production. Au cours de l'année 85-86, la consommation interne serait plus élevée d'environ 5 p. cent comparativement à l'année antérieure, par contre la demande extérieure est estimée à près de 12 p. cent de moins que l'année 84-85. Selon ces estimations, les stocks de fin s'établiraient à 3,052 milliards de boisseaux, soit près du niveau record de l'année 82-83 de 3,14 milliards de boisseaux.

Tableau sur les disponibilités du maïs en millions de boisseaux, le prix en dollars par boisseau publié par l'USDA

OFFRE	85-86		84-85	
	12 nov.	10 oct.	12 nov.	10 oct.
Inv. du début	1 379	1 317	723	723
Production	8 717	8 603	7 656	7 656
Importations	1	1	3	3
Total	10 097	9 921	8 383	8 382
DEMANDE				
Cons. animale	4 300	4 325	4 100	4 150
Inc./semences	1 120	1 120	1 065	1 065
Exportations	1 625	1 625	1 838	1 850
Total	7 045	7 070	7 003	7 065
Inv. fin/86	3 052	2 851	1 379	1 317
Réserve	650	650	437	437
Inventaire CCC	500	500	240	240
Inv. libres	1 092	1 701	702	640

Pour le troisième mois consécutif, la production céréalière en Union soviétique est estimée à 190 millions de tonnes et leurs besoins seraient de 35 millions de boisseaux pour l'année 1985-86 selon le département américain de l'Agriculture.

Sur les marchés boursiers, les fortes quantités de maïs enregistrées au programme de prêts au cours des dernières semaines, par les producteurs américains, rendent les disponibilités de maïs dans les réseaux commerciaux très limitées et a contribué fortement à supporter les prix au cours de ces semaines.

Table de conversion pour l'humidimètre 919/3,5

La Commission canadienne des grains a modifié, en juillet 85, la table de conversion de l'humidimètre Labtronic 919/3,5 du maïs et de l'orge humides. Face à cette situation, la Fédération a adressé une lettre au commissaire en chef de la CCG, monsieur H.D. Pound, l'informant que les modifications apportées à la charte l'ont été sans qu'aucune explication n'ait été fournie au préalable aux principaux intéressés.

Armand Mousseau, agent d'information

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Chipman
membre du groupe C I L Inc.

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES CHIPMAN

La compagnie Chipman est à la recherche d'un(e) représentant(e) pour faire la promotion, la vente et le service des produits chimiques agricoles auprès des détaillants oeuvrant dans le domaine de la protection des plantes.

Qualifications:

— Le candidat doit posséder une formation de technologiste ou d'agronome.
— Avoir 4 années d'expérience dans le milieu agricole.
— Avoir une bonne personnalité. Le candidat aura à contacter directement les agriculteurs et entreprises qui oeuvrent dans le domaine des produits chimiques agricoles.
— Le bilinguisme est un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 29 novembre 1985 à: **M. Arthur Melanson**
Superviseur des ventes CHIPMAN
623, Le Breton
LONGUEUIL, QUÉBEC
J4G 1R9

REPRÉSENTANT(E) PUBLICITAIRE

Service de *La Terre de chez nous*

FONCTIONS!
La Terre de chez nous est à la recherche d'un(e) représentant(e) des ventes publicitaires dans le milieu agricole. Sous la responsabilité du directeur de la publicité, vous serez appelé(e) à desservir une clientèle existante et à assurer le développement de nouveaux annonceurs. À ce titre, vous devrez solliciter et visiter régulièrement la clientèle et promouvoir les services offerts. Vous aurez à fournir, au besoin, une assistance technique aux annonceurs dans la préparation de leurs annonces. Vos fonctions exigeront des déplacements occasionnels dans le Québec.

EXIGENCES:
— Formation collégiale;
— Trois (3) ans d'expérience de la vente, de préférence, dans le milieu agricole et/ou dans la publicité;
— Posséder une automobile.

Les personnes intéressées ont **jusqu'au 6 décembre 1985** pour déposer leur candidature au:

Bureau du personnel
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

UPA

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 22 novembre 1985

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS

A griller 1,60 kg — 1,90 kg	1,03 $
(poids en deçà ou excédant poids négocié peut entraîner réduction 1¢ le kg)	
Gros poulet 3,15 kg — 3,40 kg	1,115 $
(poids en deçà ou excédant poids négocié peut entraîner réduction 2¢ le kg)	

POULES

Moins de 2,3 kg	24 ¢
2,3 kg et plus	57 ¢

JEUNES DINDONS

Moins de 5,4 kg	1,375 $
5,4 kg et moins de 9 kg	1,40 $
9 kg et plus	1,425 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS

A griller 1,75 kg — 1,9 kg	1,08 $
A griller 2,2 kg — 2,5 kg	1,08 $
Gros poulet 3,2 kg et plus	1,1325 $

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1¢ de plus par tête)

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 18 novembre 1985

	Ces prix sont fournis par la division avicole fédérale de Montréal		Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec
	Producteurs Ontario	**Producteurs Québec**	**Distributeurs Québec**
A Extra Gros	98 ¢	98 ¢	1,23 $
A Gros	98 ¢	97 ¢	1,22 $
A Moyens	89 ¢	94 ¢	1,19 $
A Petits	55 ¢	58 ¢	83 ¢
A Très Petits	20 ¢	28 ¢	53 ¢
En Vrac			03 de moins

***N.B.**: Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.*

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

Péréquation — Octobre 1985

% d'utilisation des quotas de lait de consommation dans le pool I	91,99 %
% d'utilisation des quotas de lait de consommation en classe 1	88,18 %
Prix du pool I	51,05 $
Prix du pool II	39,84 $

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 kilogrammes de matière grasse; différentiel de 0,52 $ par dixième de kilogramme de gras en plus ou en moins de 3,6 kilogrammes.)

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage semaine se terminant le 15 nov. 1985

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 4,909 $ kg (contenants de 25 kg) et 93 points 4,929 $ kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire(5,412 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 2,926 $/kg. Aliments du bétail, 1,091 $/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,177 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 47,8 ¢/kg. Animale 39,5 ¢/kg.

Jeudi 14 novembre 1985

Prix du fromage: blanc 5,002 $ kg, coloré 5,009 $ kg.

FRUITS et LÉGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal tels que fournis par le MAPAQ

Le 19 novembre 1985

BETTERAVE: 3,95-4,50 12 sacs 2 lb, 3,35-3,50 sac 25 lb.

CAROTTE: 7,50-8,50 24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb, mini 7,25-8,00 20 cellos de 12 on.

CHOU: de Bruxelles 8,00-8,45 caisse de 9 tiges, 9,80-9,90 caisse 25 lb, 4,90-6,10 caisse 12 cellos de 10 on, de Savoie 6,50-8,75 caisse 12 unités, vert 4,35-5,50 caisse 14 à 16 unités, rouge 5,50-6,80 caisse 12 unités, chinois 7,40 12 unités.

ENDIVE: 7,50-9,00 caisse 5 lb.

ÉPINARD: 9,25-10,25 caisse 12 cellos 10 on.

LAITUE: Boston de serre 7,50-8,35 caisse 12 unités, chinoise 6,75-7,25 12 unités.

OIGNON: jaune 5,00-5,25 50 lb, 6,00-6,50 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs 5 lb, rouge 8,00-8,75 12 sacs 2 lb, à bouillir 70¢-1,20 10 lb.

PANAIS: 4,65-6,00 12 sacs 1 lb.

POIREAU: 10,35 boîte 12 paquets de 3 unités, 3,75-4,50 botte 12 unités.

POMME DE TERRE: brossée 55¢ 10 lb, 1,05 20 lb, 2,00 50 lb, Jumbo 2,50 50 lb, lavée 60¢ 10 lb, 1,15 20 lb, 2,75 50 lb.

RABIOLE: 7,50-8,50 sac 25 lb.

RUTABAGA: 4,50-5,25 sac 50 lb.



Prix de la pomme à l'état frais

Suite à l'appel conférence du 25 septembre 1985, les membres du Comité de prix de la pomme à l'état frais ont convenu des prix suivants:

A compter du 30 septembre 1985

McIntosh, Spartan, Empire, Cortland	Empire minimum net vendu au détaillant	Livre au grossiste (prix du détaillant moins 12,5%)
12 x 3 lb	12,00 $	10,50 $
9 x 4 lb	12,00 $	10,50 $
8 x 5 lb	12,50 $	10,94 $
Cell pack 120	15,00 $	13,13 $
Cell pack 140	14,00 $	12,25 $
4 x 4 pintes	7,00 $	6,13 $
Minot (vrac)	10,00 $	8,75 $
À compter du 9 octobre 1985		
4 kg	2,55 $	2,23 $

Pour toutes les variétés, ajouter 0,50 $ de plus (0,25 $ pour les 4 x 4 pintes) lorsque vendues dans les régions périphériques (plus de 180 milles de Montréal).

Lorsque l'acheteur prend livraison directement chez le producteur ou l'emballeur, une allocation de transport de 0,35 $ est allouée et déduite du prix minimum fixé.

Le prix qui fut décidé lors du comité de prix des pommes destinées à la transformation, suite à un arbitrage, est de 85 $/tonne courte ou 0,0425 $/livre pour les pommes de variétés tardives.

Les prix précités sont disponibles sur Codaphone: (514) 384-5156.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 15 novembre 1985.

	Construction et Standard ($/1 000 p.m.p.)	Utilité
2 x 4 po L.A (vert)	270 $	210 $

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

BOVINS

BOVINS VIVANTS ($/100 lb poids vif)

Marchés du Québec

Veaux de grain:

Catégorie	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)	Semaine précédente
19 nov. 85			
Région de Montréal:			
300-400 lb	—	—	—
400-450 lb	70 ¢-88 ¢	80 ¢	82 ¢
450-500 lb	67 ¢-88 ¢	78 ¢	82 ¢
500 lb et plus	62 ¢-82 ¢	73 ¢	79 ¢
Région de Québec:			
300-400 lb	65 ¢-71 ¢	—	—
450-500 lb	60 ¢-67 ¢	—	—
500 et plus	58 ¢-64 ¢	—	—

Source: MAPAQ, 1-800-361-4161 (régions 418-819) 1-800-361-4054 (région 514)

Marché de Montréal

	Semaine terminée le 16 nov. 85	Semaine précédente
Veaux de lait		
Choix	85,00-120,00	85,00-119,00
Bons	85,00-120,00	85,00-119,00
Moyens	50,00-84,00	50,00-84,00
Communs	50,00-84,00	50,00-84,00
de remplacement		
Bons	90,00-129,00	89,00-117,00
Communs et moyens	65,00-90,00	65,00-84,00
Vaches		
D1, D2	48,75-50,75	48,00-50,50
D3	45,00-49,00	43,00-48,50
D5	41,00-45,00	39,00-45,00
Très communes	35,00-41,00	30,00-41,00
Taureaux	49,50-59,50	51,25-58,75

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement		
Bouvillons 900 et +	78,00-86,00	—
Bouvillons 800-900	73,00-86,00	—
Bouvillons 700-800	74,25-87,00	—
Bouvillons 600-700	75,00-87,50	—
Bouvillons 500-600	75,00-92,00	—
Bouvillons 400-500	75,00-92,00	—
Taures 800 et +	68,00-92,75	—
Taures 700-800	70,00-92,75	—
Taures 600-700	69,50-86,00	—
Taures 500-600	70,00-86,00	—
Taures 400-500	74,00-86,25	—
Taures 300-400	75,00-50,81	—
Bovins d'abattage		
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb &	81,00-85,00	—
Taures A1, A2, 850 lb & +	77,00-83,00	—

Source: Ag. Canada, Ottawa 1-800-267-8370

Marché d'Omaha (U.S.$)

Bouvillons de choix		
1 100-1 300 lb	63,00-66,00	63,00-65,50
Taures de choix		
900-1 100 lb	63,00-65,00	62,00-64,50

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Bovins d'abattage	14 nov. 1985	Jeudi précédent	Année précédente
déc. 85	65,47	67,05	66,05
fév. 86	61,32	63,52	65,20
avril 86	60,37	62,10	67,12
juin 86	60,60	61,75	66,82
août 86	59,05	60,02	64,97
oct. 86	57,70	59,07	62,85
Veaux d'embouche			
nov. 85	64,00	64,55	—
janv. 86	66,65	68,60	69,60
mars 86	66,85	68,85	70,67
avril 86	66,45	68,10	69,97
mai 86	65,05	66,95	68,95
août 86	65,40	67,25	68,15

Source: The Gazette, Montréal.

BOVINS ABATTUS ($/100 lb carcasse)

Prix de gros aux États-Unis (U.S.$)	Jeudi 14 nov. 1985	Jeudi précédent	Année précédente
Bovins de choix	101,00	99,00	100,00

Source: National Provisioner

Prix de gros du boeuf de l'Ouest expédié par rail	Période du 12 au 18 nov. 85	Semaine précédente	Année précédente
Montréal			
Bouvillons A1, A2	150,00	151,00	151,00
Taurillons A1, A2	148,00	147,00	149,00
Bouvillons type laitier A1, A2	146,00	147,00	147,00
Taures A1, A2	148,00	149,00	149,00
Bouvillons A3	140,00	141,00	141,00
Taures A3	137,00	138,00	138,00
Bouvillons A4	134,00	135,00	136,00
Taures A4	133,00	134,00	134,00
Taurillons B1	135,00	136,00	136,00
Bouvillons type laitier B1	130,00	131,00	131,00
Taurillons C1	132,00	133,00	133,00
Bouvillons type laitier C1	127,00	128,00	128,00
Taures C1	110,00	108,00	96,00
Vaches D1, D2	100,00	—	89,50
Vaches D3, D5	—	—	89,50
Vaches D4	—	—	82,50
Toronto			
Bouvillons A1-A2	144,00	142,00	151,00
Taures A1-A2	142,00	140,00	149,00
Calgary			
Bouvillons A1-A2	137,00-139,00	139,00-141,00	136,50
Taures A1-A2	135,00-136,00	137,00-138,00	134,50

Sources: Ag. Canada, Mtl (514) 931-6716
MAPAQ, Mtl (514) 384-3619
MAPAQ (ext. Mtl) 1-800-361-4160

Prix des abats — Est du Canada

Semaine terminée le 16 nov. 1985	Semaine précédente	Année précédente
13,34	12,53	12,81

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

Prix de gros du veau

	Semaine 11 nov. 85	Semaine précédente
Veau de lait (40-90 kg) A1	4,43 $	4,43 $
Veau de grain (90-125 kg) A2-A3	3,64 $	3,55 $

Source: Tel-Encan 1 (800) 361-4160

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 — au 100 lb) Semaine du 11 novembre 1985

71,50 $

Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux

Total des abattages de porcs québécois 95 565

Source: Agriculture Canada

Porcelets Région	Prix maximum par porcelet poids moyen 30 lb
St-Hyacinthe	40,75 $
De Lanaudière	—
Côte-du-Sud	—
Nicolet	—
Estrie	38,75 $

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix payés à Toronto

Lundi 18 novembre 1985		La semaine dernière	
Porcs	71,50-71,60	Porcs	72,50-73,50
moyenne	71,54	moyenne	73,37
Truies	—	Truies	—
moyenne	54,60	moyenne	56,00

Prix payés en Ontario

Porcs	70,10-72,65	Porcs	70,50-74,40
moyenne	71,08	moyenne	72,01
Truies	53,75-54,60	Truies	54,75-56,00
moyenne	54,05	moyenne	55,00

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois, vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 15 nov. 1985

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 250 $
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 350 $
Truies hybrides	contrôlées	180 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes.

LES ACHETEURS SÉRIEUX SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE DU MAPAQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	14 nov. 85	Jeudi précédent
déc. 85	50,85	36,35	45,75	49,62
fév. 86	50,47	38,10	44,60	46,25
avril 86	47,35	36,12	40,32	41,77
juin 86	49,05	39,80	42,55	43,82
juillet 86	49,85	40,45	43,00	43,95
août 86	51,90	40,25	42,22	42,85
oct. 86	41,10	38,07	39,10	39,85

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de la région de Montréal le 18 novembre 85

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
Total: 415			
légers 60-80 lb	148	1,00-1,25 $	1,12 $
lourds 80 lb et +	86	90 ¢-1,08 $	1,00 $
agneaux de lait (30-60 lb)	56	1,60-1,80 $	1,74 $
	125	1,00-1,35 $	1,18 $
brebis et béliers	96	40 ¢-60 ¢	52 ¢

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 12 novembre 85

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
Total: 494				
Bons agneaux A & B 80 lb et plus	92	235	93 ¢-1,13 $	1,01 $
Légers 80 lb et moins	77	259	99 ¢-1,36 $	1,19 $
Agneaux lourds 100 lb et plus	—	—	—	—
Agneaux de lait	—	—	—	—
Agneaux communs	—	—	—	—
Agneaux d'un an	—	—	—	—
Brebis/moutons	126	216	38 ¢-55 ¢	50 ¢

Source: MAPAQ — Codaphone (514) 384-5150

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 18 novembre 1985

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	152.83	150.93	156.43
avoine	142.57	—	—
orge	137.46	136.00	139.00
maïs no 2 jaune	—	—	153.36
maïs ontarien (sur rail)	152.65	—	157.37

Base de prix: en vrac FOB camion seuf pour maïs ontarien

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	132.65	139.33
gru de blé	127.65	140.00
tourteau de soya 48%	276.24	274.94
tourteau de canola 34%	—	—
luzerne déshydratée	172.00	187.50

Prix publiés à la fermeture des marchés à Thunder Bay (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
18 nov. 85	122.70	101.00	105.10
15 nov. 85	122.70	101.20	105.10
14 nov. 85	123.50	101.00	105.90
13 nov. 85	124.50	101.30	105.80
12 nov. 85	124.90	100.40	105.00

Note: *les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*

Sources: MAPAQ
Office des provendes du Canada

BETTERAVE À SUCRE

Prix du sucre brut — Mont St-Hilaire

Moyenne cumulative depuis le 1er octobre, en date du 15 novembre 1985: 204,58 $ tm
11,69 $ t. bett.

Base de calcul: moyenne de la valeur commerciale du sucre brut à 98,5°, selon le Marché de Londres, pour la période du 1er octobre 1985 au 30 avril 1986; moins 5,02 $ pour les frais de déchargement, et moins 4,75 $ pour les frais de transport à Montréal; multiplié par .100 pour calculer le % d'extraction et multiplié par .60 pour calculer le partage établi au contrat.

Une première...

suite de la page 7

situer chaque bête par rapport à l'ensemble de celles qui y sont inscrites. À partir de ces statistiques, un indice moyen est établi; les taureaux dont l'indice est supérieur à la moyenne feront régulièrement l'objet d'un encan spécial. Ainsi, seuls les meilleurs sujets seront commercialisés, ce qui aura pour effet d'améliorer la qualité des veaux qui viendront à naître des vaches avec lesquelles ils seront accouplés.

La Mauricie compte environ 230 producteurs de bovins, dont près de 190 producteurs de vaches/veaux.

Négocier...

suite de la page 7

d'au moins 10¢ la livre, ce qu'ils espèrent éviter en faisant preuve de patience.

Plan de développement

Comme le lui avait demandé la dernière assemblée annuelle, le Syndicat provincial a réalisé un document de base portant sur les orientations à prendre pour consolider et développer la production du lapin de chair au Québec. Déjà discuté en région, ce document servira maintenant d'outil dans l'élaboration de toute demande que pourrait adresser le Syndicat provincial des producteurs de lapins aux divers gouvernements ou, en matière de recherches, au milieu universitaire. Ainsi en a décidé la toute dernière assemblée annuelle qui s'est tenue en fin de semaine dernière.

À moyen terme, la structure de production qui devrait être valorisée se caractérise par une production de lapin de chair comme activité complémentaire ou à temps partiel. La taille moyenne des ateliers devrait donc se situer à environ 150 cages-mères, peut-on lire dans le résumé du document de ce plan de développement.

La consolidation et le développement de l'industrie cunicole se feront en autant qu'une formation professionnelle soit offerte au technicien-producteur, au producteur et à l'animalier cunicole. Comme encadrement technique, on demande entre autres un programme de médecine préventive. Il faudra bien sûr de la recherche et des incitatifs à la production. Dans ce dernier point, on réclame un crédit à la production et de l'aide financière pour des rénovations ou une construction neuve même si la production se fait à temps partiel, bien sûr.

Il se vend actuellement au Québec quelque 6 000 lapins à chair par semaine. Ici et là seraient en production, peut-être, 500 personnes. Les syndicats régionaux compteraient environ 160 membres dont seulement 35 sont aussi membres du Syndicat provincial. Un effort sera fait cette année pour augmenter son membership.

Décentraliser...

suite de la page 11

ils, pour pouvoir parler d'une véritable décentralisation, c'est une régionalisation des normes et des politiques qu'ils ont à appliquer.

Par exemple, les plafonds prévus pour chaque catégorie de prêt ne conviennent pratiquement nulle part. Trop élevés ici, ils encouragent le gigantisme au détriment des fermes familiales. Trop bas ailleurs, ils ne permettent plus à celles-ci de relever les défis de l'heure. De même, les modèles standards bâtis à partir de moyennes provinciales ne sont pas toujours pertinents pour telle production donnée dans telle région précise.

On pourrait multiplier ces exemples. La spécialisation est-elle partout nécessaire? L'agriculture à temps partiel est-elle inadmissible quelles que soient les régions? L'évaluation selon la valeur marchande des dernières fermes vendues localement, sans tenir compte des particularités du marché (spéculation, achat par les bien-nantis — producteurs bien installés ou professionnels — etc.) est-elle trop générale pour coller aux réalités des différents milieux?

Bref, ce qu'il faut retenir c'est que les jeunes sont favorables à la régionalisation des services de l'Office mais qu'ils estiment trop timides les réformes faites en ce sens. Ils voudraient que les personnes que l'on place en région soient mises au service de la région et non de l'Office. Elles deviendraient ainsi des agents du développement régional, tiendraient compte des possibilités et des contraintes locales, viseraient à améliorer les conditions générales de la pratique agricole de chacun des milieux, etc.

Pour cela, il faudrait plus que déménager des chaises et des bureaux. Il faudrait redéfinir les politiques et les normes pour que les agents de l'Office puissent avoir la latitude, en coopération avec les forces du lieu, de prendre les décisions susceptibles d'assurer non seulement la rentabilité de telle ou telle ferme mais également le développement agricole de la région.

En pareil contexte, des thèmes comme ceux de l'autosuffisance, de la ferme familiale, de la spécialisation, de la mise en marché, du dépeuplement des rangs, de la concurrence entre acheteurs prennent une toute autre connotation selon que l'on vit à Saint-Champion ou à Saint-Vallon. Par delà le cas par cas, il existe, disent les jeunes, des conditions collectives de nature régionale dont l'Office devrait davantage tenir compte.

Participez aux grands concours de Noël de la TCN



Pour la 18e année, *La Terre de chez nous* lance ses deux concours de cartes et de contes de Noël. La participation massive de plusieurs centaines de concurrents de tous les âges ne laisse aucun doute sur l'intérêt que suscitent de tels concours.

Nous incitons donc nos lecteurs à s'inscrire à l'un ou l'autre des concours en faisant parvenir leurs dessins et textes d'ici le 14 décembre prochain AU PLUS TARD.

Comme l'an dernier, un jury sera chargé de déterminer le choix des gagnants dans les différentes catégories et des prix intéressants seront octroyés aux lauréats. Plusieurs autres prix sont prévus à l'intention de ceux qui se classeront deuxième ou troisième et des mentions pourront être accordées au gré des membres du jury.

Première catégorie: 5 à 9 ans.
Seconde catégorie: 10 à 15 ans.
Troisième catégorie: 16 ans et plus.

IMPORTANT: Il faut inscrire à l'endos de chaque carte vos noms, âge et adresse et insérer celle(s)-ci dans une enveloppe suffisamment affranchie à: **Concours "Cartes de Noël", *La Terre de chez nous*, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec J4H 3Y9.** Prière d'indiquer au coin extérieur gauche de votre envoi le numéro de votre catégorie.

CONTES DE NOËL

Le conte aura un maximum de 600 mots. Le jury tiendra compte de l'originalité et du style. Si possible traiter le sujet de façon légère ou teintée d'humour. Dans le cas des participants d'âge scolaire, il est recommandé de faire attester l'authenticité du conte par le professeur de l'élève.

Première catégorie: 13 ans et moins.
Seconde catégorie: 14 ans à 17 ans.
Troisième catégorie: 18 ans et plus.

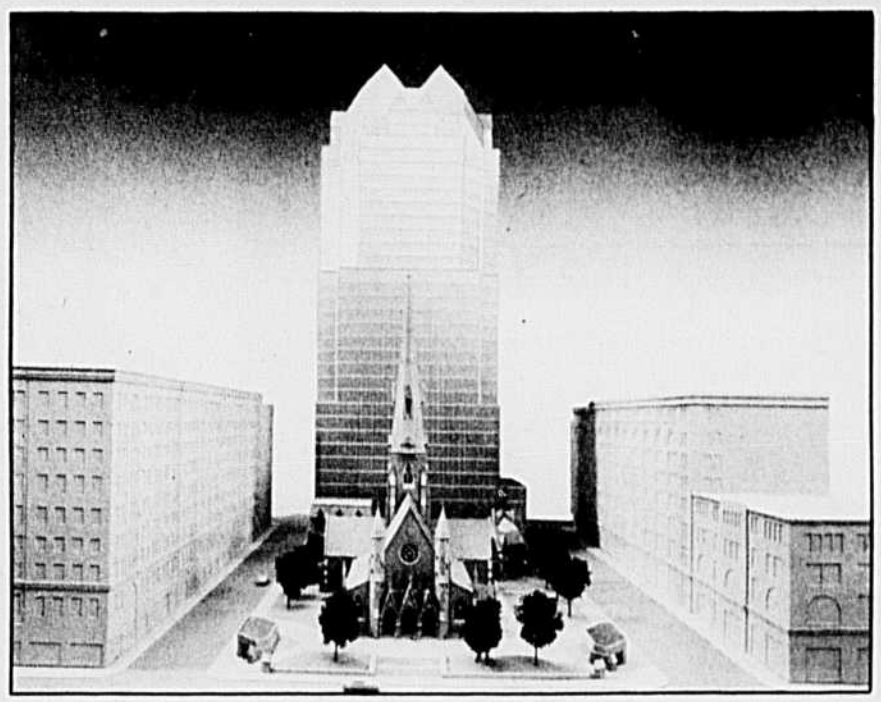
IMPORTANT: Prière d'indiquer vos noms, âge et adresse à l'endos de votre texte. C'est à cet endroit que doit apparaître, pour les moins de 18 ans, la signature du professeur ainsi que le nom et l'adresse de l'école. Faites parvenir votre inscription à: **Concours "Contes de Noël", *La Terre de chez nous*, 55, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec J4H 3Y9.** Il faut indiquer au coin extérieur gauche de l'envoi le numéro de votre catégorie. N.B.: aucune carte ni conte ne seront retournés.

Suivant la qualité des travaux présentés, *La Terre de chez nous* reproduira avec la liste des gagnants quelques écrits et cartes dans son édition de Noël.

CARTES DE NOËL

Utilisez les matériaux de votre choix: papier blanc ou de couleur, jute, gouache, peinture à l'eau, fusain, crayons de cire, etc.

Les deux critères principaux qui seront considérés par le jury seront l'originalité du sujet et son exécution. Il est inutile de soumettre des reproductions de cartes commerciales, lesquelles seront automatiquement rejetées.



LA MAISON DES COOPÉRANTS

À compter de l'automne 1987, le siège social des Coopérants sera situé dans un imposant édifice de 33 étages — La Maison des Coopérants — qui s'élèvera au centre-ville de Montréal entre les magasins Eaton et La Baie.

M. Pierre Shooner, vice-président de la Société mutuelle d'assurance-vie, Les Coopérants, précisait en entrevue qu'il s'agit d'un projet global de 125 millions de $. L'édifice à bureaux coûtera à lui seul 80 millions, dont 40% seront assumés par Les Coopérants, 40% par le Groupe Westcliff — une firme spécialisée dans la mise en exploitation de centres commerciaux — et 20% par la Corporation Première, un promoteur d'édifices à bureaux.

Les Coopérants et ses filiales — à l'exception de la Compagnie d'assurance générale et de la Guardian Trust — occuperont 8 étages, soit une superficie de 125 mille pieds carrés.

Le complexe immobilier — qu'on nous promet grandiose — comprendra également une aire commerciale, les Promenades de la Cathédrale, qui sera réalisée au coût de 45 millions de $ et sur laquelle Les Coopérants détiennent une option de 40%.

Située à l'arrière de l'église Christ Church, la Maison des Coopérants dont on voit ici la maquette offrira une architecture qui — selon ses concepteurs — s'harmonisera à la "dignité des contours" de cette cathédrale anglicane...

La clef des champs

Une chronique de Denis Lessard

De la poudre illégale

Tous les producteurs laitiers du Québec sont malheureusement trop familiers avec les coûts importants de l'exportation de la poudre de lait canadienne à l'étranger. Sur chaque hectolitre de production chaque agriculteur doit payer une ristourne de 5,14 $ destinée à permettre l'exportation des 70 000 à 80 000 tonnes de poudre que produit en trop le Canada chaque année.

Or, coup de théâtre la semaine dernière, on apprenait que tout en se trouvant avec une montagne de poudre de surplus sur les bras, le Canada avait laissé entrer à ses frontières de la poudre de lait provenant de l'étranger.

En fait, des normes trop floues du gouvernement fédéral pour l'importation des denrées ont permis à des importateurs peu scrupuleux de contourner la loi et de faire entrer un produit qui risquait de faire perdre 36 millions de $ par année aux laitiers canadiens.

Président de la Commission canadienne du lait, organisme qui se charge de vendre les surplus canadiens à l'étranger, M. Gilles Choquette a confirmé la semaine dernière ces informations.

Tandis que les Canadiens perdent 2 000 $ pour se défaire de chaque tonne de poudre excédentaire, le Canada a accepté de la poudre en provenance surtout de Nouvelle-Zélande. Au ministère des Affaires extérieures, le responsable du dossier, M. Richard Bertrand précise que de la poudre est aussi venue des pays de la Communauté économique européenne.

En forte hausse depuis juillet dernier, ces importations illicites ont provoqué récemment un resserrement des normes du ministère des Affaires extérieures, qu'ont à appliquer les 4 000 douaniers canadiens. Pour M. Choquette, on peut évaluer à 1 500 tonnes par mois la quantité de poudre ainsi importée, tandis que les producteurs canadiens devraient chaque mois sacrifier 3 millions de $ pour se défaire d'une égale quantité de produit.

Le processus était fort simple. Profitant des bas prix laitiers sur le marché international, les compagnies d'alimentation canadienne ont acheté de cette poudre à un peu plus de 1 000 $ la tonne, soit presque le tiers du prix international (2 900 $).

Sachant qu'il n'ont pas le droit de faire entrer du lait au Canada, les exportateurs étiquetaient comme "mélange" leur poudre de lait, après lui avoit ajouté aussi peu que 5 pour cent de sucre. "Ils contournaient la loi, c'est clair mais des exportateurs canadiens avaient fait la même chose sur le marché américain il y a une dizaine d'années" de lancer M. Choquette. Désormais les employés de Douanes et Accises, "se sont fait dire d'arrêter ce produit-là et d'être plus alertes parce que certaines personnes tentaient de contourner la loi" a dit M. Choquette.

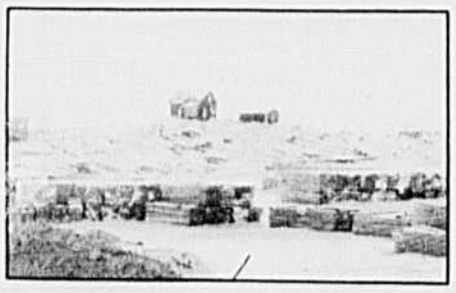
La poudre "illégale" s'est principalement retrouvée dans la fabrication de la crème glacée. "Mais quand on cherche on en retrouve partout, dans les boulangeries et même les mélanges à soupe" de déclarer M. Rowan Lalonde, autre porte-parole de la CCL.

Le Canada entend désormais appliquer des règles plus strictes précisant que de la poudre de lait doit être considérée comme telle, si les mélanges et les traitements qu'on lui a fait subir n'ont pas changé sa nature (si elle peut être utilisée comme poudre de lait dans l'élaboration d'autre produit). Le vice-président de la CCL, M. Elwood Hodgins a même émis une directive, enjoignant les transformateurs canadiens à ne plus utiliser cette poudre de contrebande.

Le Lasso: spécialistes nommés

Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise a finalement fixé son choix sur les cinq personnes qui devront se pencher, dans les prochains mois sur le Lasso, l'herbicide de Monsanto dont on croit que le principe actif, l'alachlore, pourrait être cancérigène. Ottawa a, rappelons-le, accepté une homologation provisoire de ce produit, jusqu'en janvier, mais est conscient que le problème ne se reposera pas avant le printemps prochain.

Le président des experts choisis par M. Wise sera le juge ontarien Gregory Thomas Evans. Les autres membres seront M. Emmanuel Farber, un professeur de pathologie et de biochimie à l'Université du Manitoba (Winnipeg) actuellement en congé et travaillant pour le ministère de l'Agriculture des États-Unis. Le Dr Gabriel Plaa, vice-doyen de la recherche médicale et professeur de toxicologie au département de pharmacologie de l'Université de Montréal et finalement M. William Rowe, professeur au centre de technologie de l'Université de Washington où il dirige l'Institut de l'analyse des risques.



Peu de marché...

suite de la page 3

d'approvisionnement de l'industrie" qui tienne compte prioritairement des bois en provenance de la forêt privée". L'État doit également favoriser la production forestière privée en prenant des mesures pour revaloriser la matière ligneuse: les producteurs exigent une révision à la hausse des droits de coupe sur forêt publique, et ce dans les plus brefs délais.

Finalement indiquait M. Dallaire, l'État devrait exiger de l'industrie du sciage "qu'elle prenne les dispositions nécessaires pour s'assurer que le prix des copeaux vendus aux pâtes et papiers tienne compte des droits de coupe révisés et du prix négocié par les producteurs de bois".

"Quand le gouvernement reconnaîtra une valeur réelle à la forêt, les producteurs de bois du Québec seront davantage motivés à appliquer les programmes d'aménagement de leurs boisés" concluait M. Dallaire.

"Nous avons investi dans notre sécurité et dans l'avenir de notre entreprise."

Un investissement Sécuri-terre. Protéger sa vie, sa famille et son revenu, c'est investir dans sa sécurité. Sécuri-terre, le nouveau régime d'assurance du producteur agricole, offre une protection du revenu en cas d'invalidité, d'accident, de maladie et de décès.

Il protège aussi le conjoint et les enfants à charge. Et cette sécurité est économique. Le producteur profite de tarifs et d'avantages propres à un régime collectif tout en souscrivant de façon individuelle. Le régime Sécuri-terre, c'est plus que de l'assurance. C'est un placement dans l'avenir.

Faites confiance au régime Sécuri-terre. Le régime Sécuri-terre a été créé par l'UPA et la Coopérative Fédérée qui connaissent bien les besoins des producteurs. Il est offert en collaboration avec les Coopérants, une société coopérative d'assurance, dont les assurés sont les propriétaires.

Les trop-perçus provenant de Sécuri-terre demeurent la propriété des assurés. De plus, l'UPA et la Coopérative Fédérée participeront au suivi des demandes de prestations et à la gestion des fonds. Les producteurs profiteront de règlements rapides et de recours efficaces.

Obtenez tous les renseignements. Lisez le dépliant d'information que vous trouverez au bureau de l'UPA ou au comptoir de votre coopérative, ou communiquez avec le représentant du bureau régional de Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie.



SÉCURI-TERRE

UPA L'Union des Producteurs Agricoles

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Coopérants Société mutuelle d'assurance-vie

Investir dans sa sécurité, c'est Sécuri-terre.